BnF Gallica

Mercure galant

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

BnF Gallica

. Mercure galant. 1708-06.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :
- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter
utilisation.commerciale@bnf.fr.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

(mq. Planch. Pag. 137.)

Lc2
33
(424)
C

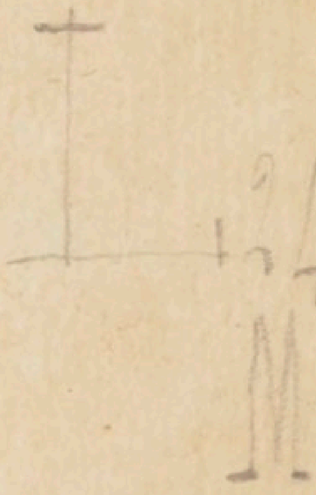

MERCURE

GALANT

DEDIE' A MONSEIGNEUR

LE DAUPHIN.

JUIN, 1708.

A PARIS,
Chez MICHEL BRUNET, grande Salle
du Palais, au Mercure Galant.

COmme il eſt impoſſible dans la conjoncture preſente de ne pas groſſir le Mercure, ce qui en augmente conſiderablement les frais, on ne peut ſe diſpenſer d'en augmenter auſſi le prix. Ainſi les volumes qui ſeront reliez en veau ſe vendront doreſnavant 38. ſols. Quant aux volumes qui ſeront reliez en parchemin, on n'en payera que trente-cinq. Les Relations ſe vendront autant que les Mercures.

Chez MICHEL BRUNET, grande Saile au Palais, au Mercure Galant.

M. DCC VIII.

Avec Privilege du Roy.

AU LECTEUR.

IL y a lieu de croire qu'on ne lit plus l'Avis qui a eſté mis depuis tant d'années au commencement de chaque Volume du Mercure, puis que malgré les prieres réitérées qu'on a faites d'écrire en caracteres liſibles les Noms propres qui ſe trouvent dans les Memoires qu'on envoye pour eſtre employez, on néglige de le faire, ce qui eſt cauſe qu'il y en a quantité

AU LECTEUR.

de défigurez, étant impossible de deviner le nom d'une Terre, ou d'une Famille, s'il n'est bien écrit. On prie de nouveau ceux qui en envoyent d'y prendre garde, s'ils veulent que les noms propres soient corrects. On avertit encore qu'on ne prend aucun argent pour ces Memoires, & que l'on employera tous les bons Ouvrages à leur tour, pourvû qu'ils ne desobligent personne, & que ceux qui les envoyeront en affranchissent le port.

JUIN, 1708.

JE ne puis mieux commencer ma Lettre que par un Article qui regarde uniquement le Roy, puiſqu'il s'agit d'un Panegyrique de Sa Majeſté, fondé par le Corps de

Ville, & qui doit estre prono
cé tous les ans dans les Eco
exterieures de Sorbonne ,
presence de ce même Corp
par celuy qui se trouvera éle
à la dignité de Recteur de l'U
niversité. Mr Gibert qui
possede aujourd'huy, & qui
remplit parfaitement bien to
les devoirs, a eu l'avantage
prononcer ce Panegyrique
15. May dernier, en presen
de Mrs de Ville, & d'un gra
nombre de personnes disti
guées par leur naissance, p
leurs emplois, & par leur er
dition. Il fit connoistre que

Panegyrique annuel doit eſtre regardé comme un triomphe dont la Ville de Paris honore les belles actions & les vertus du Roy ; & ſçachant que ce Diſcours ne ſemble fixé au commencement du Printemps de chaque année, que pour expoſer au Public tout ce que ce Prince a fait de grand pendant l'année precedente, afin d'encourager les François à ſoûtenir leur réputation, il ſe borna à traiter ce qui s'eſt fait de plus beau & de plus éclatant dans la derniere Campagne. Deux choſes luy fournirent une am-

ple matiere ; ſçavoir , la gloire d'avoir vaincu dans les lieux où l'on avoit fait agir nos Armées , & la fermeté que l'on avoit fait voir en reſiſtant dans ceux où l'on s'eſtoit tenu ſur la deffenſive. Dans la premiere Partie il mit la Victoire d'Almanza dans un beau jour , ainſi que la Conqueſte des Royaumes de Valence & d'Arragon ; la priſe de Lerida ; les Courſes victorieuſes de Mr de Villars en Allemagne ; & celles de Mr le Comte de Forbin ſur la mer. Il n'oublia pas les éloges perſonnels de ces deux Ca-

piraines, dont il fit un paral-
lele également glorieux pour
l'un & pour l'autre ; non plus
que celuy de S. A. R. Monſieur
le Duc d'Orleans, & celuy de
Mr de Barwick.

Il fit voir dans la ſeconde
Partie, la gloire dont s'eſtoit
couvert Monſieur de Vendô-
me, en empêchant pendant
pluſieurs mois le Milord Marl-
borough, beaucoup ſuperieur
en Troupes, de rien entrepren-
dre ſur Tournay, ſur Lille, ſur
Namur, ſur Mons, & ſur la Pi-
cardie, ou ſur la Champagne,
où il s'eſtoit flatté de penetrer,

le prévenant au Camp de Cambron, & même luy prêtant quelquefois le flanc, pour engager ce Milord dans une action, en cas qu'il en euſt eu le deſſein, & il l'empêcha par ſa bonne manœuvre, d'entamer la France, pendant que nos Troupes deſoloient l'Allemagne & la faiſoient contribuër. Mr Gibert parla enſuite du mauvais ſuccés de l'entrepriſe de Mr de Savoye ſur Toulon. Il fit un beau portrait de la maniere vigoureuſe dont les Provençaux avoient deffendu leur Patrie. Ceux qui ſçavoient que

l'Orateur eſt Provençal, eu-
rent d'autant plus de plaiſir à
le voir rendre cette juſtice à ſes
Compatriotes, qu'il fit con-
noître auſſi qu'ils eſtoient fort
ſenſibles à la gloire.

Le Roy fut par tout repre-
ſenté comme l'ame & le mobi-
le de toutes ces actions par ſes
conſeils, par ſa ſageſſe, & par
ſa prévoyance. Cet éloge de
Sa Majeſté finit par un paral-
lele du ſujet qui oblige le Roy
de ſoûtenir cette guerre, & de
celuy qui a obligé ſes Enne-
mis à l'entreprendre, & Mr
Gibert fit voir que la juſtice

des Armes du Roy, sa moderation, & l'amour qu'il a pour la Paix ne luy font pas moins d'honneur que les avantages qu'il a remportez tant dans cette Campagne que dans plusieurs des precedentes; & il fit voir aussi que tous les avantages que les Ennemis pouvoient remporter, n'estoient pas capables de laver ce qu'il y a de blâmable dans leur Cause.

La Reine d'Espagne, qui depuis qu'elle est à Bayonne n'avoit point esté voir le Chasteau neuf de cette Ville, où com-

man de Mr de Framboiſiere, s'y rendit le mois dernier avec toute ſa Cour ; & aprés en avoir viſité à pied toutes les Fortifications, Sa Majeſté alla ſe promener dans les Jardins. Mr le Duc & Me la Ducheſſe de Gramont y allerent trouver S. M. avec une grande ſuite d'Officiers & de Dames. Cette Princeſſe alla voir auſſi la Chapelle de ce Chaſteau, & lors qu'elle en ſortit Mr le Duc de Gramont eu l'honneur de luy donner la main pour la conduire à l'Appartement qui avoit eſté preparé pour la recevoir, où elle joüa

avec les principales Dames qui l'accompagnoient. Le jeu ayant fini ſur les ſept heures du ſoir, S. M. viſita tous les Appartemens du Chaſteau. Cette Princeſſe à qui Mr le Commandant avoit fait preparer un grand ſouper, ſe mit à table ſur les huit heures du ſoir, & elle fut ſervie à genoux par ce Commandant & par Me ſon épouſe: Perſonne n'eut l'honneur de la voir ſouper. Dans la ſalle qui eſt à coſté de la chambre où S. M. mangea, on avoit preparé un ambigu magnifique pour les perſonnes les plus diſtin-

guées qui avoient accompagné la Reine. Il y eut aussi une autre table qui fut servie de la deserte de la table de la Reine; ainsi quoiqu'il y eut plus de cent cinquante personnes, elles furent toutes regalées; la santé de la Reine fut buë au bruit d'une decharge du canon. Cette santé fut commencée par Mr de Gibaudiere Lieutenant pour le Roy des Villes, Chasteaux & Citadelle de Bayonne. On sortit de table aprés avoir bû cette santé, & l'on dança devant la Reine qui estoit sortie de l'Appartement où elle avoit soupé

pour prendre le plaiſir de ce di-
vertiſſement qui dura juſqu'à
onze heures du ſoir. La Reine
trouva en ſortant du Chaſteau
toutes les cours & les pont-le-
vis remplis de pots à feu qui
produiſoient un tres-bel effet.
Toute la garniſon du Chaſteau
eſtoit ſous les armes, & S. M.
fut ſaluée du canon en ſortant
de ce Chaſteau de la même ma-
niere qu'elle l'avoit eſté en en-
trant, & au bruit de plus de
cinquante boëttes. On doit re-
marquer que Mr le Duc de Gra-
mont s'eſtant trouvé indiſpoſé,
eſtoit ſorti ſur les ſept heures

du ſoir ; tous ceux qui ſe trou-
verent à cette feſte, en ſorti-
rent tres-ſatisfaits. Le lende-
main la Reine envoya chercher
Me de Framboiſiere, & lors
qu'elle fut au Palais, S. M. luy
fit preſent de ſon portrait en-
richi de diamans. La mere de
cette Dame a eſte élevée Dame
d'honneur de la mere de la
Reine.

Il vient d'arriver une choſe
remarquable dans l'Egliſe du
Prieuré de Subernoa, ſurnom-
mé l'*Hoſpital du Parc de Ve-*
hobiere, dont Mr Camou eſt
Prieur. Ce Prieuré eſt une anexe

de la Paroiſſe d'Urrungue, pays des Baſques, Diocèze de Bayonne ; il eſt ſitué vis-à-vis l'Egliſe d'Yvun ; il n'eſt ſeparé d'avec l'Eſpagne que par la Riviere de Bidaſſoa, & il n'eſt éloigné de l'Iſle de la Conference ou des Faiſans, que d'une portée de mouſquet, On ſçait que le mariage du Roy s'eſt fait dans cette Iſle.

Des Maçons en remuant quelques pierres d'un Tombeau, qui ſelon la tradition eſt depuis plus de cinq cent ans dans l'Egliſe de ce Prieuré ; on trouva dans ce Tombeau un cadavre

tout entier, & auſſi frais que ſi il venoit d'expirer. On reconnut que c'eſtoit un homme dont la barbe paroiſſoit avoir eſté faite depuis quinze jours; il a la teſte raſée, & on le croit Preſtre; il a une écritoire à coſté de luy & de la bougie doublée en quatre ou cinq rangs. On voit auſſi auprés de ce Cadavre de pluſieurs ſortes d'herbes auſſi fraîches que ſi elles venoient d'eſtre cüeillies; il a les bras croiſez; il eſt nud de la ceinture en haut, & le reſte de ſon corps eſt envelopé d'une étoffe; & comme aucun habi-

tant ne ſe ſouvient que l'on ait mis perſonne dans ce Tombeau, il faut que ce cadavre y ſoit dés le temps qu'il a eſté érigé; ce qui doit faire paroiſtre ce fait fort extraordinaire. On doit remarquer que ce Tombeau eſt élevé de maniere, qu'il auroit eſté plus dificile d'y mettre ce Cadavre que ſous une Tombe; parce que la fraction auroit eſté remarquée. J'attends le ſentiment de ceux que cet article fera raiſonner.

Mr l'Abbé de Polignac, nouvel Auditeur de Rote, & qui a eu la place de Mr le Car-

dinal de la Trimoille, a ſoûte-
nu ſelon la Coûtume, des The-
ſes de Droit avant que d'en-
trer dans l'exercice de la Juriſ-
diction de la Rote. L'Aſſemblée
eſtoit compoſée de tout ce
qu'il y a de plus illuſtre & de
plus qualifié à la Cour de Ro-
me. On y compta plus de dix-
huit Cardinaux, un grand nom-
bre d'Archevêques ou Evêques.
On remarqua auſſi que preſque
tous ceux qui ſont dans la Pre-
lature & qui ſe trouvoient alors
à Rome, y aſſiſterent, & toute
l'Aſſemblée convint que les eſ-
prits du premier ordre ſe diſ-

tinguent en tout, & qu'ils font les actions communes, d'une maniere particuliere, & qui n'a rien de commun. Mr l'Abbé de Polignac commença cette action en donnant des marques de ſon éloquence dans une Harangue latine qu'il prononça ſur l'excellence du Droit ; il fit voir que les Loix ſont un frein neceſſaire & tres-utile pour arreſter la cupidité des Grands, & qu'elles ſervent à tirer les malheureux de l'infortune & de l'oppreſſion. Cette diviſion tirée de l'eſprit même de la Loy, fut tres-applaudie

& tres-bien ſoûtenuë. La peinture que Mr l'Abbé de Polignac fit de l'eſtat où ſe trouveroit le monde ſans le ſecours des Loix, fut tres-touchante. Ce qu'il dit ſur les plus fameux Juriſconſultes, & ſur les divers Livres du Droit, fut tres-recherché. Enfin toute l'Aſſemblée avoüa que l'ancienne Rome dans le temps de ſes plus fameux Orateurs n'auroit pas deſavoüé le ſtyle pur, naturel, & majeſtueux de ce Diſcours. Pluſieurs perſonnes diſtinguées par leur naiſſance & par leur merite, argumenterent contre

Mr l'Abbé de Polignac, qui fit remarquer dans ſes réponſes autant d'érudition qu'il venoit de faire voir d'éloquence dans ſa Harangue, & il reçut à la fin de l'action des complimens de toutes les perſonnes les plus qualifiées qui s'y trouverent, chacun s'eſtant empreſſé de luy donner des marques du plaiſir qu'il avoit eu de l'entendre. Perſonne n'ignore que Mr l'Abbé de Polignac a l'eſprit fort cultivé & qu'il ne l'a pas ſeulement rempli de ce qu'il y a de ſec & d'épineux dans les Sciences; mais qu'il l'a auſſi or-

né

né & embelli de tout ce qu'il y a de gracieux dans les belles Lettres. Son Poëme latin en six Livres contre Lucrece, & dont on nous fait bien-tost esperer l'impression, en est une preuve.

Mr Crispi, nouvel Auditeur de Rote pour la Ville de Ferrare, a aussi soûtenu des Theses de Droit Canon, pour entrer en possession de cette Charge, & dix-sept Cardinaux y assisterent, accompagnez d'un grand nombre d'Evêques & de plusieurs personnes de distinction de la Prelature Romaine. Ce

nouvel Auditeur de Rote ſe fit admirer par la ſolidité de ſes réponſes, & par la vivacité avec laquelle il reſolut les plus grandes difficultez qu'on luy fit. On le pouſſa beaucoup ſur cette Maxime des Canoniſtes : *Spoliatus ante omnia reſtituendus.* Cette regle ſi celebre dans le Droit Canonique fut attaquée de toutes manieres, & celuy qui la ſoûtenoit pouſſé dans tous ſes retranchemens. On argumenta enſuite ſur le Digeſte, ſur le Code, ſur les Novelles & ſur le Sexte. On diſputa auſſi beaucoup ſur les Decretales

& on voulut prouver que celles qui ſont plus anciennes que le Pontificat du Pape Sirice, ne ſont point apocryphes, comme la pluſpart des Critiques prétendent. En parlant de la Decretale *Unam Sanctam* du Pape Boniface VIII. on luy oppoſa celle de Clement V. ſon Succeſſeur. On parla fort de la Conſtitution du Pape Clement III. ſur le Mariage; on en attaqua les conſequences, & on brilla beaucoup ſur cette queſtion particuliere. Les Decretales des Papes Sixte V. & Clement VIII. furent oppoſées

l'une à l'autre, & on examina à laquelle il falloit s'arreſter au ſujet des éditions de la Bible, qui furent faites ſous leurs Pontificats : les Papes Innocent III. & Adrien V I. furent ſouvent citez avec éloge ; & on fit beaucoup valoir leur autorité.

Mr Cavallerini, petit neveu du Cardinal de ce nom, qui eſtoit Nonce en France en 1696. diſputa avec beaucoup de force & de ſolidité, & reçut de grands applaudiſſemens. Deux jeunes Anglois ; ſçavoir, l'un le Chevalier Perkins, & l'autre le Baron de

Fenwick, disputerent aprés Mr Cavallerini. Ils descendent du Chevalier Perkins & du Lord Fenwick, qui signalerent leur fidelité pour le Roy Jacques II. dans le temps de la revolution d'Angleterre. Le jeune Barklay qu'on éleve à la Cour de Rome, & qui est neveu du fameux Chevalier Georges Barklay, un des Officiers des Gardes du même Prince, & qui lui donna des preuves si fortes de son attachement & de sa fidelité, argumenta ensuite, & ne fut pas moins admiré que les autres. Mrs Dallevat, Hayes, &

Crone, argumenterent sur la fin de l'action, & firent chacun un compliment tres-fleuri au nouvel Auditeur, dans lequel les loüanges d'une partie du Sacré College entrerent fort naturellement. Le neveu du Docteur Parterson qui estoit Archevêque de Glascow en Ecosse, il y a prés de vingt ans, finit cet acte par une difficulté qu'il proposa sur une Bulle de Jean XXII. & par un tres-beau compliment qu'il fit au Soûtenant. Tous les Auditeurs de la Rote, Confreres de Mr Crispi se trouverent à cette

Ceremonie, dont ils firent les honneurs. Le Pape que l'on informa du succés qu'avoit eu le nouvel Auditeur de Ferrare, l'en felicita dans la premiere Audience qu'il lui donna, & lui dit qu'*on pouvoit tout esperer d'un Prelat qui sçavoit dans un âge si peu avancé, tous les Principes de la Jurisprudence Civile & Canonique.*

Mr Jean Charles Krollius a soûtenu une These dans l'Universiteé de Wittemberg, sur la verité de l'apparition d'une Croix brillante dans le Ciel, apperçuë par le grand Constan-

tin, avec une inſcription qui luy promettoit la victoire contre le tyran Maxence, qu'il alloit combattre. Thomaſius, Huber, Arnold, Tollius, & pluſieurs autres Critiques, ont combattu la verité de ce prodige. Mr Volſius a entrepris d'en établir la certitude ſur des preuves inconteſtables dans la Theſe que vient de ſoûtenir Mr Krollius, & il a enſuite réduit cette Theſe dans une Diſſertation qu'il a renduë publique. Mr Volſius fait donc voir contre ces Critiques que quoy qu'Euſebe n'ait point parlé de

ce prodige dans ſon Hiſtoire Eccleſiaſtique, on n'eſt pas en droit d'en conclurre que ce qu'il en dit dans la vie de Conſtantin ne ſoit pas digne de noſtre croyance. Qu'il ſuffit que le chiffre XP. qu'on remarqua dans cette Croix, & enſuite ſur les Drapeaux Romains, puiſſe eſtre pris pour le nom de Chriſt, & qu'il le ſignifie aſſez naturellement, quoy qu'on prétende qu'il convienne à d'autres noms qu'à celuy de Jeſus-Chriſt; qu'on ne ſçauroit prouver que ce chiffre eſtoit ſur les Drapeaux Ro-

mains avant Conſtantin le Grand, & que quand on le prouveroit, il en faudroit ſeulement conclurre qu'avant Conſtantin, il deſignoit quelqu'autre nom, & que depuis le prodige de l'apparition de la Croix, il ne ſignifia plus que le nom de Jeſus-Chriſt ; que la diverſité qu'on remarque dans le langage de Sozomene, Philoſtorgius, Zonaras, & Nicephore, Auteurs plus nouveaux qu'Euſebe, prouve ſeulement que ces Hiſtoriens ont ajoûté quelques circonſtances à la narration d'Euſebe ; & qu'elle ne

» doit point affoiblir l'autorité
» d'un Hiſtorien contemporain ;
» & enfin contre l'objection où
l l'on dit que *ſi toute l'Armée*
avoit vû le Prodige, il eſtoit
inutile que Conſtantin le Grand
l'aſſuraſt avec ſerment. Mr Vol-
fius répond que beaucoup
» d'années ſe ſont écoulées, &
» que nul de ceux qui avoient
accompagné l'Empereur à la
guerre contre Maxence, n'é-
tant peut-eſtre pas auprés de
l. luy, lorſqu'il inſtruiſit Euſebe
» de cet évenement memorable,
l le ſerment n'eſtoit pas inutile
pour mettre hors des atteintes

de la critique un fait ſi favorable à la Religion des Chreſtiens.

Mr Fabricius, Profeſſeur de Hambourg, dont les intentions ne ſont pas ſans doute ſi droites que celles de Mr Volfius, a publié dans le même temps une Diſſertation, où ſans combattre entierement le prodige, il le réduit à l'ordre des choſes naturelles, & le rend ainſi inutile à la Religion Chreſtienne. Il prétend que la Croix que Conſtantin vit dans le Ciel au moment qu'il alloit combattre Maxence, n'eſtoit qu'un Phe-

nomene naturel ; je veux dire un *Halo* ou Parelie, & que ce Prince qui apparemment ſçavoit peu les regles de l'Aſtromie, regarda comme une choſe miraculeuſe un fait qui n'avoit rien d'extraordinaire. L'inſcription de la Croix, qu'on ne ſçauroit appeller un Phenomene naturel, embaraſſe un peu Mr Fabricius, & il eſt réduit à ſoûtenir contre la foy de tous les Hiſtoriens qui parlent de ce prodige, que Conſtantin ne vit aucune inſcription dans le Ciel, qu'il ne vit qu'une Croix brillante & une Cou-

ronne de lumiere au-dessus de la Croix, qui estoit un signe de la victoire. Il prétend tirer ce sens forcé du texte d'Eusebe, mais peu aprés il est obligé d'avoüer que les monumens anciens qui ont representé ce prodige, contiennent tous l'Inscription Grecque qu'on trouve dans l'Historien Eusebe. Enfin l'apparition de Jesus-Christ, qui la nuit suivante ordonna en songe à Eusebe de faire de ce signe l'Etendart Imperial, peut-elle laisser aucun lieu de douter que la vision de la Croix, estoit miraculeuse & hors des regles de la nature.

Mr Dolincan connu dans la Republique des Lettres par la culture qu'il a donnée à son esprit & par le plaisir qu'il s'est fait de traiter des sujets singuliers, vient de publier un Traité des Eunuques où il en fait voir de differentes especes, avec le rang qu'ils ont tenu & le cas qu'on en a fait dans tous les temps & dans les differens Empires du monde. Cet ouvrage est dedié à Mr Bayle qui vivoit encore lorsqu'il a esté composé; il luy rend compte dans son Epitre dedicatoire des raisons qui l'ont engagé à traiter ce sujet; le se-

jour que plusieurs Eunuques Italiens faisoient dans le lieu de la residence de Mr Dolincan, & la distinction dans laquelle ils y vivoient, sont le principal motif qui l'a fait écrire sur cette matiere; ils estoient tous Musiciens, & avec le secours de leur voix ils se mirent bien des chimeres dans la teste par raport au beau sexe; leurs projets ne reüssirent pas, continuë l'Auteur, les Dames ne furent pas éblouïes par ce faux éclat; il y en eut cependant une qui écouta les propositions de mariage que lui fit un de ces Chanteurs.

Un parent de cette Dame engageal' Auteur à metre par écrit ce qu'il penſoit ſur cette alliance, afin de pouvoir à l'aide de ſes raiſonnemens détourner la Dame d'un pareil engagement. Dans cet ouvrage, auquel cette avanture a donné lieu, & qui eſt diviſé en trois parties, Mr Dolincan parled'abord de l'origine des Eunuques, & il leur donne une antiquité ſi reculée, qu'elle devient preſque imperceptible; il prouve dans la 117. lettre de ſaint Baſile de la traduction de M^re Jean-Baptiſte Morvan Abbé de Bellegarde,

la definition qu'il donne des Eu-
nuques. Il auroit pû la prouver
d'une maniere encore plus ſeure
dans l'original Grec de ce Pere
de l'Egliſe ; il developpe enſui-
te les raiſons que les Anciens
avoient euës de ſe ſervir de ces
ſortes de gens, & il explique la
maniere dont on faiſoit cette
operation douloureuſe ; il dit
enſuite qu'il y avoit quatre ſor-
tes d'Eunuques, dont étoient
ceux qui portoient ſeulement
ce nom, parceque leurs char-
ges qui avoient eſté remplies
par des Eunuques du nombre
deſquels eſtoit Putifar Eunuque

de Pharaon, & dont la femme eut une ſi violente paſſion pour Joſeph. Il finit ſa premiere partie par un detail des Loix faites contre les Eunuques. Dans la ſeconde il ſoûtient que le mariage eſt interdit aux Eunuques, & il raporte ſur ce ſujet l'autorité & les Loix de toutes les Nations ; il trouve un exemple des inconveniens que de tels mariages peuvent produire dans Euſebia, jeune Princeſſe qui épouſa l'Empereur Conſtantius, qu'une ſuite d'infirmitez avoit preſque mis dans le triſte eſtat des Eunuques. Ce

mariage ne fut pas heureu , l
Princeſſe tomba dans une triſ-
teſſe que rien ne put diſſiper :
ſa grande jeuneſſe la fit reſiſter
quelque temps , mais comme
une fleur qu'une trop vive ar-
deur ſéche , la Princeſſe tomba
dans une fiévre éthique & mou-
rut. Dans la troiſiéme preuve
de la premiere partie , Mr Do-
lincan fait voir que les Loix des
Catholiques , des Calviniſtes ,
& des Lutheriens , & enfin de
tous les Proteſtans , déclarent
nuls ces ſortes de mariages.
Dans la communion Luthe-
rienne on trouve un exemple

qui fait voir de la variation dans la doctrine des Sectaires.

Un Eunuque Italien, Chambellan de l'Electeur de Saxe, épousa une jeune fille qui n'ignoroit pas son estat non plus que ses parens, qui ne s'opposerent pas à ce mariage, qui fit ensuite du bruit. L'Electeur consulta les Theologiens qui se partagerent sur ce sujet, & dans cette incertitude l'Electeur soudainement inspiré, prononça sur la validité du mariage; mais Mr Dolincan traite cette décision de l'Electeur de subreptice & d'incompetente.

Les réponſes qu'on peut faire à ſix des principales objections en faveur des Eunuques, contre la rigueur des Loix Civiles & Eccleſiaſtiques, ſont le fonds de la troiſiéme partie de l'ouvrage de Mr Dolincan. Il détruit avec ſolidité la force ſpecieuſe de ces objections, & il ferme la bouche à ſes Adverſaires.

Je crois que la Relation que je vous envoye vous paroîtra curieuſe. Je vous parlay il y a quelques mois de ce qui en fait le ſujet; mais ſi ſuccinctement, que tout ce que vous allez

l lire n'aura rien que de nou-
y veau pour vous. Je ne change
i rien aux termes dans lesquels
o cette Relation a esté envoyée.
A Ainsi vous la devez regarder
o comme une chose originale.

I Du Fort Royal de la Martini-
que, le 2^e Fevrier 1708.

Je vous envoye la Relation d'un
Voyage que j'ay fait chez les Ca-
raïbes de saint Vincent, à 30. ou
35. lieuës de la Martinique avec
Mr Coullet, Chevalier de saint
Loüis, & Major pour le Roy en
cette Isle. Il y a mené avec luy

dix personnes en qualité de Gentilshommes dont j'estois du nombre. Ce Voyage a esté causé par les avis que nous avons reçus que ces Caraïbes estoient associez avec les Anglois pour faire une descente dans cette Isle, ce que l'on craint beaucoup avec juste raison; car ces Sauvages viennent la nuit à terre aux endroits de l'Isle les plus écartez, & coulent leurs Pirogues bas, & dans le temps qu'on n'y songe pas ils envoyent des fleches, dont l'orsqu'on en est frappé par malheur, il n'y a aucune esperance d'en rechaper. Pour éviter de pareilles avantures, Mr de Machault General de l'Isle

l'Iſle ordonna à Mr le Major d'y aller pour les detourner de leur mauvais deſſein, & leur faire des preſens qu'ils aiment beaucoup. Mr Coullet ayant reçu ſes ordres le 7. Novembre 1707. *pour prendre tel Baſtiment qu'il jugeroit à propos pour ſon voyage, alla chez Mr l'Intendant où je l'accompagnay, pour luy demander les choſes neceſſaires pour faire les preſens. Mr l'Intendant laiſſa ces achapts à ſa prudence, & l'on travailla à les emballer. Il arriva le* 26. *du même mois à la rade du Fort ſaint Pierre une Fregate de ſaint Malo nommée le* Marquis d'O, *com-*

mandée par le ſieur de la Ville-Foſſelin qui alloit à Carthagene. Ledit ſieur Major, pour éviter les frais engagea ledit Capitaine de nous porter à ſaint Vincent avec nos domeſtiques ; étant convenus avecluy, nous fîmes ſur le champ embarquer nos Hardes, Bagages & Marchandiſes, croyant faire route le même ſoir ; mais l'arrivée de Mr *du Caſſe qui commandoit* 8. *Navires du Roy pour aller chercher les Gallions, retarda noſtre depart de deux jours.*

Le 29. *nous mîmes à la voile & nous fîmes route à ſaint Vincent, où nous arrivâmes le* 30. *au*

soir à minuit à 3. lieües sous le vent. Mr le Major donna ordre au Capitaine de mettre sa Chaloupe & son Canot à la mer ; il nous y fit embarquer avec tout son Equipage, & nous arrivâmes à terre avec beaucoup de peine, la mer étant si rude que nous fûmes sur le point de perir. Il parut une grande troupe de Sauvages sur le sable, & Mr le Major se jetta en mer pour leur aller parler. Ils firent d'abord de grands cris de joye en disant, c'est le Compere,) *le mot de compere chez eux veut dire amy ;*) il faut sauver tout ce qu'il a, *ce qui fut fait sur le champ. Le tout étant*

hors de danger, il renvoya la Chaloupe & le canot à ſon bord, aprés quoy nous gardâmes nos Equipages & nos Marchandiſes juſqu'à ce qu'il eut eſté au Carbet *du Capitaine à Boe-Pyaie; c'eſt le lieu où ils s'aſſemblent pour déliberer ſur leurs entrepriſes. (Pyaie eſt celuy d'entre eux qui ſe mêle de prophetiſer ce qui leur doit arriver, & qui aprés avoir pluſieurs fois tourné une Calbaſſe qui eſt penduë dans leur Carbet qu'ils nomment* ſaint Meſmin, *il dit ce qu'il luy vient dans la penſée, & ils ſont aſſez ſimples pour le croire.)* Ce Capitaine *envoya ſur le champ des*

Sauvages pour aporter tout nostre Bagage audit Carbet, ce qui nous fit bien du plaisir à cause que nous avions grand froid, les nuits dans les Antilles étant tres-fraîches, & sur tout dans cette saison ; mais par le secours de quelques coups d'eau de vie nous fûmes bien-tôt réchaufez. Nous pendîmes dans le Carbet tous nos Amacs, (ce sont les lits dans lesquels on couche aux Isles, & que l'on pend au plancher) mais à peine eûmes-nous deux heures de temps pour nous reposer, le jour étant prêt à paroître lorsque nous nous couchâmes.

Le premier de Decembre Mr le

Major envoya des Sauvages faire le tour de l'Isle afin d'avertir les Capitaines de chaque Carbet de se rendre avec les plus anciens pour y recevoir les presens que le Compere Coullet avoit à leur faire de la part de son grand Roy. J'avois grand soin d'écrire tous leurs noms à mesure qu'ils arrivoient, & Mr le Major celuy de les entretenir & de les bien faire boire & manger. Il ordonna le 4^e^ jour, que l'on cessast de leur donner de l'eau de vie, ce qui surprit les Caraïbes & les Negres. (Ces Negres se sont habituez dans cette Isle par la perte d'un Navire qui venoit de Gui-

née, & qui ont tant peuplé, qu'il y a presentement beaucoup plus de Negres que de Caraïbes.) Quatre Caraïbes & autant de Negres des Chefs, se détacherent des autres pour venir trouver Mr le Major, & luy faire des plaintes sur ce qu'il avoit deffendu qu'on leur donnast à boire. Il leur répondit, qu'il les vouloit assembler tous pour leur parler, *& ils se trouverent au nombre de cinquante-sept Capitaines tant Caraïbes que Negres dans le Carbet. Mr le Major, qui par la longue habitude qu'il a euë avec eux, & qui sçachant mieux que personne s'in-*

ſinuer dans leur eſprit, ſe deshabilla, ſe mit tout nud comme eux, & ſe fit rocoüer. (*Les Caraïbes ont pour maxime de ſe peindre tous les matins le corps avec du Rocour, qui eſt une peinture rouge qui ſent fort mauvais quand elle eſt nouvelle. Elle eſt tirée d'un arbre qui croiſt dans les Antilles, & elle eſt enfermée dans des coques qui piquent comme celles d'un maron d'Inde.*) *Mr le Major, pour ſe faire rocoüer, ſe fit peindre tout le corps par la main de la plus belle Caraïbeſſe. C'eſt chez eux la coûtume, & la marque la plus ſenſible par où l'on peut leur faire*

connoistre que l'on ne mépriſe pas leurs manieres, dont ils ſont fort amateurs. En effet on a toûjours remarqué que c'eſt le veritable moyen de ſe les attirer. Dans ce riſible eſtat il alla embraſſer tous les Sauvages & les Negres qui eſtoient dans l'Aſſemblée, aprés quoy il leur adreſſa le Diſcours ſuivant.

Mes Comperes, Mr de Machaut General de la Martinique, m'a envoyé vers vous pour vous partager également les preſens qu'il veut vous faire, & qui vous ſeront délivrez demain matin avant l'eau de vie.

A ce mot de Presens, *ils pousse-rent de grands cris de joye, en éle-vant leurs mains par dessus leur teste, pour marquer leur reconnois-sance, & l'on auroit plutost pris ces cris pour des hurlemens de loups, que pour des marques de remercie-mens.* Mes Comperes, *conti-nua-t-il*, je suis informé que les Anglois viennent en cette Isle plutost pour vous tromper que pour vous estre fidelles, & qu'il y en a dans la Compa-gnie qui leur fourniſſent des bois pour la construction de leurs Moulins à sucre; *que* d'ail-leurs plusieurs de vous autres

ont envoyé leurs enfans à la
Barbade, *& que* actuellement
vous y en avez encore quatre.
Et en ſe retournant vers les Ca-
*pitaines Negres, il leur dit qu'*ils
y en avoient auſſi envoyez :
puis s'adreſſant au vieux Abel-
Payaie, il luy dit, c'eſt toy, mon
Compere, qui montre les ar-
bres aux Anglois ; & comme
c'eſt toy, il faut pour reparer
ta faute que tu mettes le feu à
tous les bois qu'ils ont travail-
lez. *Toute l'Aſſemblée conclut*
qu'il falloit luy accorder ſa deman-
de, & ſur le champ le Capitaine
Abel y mit le feu, & brûla pour

plus de dix mille livres de bois que les Anglois avoient travaillé tant pour faire des Rouleaux de Moulins, que pour bâtir. Mr le Major leur persuada que pour conserver l'amitié des François il en falloit tuer un ou deux à coups de fléches, & faire boucaner une de leurs mains & la porter à la Martinique. (Les Sauvages ne mangent point de viande qu'ils ne l'ayent exposée à la fumée pendant quelques jours, comme nous faisons en Europe nos Jambons, & ils appellent cela Boucaner. *) Il ajoûta qu'il ne falloit pas absolument souffrir qu'ils missent le*

ſoied dans leur Iſle, & il leur def-
ſendit auſſi d'en tuer plus quand
même ils en ſeroient les Maiſtres;
mais bien de les luy amener vi-
vans, leur promettant de les ré-
compenſer. Ils le luy promirent
tout d'une voix, & l'aſſurerent
qu'ils luy tiendroient parole, &
Ils demanderent qu'on leur ren-
voyaſt deux Sauvages qu'on re-
tenoit depuis long-temps Eſclaves
la Martinique. Mr le Major
leur en donna ſa parole, & il la
tint auſſi-toſt aprés ſon retour. Ils
*nous dirent auſſi qu'*à la chûte de
la Lune *(c'eſt leur maniere de*
marquer les temps) ils devoient

partir avec douze de leurs Piro-
gues pour executer avec les An-
glois, l'entrepriſe qu'ils avoient
concertée enſemble, qui eſtoit
d'aller faire une deſcente à la
Grenade, pour y tuer & maſ-
ſacrer tout ce qui ſe rencon-
treroit, & enſuite venir à la
Martinique, pour y faire la
même choſe. *Mr le Major leur*
perſuada qu'il falloit étouffer cela,
& il leur dit que les François de
la Grenade eſtoient gens à tout
oublier, auſſi bien que ceux de
la Martinique; *ils y conſentirent,*
& ils promirent de ne rien entre-
prendre contr'eux. Mr le Major

les voyant dans ces bons sentimens, leur demanda des Otages pour les engager à tenir leurs promeſſes, à condition qu'il les feroit brûler tout vifs s'ils manquoient de parole. Il conſeilla aux Caraïbes de faire avertir de tout ce qu'ils venoient de conclure, les braves Comperes Negres, afin de leur prêter ſecours contre les Anglois, lorſqu'ils viendroient les chercher pour faire l'expedition de la Grenade & de la Martinique. Un des Negres prit à l'inſtant la parole pour tous, & dit que lorſqu'ils ſeroient avertis ils ne manqueroient pas de venir bien armez

leur donner tout le ſecours poſ-
ſible, & qu'eux ſeuls ſuffiroient
pour prendre leurs Chaloupes
ſans que les Caraïbes y miſſent
ſeulement les mains, d'autant
qu'ils n'eſtoient que des HAC-
QUINS. (*Hacquins veut dire en*
leur langage, Lâches, Faîneans,
Avaricieux, *& c'eſt la plus gran-*
de injure qu'on leur puiſſe dire.) *Les*
Caraïbes entendant cela n'oſerent
répondre, attendu qu'ils craignent
beaucoup les Negres, qui ſont en-
viron douze contre un Caraïbe.
Pendant ce Diſcours il arriva
trois à quatre cens Negreſſes, char-
gées comme des Mulets de Caſſa-

ve, & de Bananes ; (La Cassa-
ve est une espece de galette qu'ils
font avec de la racine de Mayoc,
qu'ils cultivent tres-soigneuse-
ment, & qui leur tient lieu de
pain, & la Banane est un fruit
long comme un grand concombre,
& à peu prés de la même grosseur)
L'Assemblée estant finie, Mr le
Major ordonna que l'on mist un
Baril d'Eau-de-vie dans leur
grande Jarre (une Jarre est un
grand Vase de terre propre à faire
le Ouycoüs, qui est une liqueur
composée de Cassave avec de l'eau
& plusieurs ingrediens qu'ils lais-
sent aigrir ; cette liqueur enyvre

beaucoup ,) ils burent tous de cette Eau-de-vie, & plusieurs s'enyurerent, & la nuit ils se battirent à coups de coûteaux & à coups de fléches ; il y en eut beaucoup de tuez & plusieurs blessez , du nombre desquels fut le Capitaine Madé, *qui reçut un coup de flé-che au travers des deux cuisses. Le lendemain Mr le Major fit assembler les Capitaines & tous les Chefs , & les fit appeller à tour de rolle , pour leur donner à chacun un Chapeau , deux haches , deux serpes, dix gros grains de cristal, deux Rasoirs , deux Calbasses d'Eau de vie , quatre aulnes de Rubans ,*

trois aulnes de toiles, & deux livres de poudre à tirer: ils furent tous si contens que leur joye alla au delà de tout ce que l'on peut s'imaginer. Aprés que cette distribution eut esté faite, Mr le Major apercevant le saint Mesmin qui étoit pendu au dessus de sa rête (c'est une Calebasse remplie de petites pierres comme les joüets des petits enfans) il se mit en devoir de le faire tourner comme le Pyaie; mais ils luy dirent, Compere va pas toucher là; car Maboya y emporteroit toy, *à quoy il leur répondit* qu'il étoit bon Pyaie, *& que* sitôt qu'il l'auroit fait

tourner trois fois, il feroit venir Maboya (MABOYA *veut dire le Diable*) *ayant entendu cela, pour ne point faire trouver Mr le Major menteur, je sortis du Carbet, & ayant remarqué qu'il y avoit derriere un grand Cassier qui portoit ses branches sur la couverture qui étoit trouée en plusieurs endroits, je montay par le moyen de cet arbre sur la couverture; je me plaçay directement au dessus de la tête du Pyaie Caraïbe, & quand je vis que Mr le Major tournoit pour la troisiéme fois le saint Mesmin, je laissay tomber mon Cargoussier dans lequel il y*

avoit 16. Cargouſſes avec les bal-
les ſur la tête du Pyaie que je luy
caſſay, ce que voyant les Caraïbes,
ils prirent tous la fuite, en criant
que le Compere Coullet étoit bon
Pyaie. Ils crurent tous que c'étoit
effectivement Maboya qui étoit
tombé ſur leur Pyaie, & afin qu'ils
en fuſſent mieux perſuadez, je
pris le temps de leur fuite pour
deſcendre en bas ſans qu'ils me
viſſent; leur terreur panique étant
paſſée ils revinrent nous faire reſ-
ſouvenir que les Anglois devoient
revenir avec deux Navires au
plein de la lune pour emporter les
bois qu'ils n'avoient pû emporter

le premier voyage, & que nous avions fait brûler, & leur ramener 4. Caraïbes avec les Negres qu'ils avoient à la Barbade, ce qui nous fit resoudre d'envoyer un ordre par un exprés au Maistre d'une Barque qui étoit à 7 lieuës de nous, & qui faisoit sa charge de Roche à Chaux, de nous venir trouver, ce qu'elle ne pût faire qu'au bout de 3. jours. Dés qu'elle fut moüillée nous nous embarquâmes avec nôtre Bagage, & nous fismes route pour la Martinique, où nous arrivâmes le 10. *Decembre à 9. heures du matin.* TIBERGE.

Mr N... de Monthelon (*ou*

Montholon) Abbé regulier de
saint Sulpice, dans le Diocese
du Belley & de l'Ordre Cîteaux,
est mort dans son Abbaye dans
un âge fort avancé. Il étoit fre-
re aîné de Mr de Monthelon,
mort Premier President du Par-
lement de Roüen; il avoit un
autre frere qui se noya en Bu-
gey il y a plusieurs années, &
qui avoit beaucoup de merite,
& une sœur morte Religieuse
dans l'Abbaye de Bons à Bel-
ley, qui dépend de celle de saint
Sulpice. Mrl' Abbé de saint Sul-
pice étoit fort estimé de tous
ceux qui le connoissoient. La

régularité de ſa conduite, & les augmentations qu'il a faites dans ſon Abbaye, & qu'il a renduë par là une des plus conſiderables de l'Ordre, rendront ſa mémoire chere à ſes ſucceſſeurs. Cet Abbé vivoit d'une maniere fort noble ; il étoit Seigneur de Machura qui dépend de ſaint Sulpice. Il y a des vins tres-délicats dans cette Contrée, & qui ſont fort recherchez par les Etrangers.

Nicolas de Monthelon fût Avocat général du Parlement de Dijon, & François 1. ſon fils fut Préſident au Parlement de

de Paris, & Garde des Sceaux de France dans le pénultiéme Siécle. Etienne de Montholon ſon ayeul, & pere de Nicolas avoit épouſé Marie de Gannay, ſœur de Jean, Chancelier de France, & de Germain, Evêque de Cahors, & enſuite d'Orleans; & ce Prélat qui aimoit beaucoup ſon petit-neveu le tira de Bourgogne, dont cette Famille eſt originaire d'une Maiſon appellée Monthelon, & qui luy a donné ſon nom; & il luy conſeilla de s'attacher au Parlement de Paris, où ſon mérite & ſa probité le firent

beaucoup conſiderer ; il commença à exercer la profeſſion d'Avocat, & dans les années 1522. & 1523. il eut la generoſité de ſe charger de la cauſe de Charles de Bourbon, Connêtable de France, contre Loüiſe de Savoye, mere du Roy François. I. Ce Monarque qui ſe trouva *incognito* à ce Plaidoyé, fut ſi touché de l'éloquence & du mérite de Mr de Monthelon, que quoiqu'il eut ſoûtenu des intereſts contraires à ceux de la Ducheſſe ſa mere, il le fit Avocat géneral du Parlement de Paris, & il l'éle-

va enſuite aux autres Dignitez dont je viens de parler. François II. du nom ſon fils, & Seigneur d'Aubervilliers aprés ſon pere, ayant eſté longtemps ſimple Avocat, fut élevé par Henry III. à la Dignité de Garde des Sceaux ; & aprés la mort de ce Prince il les remit au Cardinal de Vendôme en 1569. & il mourut à Tours l'année ſuivante.

Avant ceux dont je viens de parler, Jean de Monthelon, * Docteur de Sorbonne fut Secretaire d'Etat de Philippe le Hardy, & de Jean *ſans Peur*

Ducs de Bourgogne. Les Hiſtoriens l'ont fort celebré. Charles de Monthelon Chevalier de Malthe ſe ſignala pour le ſervice de ſon Ordre, ſous le Grand-Maître d'Aubuſſon ſon oncle maternel. Henry Pantaleon, dans ſon Hiſtoire des Chevaliers de l'Ordre de ſaint Jean de Jeruſalem, parle tres-avantageuſement de Charles de Monthelon, & il n'eſt pas le ſeul qui diſe qu'il contribua beaucoup à faire lever le Siége que Mahomet II. mit devant Rhodes en 1480. Jean de Monthelon, Docteur en Droit &

Chanoine régulier de ſaint Victor de Paris eſtoit fils de François I. Garde des Sceaux ; il fut l'Auteur du *Promptuarium*, ou *Breviarium divini Juris, & utriuſque humani* que Henry Erienne imprima en 1520. en deux volumes. Pierre de Monthelon, Docteur & Profeſſeur de Sorbonne, Chanoine de Laon & mort en 1596. fut fort celebre par ſa Doctrine. Jacques de Monthelon, fameux Avocat a donné un excellent Recüeil d'Arreſts ; il mourut en 1622. François de Monthelon, Conſeiller d'Etat des Rois

Henry III. Henry IV. & Loüis XIII. mourut en 1626. aprés avoir fondé la maiſon des Peres de l'Oratoire à noſtre Dame des Vertus. On prétend qu'il y a eu un Guillaume de Monthelon Cardinal ſous Clement VI. mais je n'oſe l'aſſurer, les preuves n'en eſtant pas bien certaines, & d'ailleurs cette Maiſon ayant eſté remplie de tant d'Honneurs & de Dignitez, qu'elle n'a pas beſoin pour eſtre illuſtrée de Fictions ou de Faits douteux; je dois ſeulement faire remarquer qu'elle s'eſt longtemps diſtinguée dans

la profession des Armes, avant de prendre le party de la Robe, & qu'outre la branche de Monthelon d'Aubervilliers, dont feu Mr le premier Président de Roüen estoit Chef ; il y en a encore une dont est Chef Mre Mathieu de Monthelon Conseiller au Châtelet, pere de Mr de Monthelon Conseiller au grand Conseil. Cette branche se forma en la personne de Jerôme de Monthelon, Sr de Perrousseaux Conseiller au Parlement, 2e fils de François 1. de ce nom, Garde des Sceaux, & ensuite Conseiller d'Etat, & Intendant

de Juſtice à Orleans. Il mourut en 1618. & laiſſa de Madelaine de Bragelogne Guillaume dont je vais parler. Jerôme Maître d'Hoſtel ordinaire de la Reine Marie de Medicis, pere d'un Conſeiller de la Cour des Aides de Rouen, & Madeleine, femme de Denis Palluau, d'où eſt venu feu Mr de Palluau, mort Doyen du Parlement, & pere de feu Mr le Marquis de Palluau, Maréchal de Camp. Guillaume qui eſtoit l'aîné fut Conſeiller au Parlement, & pere de Jeroſme Mailtre des Comptes, qui a laiſſé poſterité,

& de Guillaume Substitut de Mr le Procureur General, qui a aussi laissé posterité.

Feu Mr le premier President de Rouen a laissé des enfans de Marie-Anne de la Guillaumie, morte en 1694. sçavoir Charles François de Monthelon 2. du nom, qui fait ses exercices à l'Academie, & quatre filles, dont trois sont Religieuses. Ce Magistrat avoit épousé en secondes nôces en 1700. Marie-Madeleine de Canonville, Dame de Grosmesnil, veuve de de Mr le Baron d'Esneval, Vidame de Normandie, Ambas-

sadeur en Portugal & ensuite en Pologne. Cette Dame est petite-fille d'Anne-Françoise de Lomenie, seconde femme de Mr le Chancelier Boucherat. Feu Mr de Monthelon fut reçu Conseiller au Grand Conseil en 1679. & premier Président de Rouen en 1691. Il est mort en 1703. Il estoit fils de même que Mr l'Abbé de S. Sulpice, de François de Monthelon 3. du nom, qui aprés avoir exercé pendant vingt-sept ans la Profession d'Avocat avec beaucoup d'honneur, fut honoré du Brevet de Con-

ſeiller d'Etat en 1645. & de
Dame Marie Lannier. Ce Fran-
ɔçois eſtoit fils de Jean auſſi
Conſeiller d'Etat, & petit-fils
du ſecond Garde des Sceaux de
cette Maiſon, & de Geneviéve
Chartier, d'une famille qui
ſubſiſte encore à Paris, en la
perſonne d'un fameux Avocat
de ce nom.

L'Abbaye de Saint Sulpice
a eſté fondée par Amé II. du
nom & premier Comte de Sa-
voye, Seigneur de Bugey, qui
avoit fait vœu de fonder une
Abbaye dans ſes Etats pour
avoir lignée. Enſuite de ce vœu

il eut un fils appellé Humbert ; mais ce jeune Prince étant tombé malade, & Amé craignant de le perdre faute d'avoir accompli son vœu, il fit bâtir & fonda l'Abbaye de S. Sulpice à la persuasion de la Comtesse de Savoye sa femme. Cette Abbaye est la sixiéme fille de celle de Pontigny ; & les Historiens rapportent qu'en 1130. quinze Religieux de l'Ordre de Cîteaux & Bernard leur Superieur allerent dans les montagnes de Bugey par la permission d'Hugues, Abbé de Pontigny, dans le dessein d'y mener une vie pé-

nitente & plus auſtere que celle de Pontigny, & ils établirent l'Abbaye de S. Sulpice. L'Abbaye de Chaſſagne en Breſſe, poſſedée par Mr Pajot Conſeiller Clerc au Parlement, & celle de Bons, qui eſt une Abbaye de Filles, en dépendent. L'Abbaye de Falcera en Toſcane, au Dioceſe de Civita-Caſtellana en dépendoit autrefois, parce qu'environ l'an 1143. elle avoit eſté fondée par les Abbez de S. Sulpice. Nicolas le Goux de la Berchere, oncle de Mr l'Archevêque de Narbonne, eſtoit predeceſſeur imme-

diat de Mr de Monthelon. Dom Demonjournal à qui le Roy vient de donner cette Abbaye, comme vous verrez dans la ſuite, a un frere dans l'Ordre de Ciſteaux, qui y eſt tres-eſtimé.

Mre François Joiſel, Preſtre, Docteur de la Faculté de Theologie de Paris, Doyen de la même Faculté, Seigneur de Douy & de la Ramée, eſt mort âgé de 90. ans. Il avoit toûjours eſté fort zelé pour la ſaine Doctrine; il fit même dans le temps des grands mouvemens qu'exciterent en France les queſtions

de la Grace, un voyage à Rome, pour y deffendre la bonne Cauſe. Il eſtoit bon Theologien, & il avoit une éloquence naturelle, qui faiſoit beaucoup de plaiſir à tous ceux qui l'entendoient parler dans les Aſſemblées de la Faculté. Sa Latinité eſtoit pure & digne du ſiecle d'Auguſte, & perſonne ne parloit plus aiſément que luy ſur le champ, & ſur toutes ſortes de ſujets. Il eſtoit exact pour l'obſervation de la diſcipline, & rien ne pouvoit l'obliger d'en rien relâcher. Il avoit eſté Chanoine de Meaux.

Mre Jean-François Joiſel, Sr de Juilly, Conſeiller du Roy & Maiſtre ordinaire en ſa Chambre des Comptes, eſt ſon neveu. Ils ſont d'une ancienne famille de Paris, qui a donné pluſieurs Officiers aux Cours Superieures de cette Ville. Mr Joiſel a eſté porté à la Paroiſſe de Saint Nicolas du Chardonnet, ſur laquelle il demeuroit. Toute la Faculté de Theologie aſſiſta à ſon Convoy ; les Docteurs eſtoient en fourrure. Le corps de ce Docteur a enſuite eſté porté à ſa Terre, où il a ſouhaité d'eſtre enterré.

Mr de la Roque, Docteur en Theologie de la Faculté de Paris, Sous-Doyen de la même Faculté, & ci-devant Theologal de l'Eglise de Meaux, a succedé à Mr Joisel, & il est devenu par cette mort Doyen de la Faculté. Il fit une Harangue latine à son installation dans cette dignité, selon l'usage, le premier de ce mois dans l'Assemblée des Docteurs. Ce Discours qui fut tres-beau roula en partie sur l'éloge de la Faculté; il parla de son antiquité, de sa severité dans ses exercices, & des grands hom-

mes qu'elle a produits. Il parla enſuite des devoirs d'un Doyen &de l'attention qu'il doit avoir pour l'obſervation des Loix de la Faculté ; il s'étendit beaucoup ſur ce ſujet, & fit voir que ſans la pratique rigoureuſe de ces Loix la réputation de la Faculté de Paris ne ſe ſoûtiendroit pas longtemps, & qu'elle ne ſera celebre qu'autant qu'elle fera obſerver rigoureuſement ſes Statuts. A cette occaſion il parla du relâchement où eſtoient tombez les plus grands établiſſemens, parce que l'on n'a-

voit pas eſté ferme dans la pratique de leurs Statuts & de leurs Loix. Ce Diſcours reçut de grands applaudiſſemens, & quoy que Mr de la Rocque ſoit Doyen, c'eſt à-dire le plus ancien Docteur de la Faculté de Theologie de Paris, il le prononça avec beaucoup de force. Il a le talent de la parole ; il prêche avec ſuccés ; & l'on ne peut avoir plus de zele qu'il en a pour la ſanctification des ames.

Je paſſe à l'Article des Benefices donnez par le Roy dans la derniere Promotion ; le nom-

bre en eſt grand, quoy qu'il n'y ait point d'Evêchez. Comme j'ay à vous parler de pluſieurs Abbayes données, je ne repeteray point au commencement de chaque Article, les mots de *le Roy a donné telle Abbaye*, ou *pourvû de telle Abbaye, &c.* & le premier mot de *donné* ſervira pour tous les autres par leſquels j'aurois dû commencer chaque Article.

Le Roy a donné l'Abbaye de Saint Jean de Falaiſe, Dioceſe de Seez à Mr l'Abbé de Saint-Aulaire, Chanoine & Grand Vicaire de Perigueux.

Il eſt Docteur en Droit de la Faculté de Paris, & il a eſté élevé dans le Seminaire de Saint Magloire. Il joint à un merite generalement reconnu une naiſſance diſtinguée. La maiſon de Beaupoil dont il eſt originaire eſt de Bretagne, où elle eſtoit déja tres-conſiderable dans le quatorziéme ſiecle, puiſque Yves de Beaupoil, Chevalier, prit le party de Charles de Blois, Duc de Bretagne, contre Jean de Montfort, & aprés la mort de Charles tué à la Bataille d'Avray en 1364. il ſe retira auprés du Roy Char-

les V. qui fit sa Paix avec Jean de Montfort alors Duc de Bretagne. François de Beaupoil Seigneur de Saint Aulaire, un de ses petits-fils fut grand Panetier des Rois François I. & Henry II. & fut Chevalier de l'Ordre du Roy. Germain son fils fut aussi Chevalier de l'Ordre & Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roy Charles IX. Il y a trois branches de cette maison : sçavoir, celle de Mr le Marquis de Saint-Aulaire Lieutenant general de Limosin, frere de Mr l'Evêque de Tulles, & de l'Academie

Françoiſe ; celle du nouvel Abbé ; & celle de Mr le Marquis de Lanmary, grand Echanſon de France.

L'Abbaye de Quincy à Mr l'Abbé Baſtide, Auſmônier des Pages de Sa Majeſté. Mr l'Abbé Baſtide eſt Chapelain du Chaſteau de Brie-Comte-Robert & Chanoine de S. Omer. Il s'eſt toûjours fort attaché aux fonctions de ſon miniſtere, & il les a toûjours remplies avec beaucoup d'exactitude. L'Abbaye de Quincy eſt tres-ancienne & fort celebre dans l'Hiſtoire. Mr l'Abbé de Mal-

mieſſe à qui Mr Baſtide ſucce-
de, eſtoit d'une tres-ancienne
maiſon, qui a donné dans le
dernier ſiecle un Evêque à l'E-
gliſe de Conſerans en Bearn.
L'Abbaye de Quincy a eſté
poſſedée par d'autres perſon-
nes d'un grand merite, & d'u-
ne vertu qui a édifié l'Egliſe,
ſur tout dans le quinziéme &
dans le ſeiziéme ſiecle, où les
Abbez & les Religieux de
Quincy ſe diſtinguerent de
leurs voiſins par une regularité
& une reforme rare dans ces
ſiecles là.

L'Abbaye de Meimac à Mr
l'Abbe

l'Abbé de Rochette, Grand-Vicaire de Clermont. Cette Abbaye a esté long temps possedée par Mr l'Abbé de Mêchatin, Comte de Lyon & frere de Mr l'Evêque de Gap, & en dernier lieu par Mr Tournely, Docteur & Professeur de Sorbonne. Mr l'Abbé de Rochette à qui le Roy vient de la donner, joint à une naissance fort distinguée, un merite & une pieté qui le rendent digne des premieres dignitez ; il est tres-bon Theologien. Il a étudié dans les sources, & il s'est fait dés sa plus tendre jeunesse une

étude particuliere des Saints Peres, & il les a lûs avec tant de ſoin qu'il n'y a preſque point de paſſage dans leurs écrits un peu importans qu'ils ne ſçache par cœur.

Le Prieuré de Bellamcombe à Mr l'Abbé de Morlet. Ce Prieuré eſt fort ancien ; & a produit de grands ſujets. Un Religieux de ce Prieuré brilla fort dans le Concile de Conſtance, lorſqu'on y traitta de l'affaire de Jean Hus & de Jerôme de Prague ; ſon zele y fut remarqué, & les Peres luy en firent des remerciemens. Il

avoit ſuivi à ce Concile ſon General, qui n'y brilla pas moins. Mr l'Abbé de Morlet qui vient d'avoir ce Prieuré, s'eſt diſtingué dans le monde par ſes taiens. Il eſt tres verſé dans la connoiſſance des Langues, & il ſçait parfaitement l'Ecriture Sainte. Il s'eſt appliqué à cette étude depuis ſa plus grande jeuneſſe, perſuadé que de celle là dépend le ſuccés de toutes les autres. Ce nouvel Abbé eſt d'une naiſſance conſiderable. Il eſt allié à toutes les meilleures familles de Picardie, où Mrs de Morlet

estoient déja connus dans le penultiéme siecle. Cette famille a donné de grands sujets à l'Ordre de Saint Benoist, & à celuy de Saint Augustin.

L'Abbaye de Saint Sulpice, Ordre de Cisteaux, Diocese de Bellay, à Dom Monjournal, Docteur de Sorbonne, & Professeur en Theologie au College des Bernardins de Paris. Ce Religieux est le quarante-deuxiéme Abbé de Saint Sulpice depuis Bernard qui en fut le premier Abbé, & qui mourut en 1135. ainsi qu'il est porté par la Charte de la Fonda-

tion. Ce Bernard a eu d'illuſtres Succeſſeurs. David quatorziéme Abbé, fut Vicaire general de Berlio d'Ameſin, Evêque de Bellay en 1272. & un des grands Theologiens de ſon temps. Bernard des Echelles vingt-deuxiéme Abbé, ne fut pas moins habile ; il aſſocia Jean d'Oncieux, Chevalier, Seigneur de Douvres, & Alix ſa femme, aux Prieres de la Maiſon de Saint Sulpice. Jean d'Argit ſon ſucceſſeur, obtint d'Amé V. Comte de Savoye, & ſurnommé *le Comte Vert*, la haute, moyenne, & baſſe Juſti-

ce de l'Abbaye de Saint Sulpice. Jacques de Moyria, Abbé d'Hautecombe, fut le vingt-ſixiéme Abbé de Saint Sulpice. Pierre d'Eſcrivieux fut le vingt-ſeptiéme Abbé, & un des plus grands Geometres de ſon temps. Pierre de Mornieu, d'une famille qui ſubſiſte en Bugey, dans la perſonne de Mr de Gramond, fut le trente-quatriéme. On voit dans le Recüeil des Epîtres d'Eraſme deux Lettres qu'il écrivit à cet Abbé, & qui font voir l'eſtime qu'il en faiſoit. Jean de Belmont fut le trente-ſixiéme.

Gaſpard & Louis Dinet, Evêques de Maſcon, furent ſes ſucceſſeurs. Pierre Nivelle, puis Abbé de Ciſteaux & Evêque de Luçon, leur ſucceda, & à celui-ci, Mr de la Berchere. Dom Monjournal eſt un des plus ſçavans hommes de l'Ordre de Ciſteaux. Sa réputation y eſt fort grande.

Celle de Marcilly, à Dom d'Houdreville, qui eſt tres-eſtimé par ſa vertu & par ſa capacité encore plus que par ſa naiſſance, quoy qu'elle ſoit tres-conſiderable. Il a exercé dans ſon Ordre, qui eſt celuy de

Cisteaux, des emplois qui prouvent que ſes Superieurs l'eſtiment beaucoup. Mr l'Abbé de Ciſteaux a une grande confiance en luy, & il luy en a donné des marques en pluſieurs occaſions. L'Abbaye de Marcily eſt dans le Dioceſe d'Autun. Elle eſt fort ancienne & elle a donné à l'Egliſe des Solitaires qui l'ont édifiée par leur pieté & par la pratique exacte des vertus religieuſes. Cette Communauté eſt remplie de beaucoup de perſonnes de diſtinction du Duché de Bourgogne.

Celle de Montier-neuf, ſituée

dans la Ville de Poitiers, de l'Ordre de S. Benoiſt, à Dom du Poirier de Vallois, Religieux du même Ordre. C'eſt un homme de qualité qui tient par ſa famille aux meilleures Maiſons de l'Anjou & de la Touraine. Il eſt parent de Mr le Marquis de Raſilly, Sous-Gouverneur de Meſſeigneurs les Princes, fort connu par ſa pieté, par ſa probité, & par ſa prudence, qui ne laiſſe rien à deſirer. Cet Abbé a prêché avec beaucoup de ſçavoir & d'onction. Il s'eſt appliqué à l'étude des Conciles & de la

Discipline de l'Eglise, où il a fait de grands progrés, ce qui luy a esté d'un grand secours pour les Controverses, où il s'est appliqué pendant plusieurs années par ordre de la Cour.

Comme l'Abbaye de Montier-neuf tient un des premiers rangs dans l'Université de Poitiers, & que cette Abbaye est fort considerable tant par ses beaux Privileges & par les Benefices qui en dépendent, que par les Religieux de cette Maison qui sont presque tous de maisons distinguées, le Roy a fait un choix qui a esté fort

applaudi en nommant pour remplir cette place Mr l'Abbé du Poirier de Vallois, qui unit en sa personne la naissance, la pieté, & les belles lettres ; il est frere du R. P. Poirier Jesuite, qui a esté long temps Principal au College de la Fléche. L'Abbaye de Monstier neuf est une des plus anciennes de France. Elle estoit déja fort considerable sous les Rois Jean & Charles V. son fils, qui y firent l'un & l'autre divers pelerinages.

La Coadjutorerie de Liessis à Dom Agapite d'Ambrine. Ce Religieux est fort conside-

ré dans son Ordre, plus encore par son esprit & par son merite que par sa naissance, qui est cependant tres-considerable, puisqu'il est allié aux meilleures Maisons de Poitou & de Picardie. Il est tres-habile Theologien, & il s'est fort distingué dans le cours de ses études, où il s'est attiré une estime generale.

L'Abbaye du Pré, au Mans, à Mᵉ Marie-Claire de Beringhen, fille de Mʳᵉ Jacques-Louis Marquis de Beringhen, Chevalier des Ordres du Roy, Comte de Chasteauneuf, pre-

mier Ecuyer de la petite Ecurie, & Gouverneur des Citadelles de Marſeille. Je vous ay pluſieurs fois parlé de cette Maiſon ſur de tres-bons Memoires. Ainſi je ne vous en diray pas davantage aujourd'huy. Perſonne n'ignore que feu Mr de Beringhen, grand pere de la nouvelle Abbeſſe, eſtoit d'une ſageſſe ſi reconnuë, qu'il eſtoit generalement regardé comme le Caton de ſon temps. Le pere de cette Abbeſſe marche ſur ſes traces, & il ſuffit de le nommer pour donner auſſi toſt une idée d'un homme prudent & ſage.

La mere de cette Abbeſſe eſt fille de feu Mr le Duc d'Aumont, qui avoit épouſé. N.... le Tellier, fille du Chancelier de ce nom. Mr le Marquis de Beringhen, frere de la nouvelle Abbeſſe, qui a épouſé Mlle de Beaumanoir-Lavardin, dont l'eſprit répond à la valeur, s'eſt fort diſtingué dans le ſervice dans un âge peu avancé. La nouvelle Abbeſſe a auſſi une ſœur qui a épouſé Mr de Vaſſé. Le ſang dont cette Abbeſſe eſt ſortie doit ſuffire pour faire connoître les vertus dont elle eſt ornée, & qu'elle remplit di-

gnement tous les devoirs de la Profession qu'elle a embrassée. L'Abbaye du Pré a esté possedée pendant plusieurs années, par Dame Catherine-Marie d'Aumont, sœur de feu Mr le Duc d'Aumont & de Me la Comtesse de Broglio. C'estoit une Dame d'une tres-grande vertu.

Celle des Olives à Mᵉ de Sucet de Valois. Cette Dame est d'une tres grande naissance. Sa maison est originaire de Bretagne où elle estoit déja considerable sous François II. dernier Duc de Bretagne, & pere de la Reine

Anne épouſe des Rois Charles VIII. & Louis XII. Le dernier de ces Princes eut beaucoup de confiance en un Chevalier de Sucet, qu'il avoit connu en Bretagne pendant qu'il y eſtoit, & lorſqu'il fut fait priſonnier par l'Armée du Roy Charles VIII. auquel il ſucceda quelque temps aprés. L'Abbeſſe qui donne lieu à cet Article eſt de l'Ordre de Saint Benoiſt, & elle joint à l'éclat de ſa naiſſance de grands talens pour la conduite d'une Maiſon Religieuſe. Elle a exercé avec applaudiſſement les prin-

cipales Charges de ſa Commu-
nauté, & elle s'y eſt acquiſe l'a-
mitié de toutes les perſonnes
qui ont eſté ſoûmiſes à ſes
ordres.

Celle des Clairets, à Madame
Eliſabeth de Chavigny. Cette
Daime eſtoit Religieuſe dans la
même Abbaye, où elle a don-
né de grands exemples de ver-
tu. Elle eſt fille d'Armand Leon
le Bouthillier, Comte de Chavi-
gny, Seigneur de Pons; & d'E-
liſabeth Boſſuet, & elle eſt ſœur
d'Armand-Victor Comte de
Chavigny, Capitaine de Vaiſ-
ſeau; de Claude-François Co-

lonel du Regiment d'Auvergne, mort en 1703. de Loüis, Colonel du Regiment de Quercy ; de Denis, Evêque de Troyes ; & elle eſt niéce de François, ancien Evêque de Troyes ; de Gaſton-Jean Baptiſte, Marquis de Chavigny, Brigadier des Armées du Roy, & Colonel du Regiment de Piémont ; & de Jacques-Leon, Conſeiller honoraire au Parlement de Paris ; de Loüis & de Gilbert-Antoine, Chevalier de Malte, & de Madame la Marêchale de Clairambault.

Celle de Bival à Madame du

Fours de Ruissery; cette Dame est d'une ancienne Famille originaire du Forest dans le Gouvernement du Lyonnois; elle est alliée à la maison de Verdun, & à celle de Tournon qui sont les plus illustres de ces Provinces. La nouvelle Abbesse a donné des marques de sa prudence & de son habileté dans les Charges qu'elle a exercées dans sa Communauté. Feuë Madame l'Abbesse de Bival a souvent dit en parlant d'elle, que personne ne pouvoit mieux remplir un jour sa place que Madame du Fours. La Communauté de Bival a

donné des marques éclatantes de la ſatisfaction qu'elle avoit du choix du Roy par les réjoüiſſances qu'elle a faites à l'occaſion de cette nomination. Cette Abbaye eſt en Normandie. Madame du Fours eſt parente d'un Abbé de ce nom de l'Ordre de Premontré.

Le ſerment de fidelité de l'Egliſe de Tournay à Mr l'Abbé de Muyn Docteur de Sorbonne, & grand Vicaire de Tournay ; il eſt fils de feu Mr de Muyn Intendant de Rochefort, & frere de Mre Jean-Antoine Lucas de Muyn, Conſeiller en

la ſeconde Chambre des Enquêtes ; & de Mr de Muyn qui ſert dans la Marine depuis pluſieurs années avec beaucoup de diſtinction ; cet Abbé eſt auſſi frere du Géneral de l'Ordre de Premontré, auſſi Docteur de Sorbonne. La Famille de Mr Lucas eſt fort ancienne dans le Parlement de Paris.

Le ſerment de fidelité de l'Egliſe d'Aix à Mr l'Abbé de Forbin, dont le mérite & la pieté ſont connus. Il eſt d'une branche cadette de la Maiſon de Janſon. M^re Charles-Gaſpart-Guillaume de Vintimille du Luc

des Vicomtes de Marſeille, à preſent Archevêque d'Aix, eſt proche parent de Mr de Forbin, eſtant petit fils d'une Janſon. Cette Maiſon eſt tres-ancienne & tres-illuſtrée. Le celebre Palamede de Forbin qui fut premier Preſident du Parlement d'Aix & Gouverneur de Provence a fait beaucoup d'honneur à cette Maiſon, & il a jetté les fondemens de la grandeur dont elle brille aujourd'hui. Il y a pluſieurs branches de cette Maiſon, & elles ont toutes produit des perſonnes de valeur & de merite. Le nom

de Forbin-Janſon eſtoit deja connu ſous le regne du Roy Jean, & ceux qui le portoient eſtoient dans une grande conſideration à la Cour. Un Janſon ſe diſtingua à la Bataille de Poitiers, où ce Monarque fut fait priſonnier par le Prince de Galles fils du Roy Edouard, & que l'on ſurnommoit *le Prince Noir*; il y donna de grandes marques de ſa valeur.

Et l'Archidiaconné de l'Egliſe de Conſerans à Mr l'Abbé Deſaugis, qui eſt un Eccleſiaſtique auſſi diſtingué par ſa vertu & par ſon merite, que par

ſa naiſſance ; ſa Famille eſt originaire de Languedoc, & elle a formé diverſes branches, qui toutes ont produit des perſonnes d'un grand merite. Celuy qui fait le ſujet de cet article fournit en ſa perſonne une preuve de l'attention que le Roy apporte dans le choix qu'il fait des ſujets qui doivent eſtre employez au ſervice de l'Egliſe ; il eſt bon Theologien, & il joint à la connoiſſance qu'il a des Queſtions les plus épineuſes qui regardent la Religion, de grandes lumiéres ſur le Gouvernement Eccleſiaſti-

que

que; il a passé une partie de sa vie dans les Seminaires.

J'ai oublié de vous parler du ferment de fidelité de Noyon que le Roy donna il y a deja quelques temps à Mr l'Abbé Cachet, Chanoine de la Collegiale de Trevoux dans le Diocese de Lyon. Cet Abbé est Bachelier de la Faculté de Theologie de Paris, & Docteur en Droit de la Faculté de la même Ville; il est fort sçavant, & ses lumieres ne sont point bornées à la connoissance de la Theologie & du Droit; il est aussi bon Geometre & grand

Mathematicien ; il eſt parent de Mr Cachet de Montezan, cy-devant Prevôt des Marchands de Lyon, & premier Preſident du Parlement de Dombes.

Je dois ajoûter ici que lors que je vous ai parlé de la nomination de Mr l'Abbé du Pujet à l'Evêché de Digne, je vous ai dit que ſon pere Preſident à Mortier du Parlement de Touloufe avoit eu ſa Charge de Mr de Montauron ; mais ce fut ſon ayeul Jacques du Puget, Seigneur de ſaint André, Conſeiller & depuis Preſident à Mortier du même Parlement,

qui acheta de luy cette Charge ; il estoit fils de François du Puget, Seigneur de la Bastide; & de N.. de Saint-André, le même qui ayant esté deputé en Cour par la ville de Toulouse en 1587. demanda au Roy Henry III. l'Amiral de Joyeuse pour Gouverneur du Languedoc. Mr l'Abbé du Pujet a son frere aîné President à Mortier ; les autres sont, Mr du Puget Lieutenant de Roy au Neuf-Brisac, & cy-devant commandant un Bataillon du Regiment du Roy ; Mr du Puget, Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint Loüis,

Capitaine dans le même Regiment, & deux Chevaliers de Malthe, l'un cy-devant Enseigne des Galeres du Roy, retiré depuis longtemps à Malthe, & l'autre Lieutenant Colonel du Regiment de Dragons de Saint Chaumont; ses trois autres freres morts dans le Service sont, un Capitaine du Regiment de Dragons du vieux Languedoc, mort en Catalogne; un Lieutenant dans le Regiment de Navarre, tué à l'âge de dix sept ans au Siége de Luxembourg; & un Capitaine du Regiment du Roy, mort à la Bataille de

Ner Winde. Cette Maison a été autrefois tres-considerable & fort connuë en Provence sous les noms du Puget, de Saint Alban, & de Bals; mais ruinée dans les Revolutions de cette Province, & du Comté de Nice. Il paroît par les Titres & dans les Ecrits de plusieurs Historienss qu'elle se retira en Languedoc environ l'an 1427. où elle subsiste encore sous les mêmes noms du Puget & de Saint-Alban, & a fait les branches des Seigneurs de Saint-André, Ayeuls de Mr l'Abbé du Puget; de la Serre, établies de-

puis dans les Pays-bas ; de la Marche dans l'Isle de France, & c'est de celle-cy qu'estoit issu Mr de Montoron dont j'ay parlé au commencement de cet article, & celle de Pomeuse en Brie, éteinte depuis en la personne d'Etienne du Puget Evêque de Marseille decedé en 1668. Toute cette Maison a toûjours servi avec distinction, & il y a encore plusieurs Officiers dans les Armées de S. M. qui en sont issus.

Si vous souhaitez sçavoir ce qui a esté écrit de plus surprenant, de plus admirable, de

plus extraordinaire & de plus prodigieux par les Naturaliſtes, les Hiſtoriens & les Voyageurs ſur les choſes naturelles, ſur les Coûtumes, ſur les Uſages, & ſur les Opinions, vous l'apprendrez dans un Livre nouveau qui paroît ici depuis quelque temps, & qui, autant que j'en puis juger par le grand debit qui s'en fait, doit ſatisfaire voſtre curioſité. Il eſt intitulé *Mital, ou Avantures incroyables, & toute-fois, & cetera*, & il ſe vend chez Charles le Clerc, Quay des Auguſtins, du côté du Pont Saint Michel, à la Toi-

ſon d'or. Tout eſt nouveau dans cet Ouvrage ; il eſt unique dans ſon eſpece, dans ſon projet, dans ſon deſſein, & dans ſon execution. Il contient une diverſité fort amuſante ; on y trouve un mélange d'enjoument & de ſerieux, qui en rend la lecture fort agreable. Ne vous fatiguez point, croyez-moy, comme beaucoup d'autres, pour y trouver des explications miſterieuſes ; il n'y en a point d'autre dans le deſſein de l'Auteur, que celle qu'on peut tirer de ce que je vous ay dit au commencement de cet

article; puiſque c'eſt un jeu ſur ce que bien des gens nous ont laiſſé par écrit de plus biſarre, de plus merveilleux & de plus incroyable. On en promet une clef, dont je vous feray part auſſitôt qu'elle paroiſtra; je vous diray cependant que le ſtile de ce livre eſt fort aiſé, qu'on y trouve en pluſieurs endroits un ſel répandu fort à propos, qui donne beaucoup de goût pour ce qu'on lit; auſſi cet ouvrage eſt-il d'unhomme qui en a donné pluſieurs au public, qui les a tres-bien reçus.

Je vous envoïe l'article ſuivant de la même maniere que je l'ai reçu.

Une Dame des amis de Mada-me la Presidente de Croismare étant à une Terre de Mr le Marquis de Braque, nommée la Cave, proche Chantilly, trouva en rêvant seule, & se promenant vers la fin de l'Automne dernier, une fleur blanchâtre qui ne paroît que dans ce temps & qui ressemble assez à des cheveux blancs, ou à une barbe blanche, ce qui donna l'idée à la Dame de feindre l'Histoire cy jointe; elle se proposa de l'envoyer en bouquet à Madame la Presidente de Croismare le jour de sa Feste, Dame d'un caractere aimable, & qui attire par ses manieres

charmantes tout ce qu'il y a de gens de mérite & d'esprit.

A MADAME LA PRESIDENTE DE CROISMARE,

BOUQUET.

UN jour me promenant seule aux Bois de la Cave,
J'entendis marcher près de moy:
Et me tournant avec effroy;
J'apperçus un Vieillard d'une mine assez grave,
Qui me dit d'un ton radoucy,
Que cherchez-vous, Madame, icy?
Je cherche quelques violettes,
Luy dis-je, d'un ton gracieux.
Quoy dans cette saison voir des fleurs en ces lieux!

Ne cherchez-vous point les fleu-
rettes
D'un aimable & jeune amoureux?
Monseigneur, ou Monsieur, car selon
vostre mine,
Je ne puis deviner quel est vostre ori-
gine:
Lorsque l'on passe soixante ans,
L'on ne songe point aux Amans.
Soixante ans, me dit-il, vous n'en
avez pas trente,
Et si de mes respects vous paroissiez
contente,
Je vous prefererois à de jeunes beau-
tez,
Qui viennent me chercher dans ces
lieux écartez.
Ce Monsieur estoit un vieux Fau-
ne,
Qui depuis tres-longtemps habite les
Forests.

Sa barbe avoit bien prés d'une
aune.
Il venoit la friſer dans les taillis
ſecrets,
Et débarboüiller ſon teint jaune.
Je crûs qu'aprés ce tendre aveu,
Il m'accorderoit ma demande.
Je le tentay diſant, voſtre barbe eſt
trop grande;
Vous en pourriez couper un peu,
Elle en deviendroit plus fournie,
Car eſtant grande, il faut qu'elle
ſoit bien garnie.
Comme un ſecond Bias il portoit un
paquet;
Il y prit des ciſeaux, & ſans cere-
monie
Il coupa juſtement dequoy faire un
Bouquet.
Il n'eſt pas le premier, qui ſans un
coup de hache

M'a sacrifié sa mouſtache,
Croyant me prouver ſon amour.
Le Faune a pû croire à ſon tour,
Me voyant ramaſſer ce qu'il venoit de tondre,
Qu'au ſien je pourrois bien répondre;
Mais il ſe trompe lourdement:
Car à vous parler franchement,
Quoy qu'une femme de mon âge
Eut peine à trouver un Amant,
Elle ne voudroit point d'un ſi laid perſonnage;
Et je ne comprens pas que de jeunes Beautez,
Viennent exprés pour luy dans des lieux écartez,
A moins qu'il n'ait auſſi la vertu d'un Satyre,
Dont je ne fais pas cas, & que je n'oſe dire.

Enfin le jour baiſſant il fallut nous
quitter ;
Ce qui ne ſe fit point ſans luy bien
proteſter ,
Qu'auſſi toſt que Phœbus montreroit
ſa coëffure ,
Je viendrois profiter de l'heureuſe
avanture.
Heureuſement pour moy l'hyver &
les frimats
Me tirerent bien-toſt de tout cet em-
baras.
Le Soleil pour long-temps abandon-
na la Plaine ,
Eole y vint ſouffler juſqu'à perte
d'haleine ,
Neptune y fit couler mille & mille
ruiſſeaux ,
Qui monterent enfin juſques ſur les
côteaux.
Ainſi chacun reſta dans ſa triſte ca-
bane ,

A manger ſon chapon, ſon canard,
ou ſa canne ;
Mais ſi-toſt que l'Hiver a fait
place au Printemps,
Je n'ay point heſité d'abandonner
nos champs
Pour me trouver icy le jour de voſtre
Feſte ;
Car à vous honorer je ſeray toûjours
preſte.
C'eſt pourquoy je vous offre aujour-
d'huy ce Bouquet
Qui n'a ny Jaſminny Muguet ;
Mais la barbe d'un Faune eſt mille
fois plus rare
Que les plus belles fleurs dont le
Printemps ſe pare.

Je vous envoye un Air nouveau, dont les paroles ont eſté

notées par Mr de Montailly.

PLAINTE DES BUVEURS CONTRE LA GELE'E.

QU'on ne m'apporte point pour soulager ma peine,
La triste boisson du Flamand,
Ny le breuvage du Normand:
Puisqu'une Saison inhumaine
Fait périr en un jour, Bachus dans son Berceau,
Il ne faut plus songer qu'à descendre au Tombeau.

On a fait cette année la distribution des Prix de l'Academie des Jeux Floraux à Toulouse, avec le même appareil

& les mêmes ceremonies que l'on fait tous les ans, & dont je vous envoyay l'année derniere un détail fort exact.

Mr le Chevalier d'Aliez, déja connu par plusieurs Pieces d'éloquence, se surpassa dans celle qu'il prononça ce jour-là à la gloire de Clemence Isaure, qui a donné lieu par ses bienfaits à l'établissement des Jeux Floraux. Cet Eloge reçut de grandes loüanges, & l'Auteur fut fort applaudi il y a deux ans lorsqu'on lût dans l'Assemblée publique des Prix, une Analyse de sa composition sur une

Epigramme de Martial. Mr le Chevalier d'Aliez eſt fils d'un Conſeiller au Parlement de Touloufe.

Mr du Laurens, Avocat general de la Table de marbre, & qu'une Tradition domeſtique dit être de la famille des du Laurens de Provence quia donné un Archevêque à l'Egliſe d'Arles, & un à celle d'Embrun, fit enſuite la lecture d'une Analyſe de ſa compoſition ſur une Epithalame de Barcle. Ce Magiſtrat ſe trouvant premier Capitoul ou Chef du Conſiſtoire il y a quelques années, répon-

dit à la *Semonce* qu'on fait ordinairement le second Dimanche de chaque année, pour les Jeux Floraux dans le grand Consistoire de l'Hostel de Ville, où est la Statuë de Clemence Isaure. Celuy qui fit la *Semonce* cette année-là estoit Mr d'Asp, President à Mortier au Parlement de Toulouse, & auparavant Maire de la même Ville ; la replique de Mr du Laurent reçut de grands applaudissemens, & il parut dés-lors meriter la place de Mainteneur des Jeux Floraux, qu'on vient de luy donner, & qui vacquoit

par la mort de Mr d'Aldeguier, Treſorier de France, & dont le fils eſt Membre des Jeux Floraux ; la place de Survivancier qu'avoit feu Mr du Laurens a ſervi à l'Academie pour faire une bonne acquiſition, puiſque Mr de Granague fils de Mr de Caulet Preſident à Mortier au Parlement de Touloufe, & neveu du fameux Evêque de Pamiers de ce nom, à qui elle a eſté donnée, eſt un de ces hommes d'un gouſt ſûr & delicat qu'on deſire dans toutes les Societez, & qui font honneur à toutes les Compagnies dont

ils deviennent Membres.

On fit enſuite la diſtribution des Prix, & de quatre qu'on doit donner chaque année, on n'en a diſtribué que deux celle-cy. Le premier à Mr l'Abbé Pellegrin, pour une Ode adreſſée à Mr le Duc d'Orleans, ſur la Priſe de Lerida, & le ſecond deſtiné à l'Elegie, à une Eglogue qui a pour titre l'*Oiſeau*, & dont Mr de la Motte eſt Auteur. Les Ouvrages de Mr Pellegrin meritent de grands éloges. De celebres Academies ont déja rendu juſtice à ſon merite en plus d'une occaſion,

& ſon nom fait un préjugé en ſa faveur ; on attribuë à Mr de Pellegrin ſon frere quelques Pieces de Theatre qui ont eu un grand ſuccés ; ce qui fait voir que l'eſprit eſt hereditaire dans cette famille. Mr de la Mothe, déja pluſieurs fois couronné dans les Academies de Paris & de Toulouſe, a eſté exclus du Prix de l'Ode & de celuy du Poëme dans la derniere diſtribution, par un endroit qui luy eſt fort glorieux, puiſque c'eſt pour avoir remporté trois Prix dans chacun de ces genres, & il y a apparence qu'il le ſera

un jour de celuy de l'Eglogue, ſi pour l'empêcher de compoſer pourles Prix, on ne luy fait bientoſt le même honneur qu'on fit à Mrs Baïf & Ronſard, auſquels on envoya un Apollon d'argent pour les prier de ne plus compoſer pour les Prix, parce que leur plume faiſoit tomber des mains celles de tous les autres Auteurs, & que le ſuccés de ces deux grands hommes décourageoit les Poëtes de ce temps-là.

L'Eglogue de Mr de la Mothe a eu autant d'Admirateurs qu'il y a eu de gens qui l'ont lûë.

Les

Les Prix destinez au Poëme & à la Prose, ont esté remis, & il semble par là que l'Academie a jugé que les Auteurs qui ont travaillé pour les meriter, ont succombé sous le poids de l'entreprise. Cependant plusieurs de ces Auteurs ont une réputation tres-bien établie, & la severité des Jeux Floraux à leur égard, ne servira qu'à faire beaucoup d'honneur à cette Compagnie.

Outre les deux Pieces couronnées, on a imprimé dans le Recüeil celles qui auroient merité de l'estre, si d'aussi

dangereux concurrens que Mrs Pellegrin & de la Mothe n'avoient pas paru ſur les rangs, du nombre deſquelles ſont une Ode qui a pour titre *la Muſique*, dont Mr le Roy Conſeiller au Chaſtelet, & de l'Academie Royale des Inſcriptions, connu par les Opera de ſa compoſition, qui ont eu beaucoup de ſuccés, eſt l'Auteur. C'eſt le même qui a fait l'Ode qui a pour titre *la Lyre d'Horace*, qui eſt conſacrée à la gloire de Mr de la Mothe, & qui fait l'Apologie de ſes ouvrages. *L'Idylle ſur la mort de Tyrcis*, de Mr l'Abbé Aſſelin, qui con-

courut l'année derniere pour le Prix de Poëſie de l'Academie Françoiſe, dans un âge où l'on ſçait à peine diſtinguer les divers genres de la Poëſie; telle ſeroit auſſi l'Ode qui a pour titre *La Levée du Siege de Toulon*, à la gloire de Mr le Comte de Grignan, ſi l'Ode ſur la Priſe de Lerida n'avoit merité le Prix; & celle auſſi ſur la Priſe de Lerida de Mr l'Abbé de Maumenet qui auroit, de l'aveu des Connoiſſeurs, diſputé le Prix à celle qui l'a remporté, ſi elle n'avoit pas eſté imprimée dans un nouveau Journal. Les ou-

vrages ſuivans peuvent eſtre auſſi de ce nombre, puiſqu'ils ont eſté imprimez avant la diſtribution des Prix. Ce ſont l'Ode qui a pour titre *la Beauté*, adreſſée à Me la Princeſſe de Guemené; celle qui eſt adreſſée à Madame la Ducheſſe, & une autre ſur la naiſſance de Monſeigneur le Duc de Bretagne, toutes trois compoſées par Mr Gendron du petit Fourchaud, connu par ſes beaux talens pour la Poëſie, & ſur tout par celuy qu'il a pour les Vers tendres.

Les petites altercations auſquelles le Prix de l'Ode a donné lieu cette année fourniſſent

depuis quelque temps un agreable jeu aux Partisans de la belle Litterature, & à ceux qui sont dans le gouſt de la Poësie; l'Auteur qui a cru avoir merité ce Prix, & celuy à qui il a été adjugé écrivent avec vivacité; l'un contre l'injustice qu'il croit qu'on luy a faite; & l'autre pour soûtenir le jugement rendu en sa faveur. Cette guerre Poëtique amuse le Public agreablement.

On a publié un avertissement nouveau qui renferme tout ce qui regarde les Prix des Jeux Floraux, qui seront distribuez

l'année 1709 Je vous l'envoye-
ray dans ma Lettre du mois
prochain.

Mr le Marquis de Villequier,
Colonel d'Infanterie, a épouſé
Mlle de Guiſcard. Il eſt fils de
Louis d'Aumont, Duc & Pair
de France, Marquis de Ville-
quier, premier Gentilhomme
de la Chambre, & de Dame
N... de Broüilly de Piennes.
Mr le Duc d'Aumont eſt petit-
fils d'Antoine d'Aumont & de
Rochebaron, Duc, Pair & Ma-
réchal de France, & qui eſtoit
petit-fils de Jean 6^e du nom,
auſſi Maréchal de France. Pier-

re 3. ſon pere avoit épouſé en premieres nôces Anne de la Baume, fille de Marc de la Baume, Comte de Montrevel. L'Abbaye de Reſſons de l'Ordre de Prémontré, dans le Dioceſe de Rouen, a eſté fondée par les Seigneurs de la Maiſon d'Aumont, & on y voit leur tombeau. Jean Abbé de Reſſons vivoit déja en 1150. ce qui fait connoiſtre que la Maiſon d'Aumont eſtoit connuë avant le douziéme ſiecle. Elle a eſté longtemps attachée aux Ducs de Bourgogne.

Dame Catherine de Guiſ-

card, Marquiſe de Villequier, eſt fille unique de Louis de Guiſcard, Comte de la Bourlie, Marquis de Magny, Chevalier des Ordres du Roy, Lieutenant general de ſes Armées, & Gouverneur de Sedan, & auparavant de Namur, & Ambaſſadeur Extraordinaire en Suede, & d'Eliſabeth de Langlée, fille de Claude de Langlée Seigneur de l'Epicheliere, Maréchal general des Camps & Armées du Roy. Louis-Auguſte de Guiſcard, Colonel du Regiment de ſon nom, frere unique de la nouvelle épouſe,

mourut à Vienne de la petite verole en 1689. Mr le Comte de Guiſcard eſt fils du fameux Comte de la Bourlie, auſſi Gouverneur de Sedan, Sous-gouverneur de Sa Majeſté & Maréchal de Camp ; & de Geneviéve de Longueval, Seigneur de Tenelles & de Lemont, & d'Eliſaberh de Margival. Outre Mr le Comte de Guiſcard, Mr le Comte de la Bourlie eut encore de cette Dame deux fils & une fille ; le premier fut Capitaine aux Gardes & enſuite Colonel du Regiment de Normandie ; la fille

a épouſé Camille Savari, Com-
te de Breves. Gabriel de Guiſ-
card pere de Georges Comte
de la Bourlie dont je viens de
parler, forma la branche de la
Bourlie. Il eſtoit le troiſiéme
fils de Jean de Guiſcard ſecond
du nom, & de Françoiſe de la
Barte. Ce Jean eſtoit fils d'un
autre Jean, Gentilhomme or-
dinaire de la Chambre du Roy
en 1541. & de Souveraine de
Genoüillac, fille de Jean Baron
de Gourdon de Vaillac & de
Marguerite d'Aubuſſon. Ber-
nard de Guiſcard 4. du nom,
l'un de ſes ayeux s'obligea de

garder ſon Chaſteau de la Coſ-
te, qui eſtoit alors une Forte-
reſſe conſiderable, contre les
courſes des Anglois, pour le
ſervice du Roy Charles V. &
pour le deffendre avec plus de
fidelité, il fut reçû aux gages
de ce Prince au mois de May
de l'an 1548. avec douze Ser-
gens de pied & ſix Hommes
d'Armes, dont il fut établi
Capitaine. Il avoit épouſé He-
lix de Montagu, fille de Ber-
trand de Montagu, Seigneur
de Moncuc en Quercy. Gail-
lard de Guiſcard, grand oncle
de ce Bernard, ayant merité

auſſi bien que ſes freres, d'eſtre fait Chevalier dans les guerres de Gaſcogne, où il ſervoit encore en 1539. fut prié en 1334. par un Particulier nommé *Pierre de la Tour* de luy conferer le titre de Nobleſſe, en le faiſant Chevalier à l'article de la mort, & par un honneur dont il y a peu d'exemples, le Roy Philippes de Valois confirma cet Ennobliſſement & cette Chevalerie par Lettres du mois d'Aouſt 1337. Leonard de Guiſcard, Chevalier Seigneur de la Coſte & de la Bourlie, vivoit en 1280. Il eſtoit fils

de Bernard de Guiſcard, qui eſtoit honoré du même titre, & qui vivoit vers le milieu du treiziéme ſiecle. La branche aînée de cette maiſon qui porte le nom de la Coſte, ſubſiſte en Quercy ; François de Guiſcard fils unique de Georges de Guiſcard & d'Heliette d'Alart, a épouſé Catherine le Berton, fille de Pierre Baron de Marnac. Il eſt neveu de Mr l'Abbé de Guiſcard, Preſtre & Beneficier en Quercy, dont le merite eſt ſingulier. Il alla en Suede avec Mr le Comte de Guiſcard, & il ſe fit generale-

ment eſtimer à la Cour du Roy de Suede.

Mre Arnold de Ville, Chevalier Baron libre du Saint Empire, Seigneur Baron des deux Moldaves, du Bandeſelle, Termoigne, Ferme, Biemarée, Frere, & autres Lieux, Inventeur & Directeur de la Machine de Marly, vient d'épouſer à Metz, Damoiſelle Anne Barbe de Courcelles, fille de Charles-Joſeph de Courcelles, Ecuyer Seigneur de Montigny & de la Grange, Conſeiller Secretaire du Roy prés le Conſeil Souverain d'Alſace, & de

Dame Anne-Barbe de Besser.

Mr le Baron de Ville est fils de feu M^re Weinand de Ville, Chevalier Baron libre du Saint Empire, Seigneur de Bandeselle, Termoigne, Ferme, Biemarée, Frere &, autres lieux, & de Catherine-Isabelle de l'Erneux.

Mr le Baron de Ville qui vient de se marier s'est distingué, estant encore fort jeune par une érudition infiniment au dessus de son âge; son application à l'étude des belles Lettres, l'a toûjours élevé au dessus des autres dans les Universitez où il a

étudié, & ſur tout dans celle de Louvain qui l'a regardé comme un prodige ; la reputation qu'il s'eſt acquiſe dans un âge peu avancé, obligea S. A. E. feu Maximilien-Henry Electeur de Cologne, de le nommer, ſortant à peine des Ecoles, à l'Echevinage de la Ville Souveraine du pays & Cité de Liége. Il exerça cette Charge avec une habilité & un deſintereſſement qui luy acquirent un applaudiſſement general. Sa Famille a un Domaine dans le Pays de Liége, où ſont pluſieurs Miniéres de charbon de terre, &

des Droits des Araines, pour le maintien desquels il donna des preuves, & l'attente des merveilleux talens qu'il avoit pour l'élevaton des Eaux; ce qui joint à l'estime particuliere qu'en faisoit Mr le Maréchal de Marsin General des Armées d'Espagne, pere de Mr le Maréchal de Marsin dernier mort, avec lequel il avoit esté élevé comme parent & amy, donna occasion à S. A. S. feu Mr le Prince de Condé de le faire prier par feu Mr le Maréchal de Luxembourg, de luy proposer de faire un voyage en France, pour

donner ſes avis ſur les moyens qu'on cherchoit de donner de l'eau à Verſailles. Ce Baron étant venu en Cour, propoſa entr'autres deſſeins, celuy de la prodigieuſe Machine de Marly, qu'il a conduite à ſa perfection, malgré tous les obſtacles qu'il y a trouvez, tant du côté de la nature que de la choſe même, & malgré les oppoſitions de tous ceux qui ſe picquoient d'en ſçavoir le plus, qui ne pouvoient compter ſur la neceſſité d'une choſe ſi incomprehenſible. Le Roy qui avoit eu la bonté de demander ſouvent à S.

A. E. & aux Echevins de Liége, que Mr le Baron de Ville continuât ſes travaux, dont Sa Majeſté eſtoit ſi ſatisfaite, leur demanda auſſi qu'il luy fût permis de ſe défaire de ſa Charge, & de le diſpenſer des engagemens où l'attachoient ſa naiſſance & ſes Charges, S. A. E. & les Etats de Liége accorderent cette demande à S. M. & marquerent par les Lettres Patentes qui luy en furent expediées, qu'*ils ne ſe privoient qu'à la ſeule conſideration de S. M. & pour luy plaire, d'un Sujet qui leur eſtoit ſi precieux, & qu'ils le recommandoient*

doient à S. M. comme un Sujet qui leur estoit recommandable par sa naissance & par son mérite personnel; ensuite de quoy S. M. en 1692. luy accorda des Lettres de Naturalité tres-distinguées, dans lesquelles il est porté qu'*aprés avoir fait ses preuves au Conseil, qu'avant le 14. siécle, sa Maison portoit le même nom & les mêmes armes qu'elle a aujourd'huy, & qu'elle possedoit presque tous les mêmes biens dont elle joüit à present, & qu'elle occupoit les mêmes Charges & Dignitez, que les autres plus anciennes & nobles Familles du Pays*

de Liége ; Sa Majesté le reconnoît Gentilhomme d'Extraction & d'ancienne Noblesse, & que ses services importans, sa rare intelligence & son habileté mériteroient toutes ses graces, si sa Naissance ne les luy donnoit pas comme elle les luy donne.

Le Roy, Monseigneur & Messeigneurs les Ducs de Bourgogne & de Berry luy ont fait l'honneur de signer son Contrat de mariage, à la priere de Mr le Duc de la Roche-Foucault qui a toûjours honoré de ses bontez & de sa protection Mr de Ville, depuis qu'il est en

France, l'indiſpoſition de Mr de Courcelle qui ſouhaitoit voir finir ce mariage, n'ayant pas permis à Mr de Ville de venir demander cette grace à Sa Majeſté.

Mr & Me de Courcelle ſe ſont acquis une eſtime ſi univerſelle par leurs bontez & par leurs maniéres genereuſes envers ceux qui ont eu beſoin de leur ſecours, que toute la Ville de Metz, & les Pays circonvoiſins ont marqué une joye extraordinaire d'un mariage ſi bien aſſorti, entre un Gentilhomme ſi diſtingué, & d'un

auſſi grand mérite & une De-
moiſelle qui a toûjours édifié
le Pays par ſa pieté, par ſa dou-
ceur, & par la charité qui luy
eſt naturelle.

Meſſire François Seguier, Che-
valier Seigneur de Liancour, Ca-
pitaine de Fregate épouſa le 19.
du paſſé, Damoiſelle Loüiſe-
Marie-Anne de Saint Pol, nié-
ce de Meſſire François de Saint
Pol-Hécourt, Prieur des Gran-
ges le Roy, & de feu Mr le
Chevalier de Saint Pol-Hécourt
ſon frere, commandant l'Eſca-
dre des Vaiſſaux de S. M. dans
les Mers du Nort, qui mourut

il y a deux ans, comblé de gloire, ayant esté tué dans un Combat qu'il donna contre plusieurs Vaisseaux de guerre Anglois qui furent pris à l'abordage, & conduits à Dunquerque, honorant le Triomphe & le Convoy de leur Vainqueur. Ces deux Maisons sont illustres & tres-anciennes, la premiere ayant produit des Magistrats celebres, également recommandables par leur mérite & par leur naissance; celle de Saint Pol, dont on a déja parlé est originaire de Bretagne, & connuë dans cette Province dés le temps.

temps de ſes premiers Souverains ; elle ſe diviſa enſuite en pluſieurs branches, il y a prés de quatre cent ans ; un puiſné ayant épouſé la fille de Pierre le Prince, Seigneur de la Briche, Guidon des Gens-d'Armes du Roy Henry II. & de Peronne de Biſchauteau, forma celle de Meſſieurs de Saint Pol-Hécourt ; Pierre de Saint Pol, Seigneur de Hécourt ſon petit-fils, laiſſa trois enfans, François de Saint Pol-Hécourt, Prieur des Granges le Roy ; Marc-Antoine de Saint Pol-Hécourt, Chevalier de Saint

Loüis, commandant l'Eſcadre de Dunquerque, & feu Pierre de Saint Pol-Hécourt, Seigneur de Lémondans leur aîné, pere de la Damoiſelle dont le mariage donne lieu à cet article.

Mr Robert de Saint Vincent, Conſeiller au Parlement, & Commiſſaire aux Requêtes du Palais, a épouſé Mademoiſelle Nivelle, ſeule fille du ſecond lit de ce celebre Avocat. Ce mariage a eſté fort aprouvé, leurs peres eſtant deux anciens Avocats du Parlement, qui ont remply avec une tres-grande diſtinction les devoirs de leur

profession pendant plusieurs années, & qui ont eu l'honneur d'entrer dans les Conseils de deux Princes du Sang.

Mr Robert de Saint Martin, fils de Mr Robert ancien Avocat, qui pouvoit compter une succession d'Avocats au Parlement de pere en fils pendant plus d'un siécle, a eu dans son alliance quatre Presidens à Mortier. Il a eu place dans le Conseil de feu S. A. S. Monsieur le Prince de Condé il y a plus de 40. ans, & depuis la mort de Mr de Gourville, il a esté choisi par Monsieur le

Prince d'aujourd'hui pour Chef de ſon Conſeil, & Intendant de ſes maiſons & affaires.

Mr Nivelle qui tient l'un des premiers rangs dans le Barreau, & qui en continuë l'exercice depuis plus de 40. ans avec la même vivacité, ce qui eſt preſque ſans exemple au Palais, a eu auſſi l'honneur d'avoir une place dans le Conſeil de S. A. S. Monſieur le Prince de Conty, de maniere que s'eſtant trouvez l'un & l'autre dans les Conſeils de deux Princes d'une même maiſon, ce hazard leur a fait naître le deſſein de réunir

leurs familles par ce mariage fait avec l'agrément des deux grands Princes dont je viens de parler.

Monsieur le Prince avoit aussi eu la bonté d'obtenir l'agrément de la Charge de Procureur general du grand Conseil, pour Mr de Saint Vincent qui estoit Conseiller en cette Compagnie avant son mariage ; mais les difficultez qui se sont trouvées touchant la vente de cette Charge, l'ont obligé de remercier le Roy de l'agrément qu'il avoit eu la bonté d'accorder, & de lui demander celui de

la Charge de Conſeiller au Parlement & Commiſſaire aux Requêtes du Palais, où il a eſté reçu ayant ſuivi en cela le conſeil de ſa famille, & particulierement celuy de Mr Robert Procureur du Roy au Chaſtelet ſon oncle, qui remplit cette Charge importante depuis prés de quarante ans, avec la ſatisfaction du public qui connoiſt ſon aſſiduité au travail, où il eſt infatigable. Ce Magiſtrat a fort approuvé ſon choix ayant toûjours eu beaucoup de conſideration & d'amitié pour Mr Nivelle.

Il y a eu dans sa maison dans le dernier siecle un General de l'Ordre de Cisteaux, & un Evêque ; sçavoir, Mre Pierre Nivelle Evêque de Luçon, qui eut cet Evêché aprés Mr le Cardinal de Richelieu.

Je dois ajoûter que Mr le Procureur du Roy a aussi consenti à ce mariage, à cause de l'estime singuliere qu'il a, ainsi que sa famille, pour le merite, la vertu & la modestie de Me Nivelle, qui est de la famille de Mrs Riot & Pavillon, d'une tres-ancienne noblesse alliée à plusieurs Conseillers du Parlement, qui

a pris un ſoin particulier de donner une éducation tres-avantageuſe à Mlle Nivelle avec une dotte conſiderable, ayant bien voulu luy remettre la plus grande partie des biens qu'elle tenoit de ſon ayeul en faveur de ſon mariage avec Mr Nivelle dans la vûë de marier ſa fille à un Conſeiller au Parlement, independemment du bien de Mr Nivelle ſon pere.

L'Ordre de Bataille de l'Armée de Flandre que je vous envoye, eſt le ſeul ſur lequel on puiſſe compter ſûrement, eſtant

different de celuy qui a paru à l'ouverture de la Campagne, à cauſe des divers changemens qui y ont eſté faits aprés la Revûë generale que Monſeigneur le Duc de Bourgogne fit le 8. & le 9. de ce mois. Ce n'eſt pas que parmy un auſſi grand nombre de noms propres, qu'il s'en trouve dans le détail d'une Armée de plus de cent mille hommes, il n'y en ait quelques-uns qui ne m'ayent embaraſſé, rien n'eſtant ſi facile que de ſe tromper aux noms propres, lorſqu'ils ne ſont pas parfaitement bien écrits. C'eſt

une faute presque generale dans toutes les Relations, & à laquelle, jusqu'icy ceux qui les écrivent n'ont pû faire assez d'attention. Rien n'est plus necessaire à ceux qui aiment les nouvelles, que d'avoir des Ordres de Bataille, parce qu'ils servent à éclaircir beaucoup de choses ; que l'on sçait par là dans quelle Ligne sont les Officiers Generaux, & que l'on apprend au juste, le nombre de Troupes dont une Armée est composée, car on ne peut imposer là-dessus, & mettre dans un Ordre de Bataille,

des Regimens qui ne ſont point dans l'Armée dont il s'agit. Il eſt vray que l'on ne peut ſçavoir au juſte ce qui peut manquer de Troupes à chaque Bataillon ; mais il eſt conſtant qu'ils ſont tous complets au commencement de la Campagne, & que ſi dans la ſuite la deſertion, les maladies, & ce que l'on peut perdre de Troupes en differentes rencontres, les font plus ou moins diminuer, la même choſe ſe trouve parmi les Ennemis : mais ce qu'il y a de veritable à l'égard de l'Ordre de Bataille, que je

vous envoye, eſt que l'Armée de Monſeigneur le Duc de Bourgogne, eſt preſque toute compoſée de vieux Corps qui ſont plus que complets, & dans leſquels il y a des Soldats ſur-numeraires ; que loin qu'il y ait de la deſertion, pluſieurs Soldats ſe ſont enrollez dés qu'ils ont ſçu que ce Prince devoit commander en Flandre, & que pluſieurs qui avoient deſerté, ont accepté l'Amniſtie qu'il fit publier preſque auſſitoſt aprés ſon arrivée. Ainſi l'on peut compter qu'il n'y a jamais eu d'Armée plus

complette & plus leſte.

Vous ſçavez que Mr le Comte de la Mothe, commande auſſi en Flandres, un aſſez gros Corps de Troupes, pour pouvoir paſſer pour une petite Armée.

ORDRE DE BATAILLE
de l'Armée de Flandre.

MONSEIGNEUR LE DUC DE BOURGOGNE.

MONSIEUR LE DUC DE VENDOSME.

Mr LE MARE'CHAL DE MATIGNON.

LIEUTENANS GENERAUX.

Messieurs,

De Goebrian,
De Grimaldy,
De Guiche,
& d'Artagnan.

MARE'CHAUX DE CAMP.

Meſſieurs,

De l'Iſle,
De Filtzgerald,
De Grimaldy,
& de Palavicin.

OFFICIERS GENERAUX
DE LA DROITE.

LIEUTENANS GENERAUX.

Meſſieurs,

De Souſternon,
De Rohan,
& de Gaſſion.

MARECHAUX DE CAMP.

Meſſieurs,

De Coignies,
D'Apelter,
& de Puiguyon.

OFFICIERS GENARAUX DE LA GAUCHE.

LIEUTENANS GENERAUX.

Messieurs,

D'Albergotty,
& du Rozel.

MARECHAUX DE CAMP.

Messieurs,

De Bouzoles,
& de Ruffey.

PREMIERE LIGNE.

Mr de Pezeux, *Brigadier.*

DRAGONS.

La Mestre de Camp.	3. esc.
Belabre,	3.
Pezeux,	3.
	9.

Mr de Montmin, *Brigadier.*

CAVALERIE.

Maiſon du Roy,	13. eſc.
	13.

Mr de Beauveau, *Brigadier.*

Gendarmerie,	8. eſc.
	8.

Mr le Vidame, *Brigadier.*

Bourgogne,	3. eſc.
Saint-Aignan,	2.
Soucarriere,	2.
	7.

Mr de Rozen, *Brigadier.*

Druſſot,	2. eſc.
Rozen,	2.
Cravattes,	3.
	7.

Mr de Selve, *Brigadier.*

INFANTERIE.

Picardie,	3. bat.

Boulonnois, 2.

5.

Mr d'Arpajou, *Brigadier.*

Piémont, 3. bat.

Chartres, 2.

5.

Mr du Barail, *Brigadier.*

Le Roy, 4. bat.

4.

Mr de Mouchy, *Brigadier.*

Poitou, 2. bat.

Lorraine, 2.

4.

Mr d'Arling, *Brigadier.*

Charoſt, 2. bat.

Guyenne, 2.

4.

Mr d'Albergotty, *Brigadier.*

Gondrin, 2. bat.

Royal Italien, 1.

Louvigny, 2.

5.

Mr de Montpezat, *Brigadier.*

Gardes Françoises,	6. bat.
Gardes Suisses,	3.
	9.

Mr de Stokemberg, *Brigadier.*

Alsace,	4. bat.
	4.

Mr de Beüil, *Brigadier.*

Dauphin,	1. bat.
Nice,	1.
Figerald,	1.
Montroux,	1.
	4.

Mr d'Isanguien, *Brigadier.*

Royal,	3. bat.
Isanguien,	1.
Deslandes,	1.
	5.

Mr de Nangis, *Brigadier.*

Bourbonnois,	2. bat.
Mortemar,	2.

Obrien, 1.

5.

Mr de Pionzac, *Brigadier.*

Beauce, 2. bat.
Navarre, 3.
Pantoka, 1.

6.

Mr de Duras, *Brigadier.*

CAVALERIE.

Royal Rouſſillon. 3. eſc.
Villeroy, 2.
Duras, 2.

7.

Mr de Livry, *Brigadier.*

Orleans, 3. eſc.
La Motte 2.
Livry, 2.

7.

Mr de Nill, *Brigadier.*

Deſmareſts, 2. eſc.

Courcillon, 2.
Forſac, 2.

6.

Mr de Cloys, B*rigadier*.

Du Rozel, 2. eſc.
Cloys, 2.
Létang, 2.
Rouvroy, 2.
Verneüille, 2.

10.

Mr d'Anlezy, B*rigadier*.

D'Anlezy, 2. eſc.
Touloufe, 3.
Colonelle generale. 3.

8.

Mr de Villiers, B*rigadier*.

La Reine, 3. eſc.
Leſparre, 3.

6.

OFFICIERS GENERAUX du centre de la ſeconde Ligne.

LIEUTENANS GENERAUX.

Meſſieurs,
De Birkenfeld,
De Capres,
& de Puyſegur.

MARECHAUX DE CAMP.

Meſſieurs,
Le Chevalier de Luxembourg,
De Zuniga,
& de Villiers.

OFFICIERS GENERAUX DE LA DROITE.

LIEUTENANS GENERAUX.

Meſſieurs,
De Goebrian,
& de Magnac.

MARECHAUX DE CAMP.

Messieurs,

De Dreux,
& de Conflans.

OFFICIERS GENERAUX DE LA GAUCHE.

LIEUTENANS GENERAUX.

Messieurs,

De Cheladet,
& de Toulongeon.

MARECHAUX DE CAMP.

Messieurs,

De Villiers,
& de Senneterre.

SECONDE LIGNE.

Mr d'Aquaviva, *Brigadier.*

DRAGONS.

Rohan, 3. esc.

Aquaviva, 2.

5.

Mr de Mimure, *Brigadier.*

CAVALERIE.

Egmont, 2. esc.
Matignon, 2.
Dauphin Etranger, 3.

7.

Mr de Kook, *Brigadier.*

Belacueil, 2. esc.
Harcourt, 2.
La Bretêche. 2.

6.

Mr de Frezin, *Brigadier.*

Esclainvilliers, 2. esc.
Marcillac, 2.
Frezin, 2.

6.

Mr Gaydon, *Brigadier.*

Tourotte. 2. esc.
Mortenville, 2.

4.

Mr de Barentin, *Brigadier.*

Cayeux,	2. esc.
Barentin,	2.
Dauphin,	3.

7.

Mr Sebret, *Brigadier.*

INFANTERIE.

Perche,	2. bat.
Sparre,	2.
Daigny,	1.

5.

Mr Beaudoüin, *Brigadier.*

Vendosme,	2. bat.
Boufflers,	2.
Saint-Second,	1.

5.

Mr de Saint-Pierre, *Brigadier.*

Royal la Marine,	2. bat.
Saint-Vallier,	2.
Gassion,	1.

5.

Mr de Ringraf, *Brigadier.*

La Marck, 2. bat.
Ringraf, 1.
Tilly, 1.

4.

Mr Pfiffer, *Brigadier.*

Villards, 3. bat.
Pfiffer, 3.

6.

Mr du Buisson, *Brigadier.*

Greder, 3. bat.

3.

Mr de May, *Brigadier.*

May, 3. bat.

3.

Mr de Grenu, *Brigadier.*

Surbeck, 3. bat.

3.

Mr de Brandelé, *Brigadier,*

Brandelé, 3. bat.

3.

Mr de Courieres, *Brigadier.*

Provence,	2. bat.
Courieres,	1.
Naſſau,	1.

4.

Mr de Montmorency, *Brigadier.*

Condé,	2. bat.
Wentmel,	1.
Laern,	1.

4.

Mr de Grimaldy, *Brigadier.*

La Fere,	2. bat.
Agenois,	2.
Grimaldy,	1.

5.

Mr de Beringhen, *Brigadier.*

CAVALERIE.

Du Maine,	3. eſc.
Beringhen,	3.

6.

Mr de Lacatoire, *Brigadier.*

Cherisy, 2. esc.
Roye, 2.
Lacatoire, 2.

6.

Mr d'Acosta, *Brigadier.*

Fontaine, 2. esc.
Tarneau, 2.
Acosta, 2.

6.

Mr de Chanfeur, *Brigadier.*

Paon, 2. esc.
Saint Phal, 2.
Caëtano, 2.

6.

Mr de Mortany, *Brigadier.*

Dalso, 2. esc.
Royal Etranger, 3.

5.

Mr de ....., *Brigadier.*

DRAGONS.

Saint-Chaumont,	3.	esc.
Le Roy,	3.	
	6.	

OFFICIERS GENERAUX
du Corps de reserve du Centre.

LIEUTENANT GENERAL.

Mr de Saint-Maurice.

MARECHAL DE CAMP.

Mr de Notaff.

OFFICIERS GENERAUX
du Corps de reserve de la droite.

LIEUTENANT GENERAL.

Mr de Chemeraut.

MARECAHAL DE CAMP.

Mr d'Estrades.

OFFICIER GENERAL
du Corps de Reserve
de la Gauche.

MARECHAL DE CAMP.

Mr de Puiguyon.

RESERVE DE LA DROITE.

Mr de Pourieres, *Brigadier.*

DRAGONS.

Vaſſé,	3. eſc.
Pourieres,	3.

6.

Mr d'Uzés, *Brigadier.*

CAVALERIE.

Royal Piémont,	3. eſc.
Tarente,	2.
Uzés,	2.

7.

Mr d'Iverny, *Brigadier.*

INFANTERIE.

Lannoy,	2. bat.
Nivernois,	2.

4.

Mr de Montendre, *Brigadier.*

Bearn,	2. bat.
Greder Allemand,	2.

4.

Mr de Nugent, *Brigadier.*

CAVALERIE.

Ligondez, 2. esc.
La Tour, 2.
Nugent, 2.

6.

RESERVE DU CENTRE.

Mr de..... *Brigadier.*

INFANTERIE.

Gardes de Cologne, 1. esc.
Wallkel, 1.

2.

Mr d'Opelstein, *Brigadier.*

CAVALERIE.

Arco, 2. esc.
Opelstein, 2.

4.

Mr de Chassonville, *Brigadier.*

DRAGONS.

Chassonville, 2. esc.

Noraff, 2.
4.

Royal Artillerie, 2. bat.
Bombardiers, 1.
3.
Houſſards, 2. eſc.
camperont au Quartier General.

RESERVE DE LA GAUCHE.

Mr de Cano, *Brigadier.*

CAVALERIE.

Condé, 3. eſc.
Bellefonds, 2.
Cano, 2.
7.

Mr de Croüy, *Brigadier.*

INFANTERIE.

Royal Rouſſillon, 2. bat.
Crouy, 2.
4.

Mr de la Mothe, *Brigadier.*

CAVALERIE.

La Reine, 3. esc.

3.

Mr de Krukemberg, *Brigadier.*

Biron, 2. esc.

Braque, 2.

Royal Allemand, 3.

7.

Mr Pasteur, *Brigadier.*

DRAGONS.

Pasteur, 2. esc.

Richebourg, 3.

5.

Quoy que je vous aye déja parlé de l'arrivée de Mr le Duc de Noailles dans le Rouſſillon, & que je vous aye rapporté ce que ce Duc a fait auſſi-toſt

aprés ſon arrivée, cela ne doit pas m'empêcher de vous envoyer un Journal curieux & ſuivi, & qui peut paſſer pour un tres-beau morceau d'Hiſtoire. Ainſi vous y trouverez d'abord quelques faits dont je vous ay déja parlé ; mais moins hiſtoriquement traitez, & moins bien ſuivis que dans le Journal que vous trouverez remply d'une infinité de faits dont toutes les Nouvelles publiques n'ont point parlé.

JOURNAL
De la Campagne de Mr le Duc de Noailles, Commandant l'Armée du Roy dans le Roussillon.

Mr le Duc de Noailles n'ayant pû arriver à Perpignan que le 21. Avril, il s'appliqua entierement les jours suivans à faire preparer toutes les choses necessaires pour entrer en campagne, & pour cet effet il fut obligé tout incommodé qu'il estoit d'une entorse qu'il s'estoit faite à un pied en venant de Paris, de se donner des mouvemens extraordinaires..

Enfin aprés avoir dépêché un Courrier à Monsieur le Duc d'Orleans le 26. au soir (apparemment pour luy donner avis certain du jour qu'il assembleroit son Armée) & un autre à la Cour le 27. Il partit de Perpignan le 7. May à sept heures du matin & alla dîner au Boulou, où il voulut lui-même poster la Cavalerie à mesure qu'elle arrivoit, pour empêcher le dégast des fourages, & ménager le Paysan. Ce jour-là même Son Altesse Royale partit de Sarragosse.

Le 8. on se mit en marche à deux heures du matin, & aprés avoir passé les montagnes sans le

moindre obſtacle, on alla camper à la Junquieres & à la Capmane.

Le 9. on battit la generale à la même heure que le jour precedent & les Troupes arriverent à Fiquieres à neuf heures du matin. En approchant de la petite riviere de la Mouque, on fut averti que les ennemis avoient au Pont de Moulins cinq cens hommes, tant Payſans, que Miquelets; & plus bas au Gué de la même riviere un Corps de cent chevaux. Mr le Duc de Noailles, commanda de charger les uns & les autres. Mr de Leſſart Brigadier y marcha

avec quatre Escadrons ; mais la Cavalerie ennemie ne jugea pas à propos de l'attendre, & elle prit la fuite dés qu'elle l'apppperçut. D'un autre costé on fit avancer vers le Pont nos Fusilliers de Montagnes, un détachement de Grenadiers, avec le Piquet, soûtenu de la Compagnie des Gardes de Mr le Duc de Noailles, qui ont pour Capitaine Mr de Villedomar, Gentilhomme de Roussillon, fort estimé, qui est cette année premier Consul de Perpignan, & qui mene sa Compagnie de fort bonne grace par tout où on luy commande d'aller. Les Miquelets furent bien-

toſt diſſipez. On les pourſuivit juſqu'à Seſtella. Pluſieurs furent tuez & douze faits priſonniers avec un Lieutenant. L'on étendit le Camp depuis Figuieres juſqu'à Alfar. Le bruit du canon de Gironne ſe fit entendre juſques dans le Camp, & l'on apprit depuis que c'eſtoit pour l'arrivée du Prince Henry de Darmſtad, qui entra dans la Place avec un Bataillon d'Infanterie.

Le 10. ce Prince accompagné d'un Officier General Hollandois, & de Nebot Officier General Catalan, qui fut lors de la revolution un des premiers à embraſſer le

parti de l'Archiduc, jusqu'à mettre aux fers ceux des Officiers de son Regiment qui n'approuvoient pas sa rebellion; ce Prince, donc, s'avança assez prés avec quatre-vingt chevaux pour reconnoître nostre Camp. Un quart d'heure plutost ils couroient risque d'estre enveloppez, puisqu'alors nous avions dans le poste où ils s'arrêterent un Bataillon de Fusilliers de Montagne, avec un détachement de cent chevaux. Les Troupes enemmies estoient ce jour-là campées au Col d'Orriols; sçavoir, deux Regimens de Dragons à la solde des Hollandois, faisant cha-

GALANT *Regi-*
cun deux Escadrons, & le
ment de Cavalerie de Nebot com-
posé de quatre Escadrons.

Le II. *nostre General alla à*
son tour reconnoistre leur Camp,
ayant avec luy cinq cent tant Che-
vaux que Dragons, & les Ba-
taillons de Bel-air, qui est un Pro-
vençal, & de Pau-de-Jaffre Ca-
talan, refugié en Roussillon, tous
deux fort braves. Dés que Mr
le Duc de Noailles apperçut les
Vedettes ennemies, il détacha Mr
de la Framboisiere, Aide-Major
de Marsillac, avec cinquante che-
vaux & ses Gardes. Mais la
Garde avancée appercevant ce

mouvement se retira. Mr de la Framboisiere continua sa marche jusqu'au poste nommé l'Ange de Pontos, *d'où il découvrit une autre garde de 15. chevaux postez au Camp* de sainte Anne ; *on les chargea, ils prirent la fuite, repasserent la Fluvia, & allerent s'enfermer dans Bascara; nos Cavaliers les suivirent jusqu'à la Riviere, & ils en firent deux prisonniers; le Piquet passa l'eau, Pau de Jaffre eut dans ce passage un cheval tué sous luy ; mais nos gens qui apperçurent un Escadron de* 100. *chevaux qui estoit au delà de Bascara depuis la porte de la*

ville jusqu'à l'hermitage qui va à Gironne, s'arrêterent, & revinrent en deça de la Riviere. Monsieur le Duc ayant esté alors averty qu'il venoit du Col d'Orriols un détachement pour soûtenir les ennemis, il s'avança avec Mr de Lesart, & le reste des troupes qui estoient auprés de luy, & ramena le Piquet & les autres Chevaux avancez en tres-bon ordre, & sans avoir perdu aucun homme; on amena un prisonnier ennemi & un de leurs deserteurs. Les Ennemis ayant vû nostre General rentré dans son Camp, renvoyerent des troupes aux-mêmes Postes

d'où on les avoit chassez.

Le 12. & le 13. il ne se passa rien de particulier; on apprît que le Gouverneur de Gironne, nommé Dom-Ignatio Picalqués Catalan, qui a un frere Colonel de Dragons dans l'Armée de Mr le Duc d'Orleans, faisoit faire quantité de Palissades & de Fascines, pour reparer ses Fortifications, & que le Prince d'Armstad estoit dans la place, ayant laissé Nebot pour commander au Col d'Orriols; l'on sçût aussi que Mr le Comte Guy de Staremberg estoit arrivé à Barcelonne le 27. Avril avec quelques Officiers generaux, & qu'il estoit

allé du côté de Tortose. Les mêmes avis portoient que ce General avoit esté fort surpris à son arrivée de trouver les choses si differentes, de ce que le Conseil de l'Archiduc avoit mandé à Vienne : point d'argent, manque de provisions, grand découragement chez les Catalans ; ensorte qu'il a cru qu'il falloit s'en deffier. Quelques-uns d'eux entroient quelquefois dans le Conseil ; on ne les y appelle plus, ce qui les chagrine si fort qu'ils ne vont plus au Palais faire leur cour.

Le 14. Nebot repassa le Ter au Pont Majour, & s'alla poster

entre cette Riviere & Gironne, n'ayant laissé qu'une garde de Cavalerie au Col d'Orriols. Ce jour là on eut le détail juste des Troupes campées au delà du Ter, & qui outre les huit Escadrons cy-dessus nommez, ausquels se sont joints six Escadrons & sept Bataillons, sçavoir 1. *de Ferrer Castillan.* 2. *Portugais.* 2. *Lombards, Taf & Bonnasana.* 1. *Catalan nommé le Regiment de la Reine, &* 1. *Hollandois, ce qui fait selon ce que les Ennemis publient, trois mille hommes d'infanterie & deux mille de Cavalerie, mais des avis certains ne parlent au plus*

que de 2500. hommes d'Infanterie, & de 1200. chevaux.

Le 16. car il ne se fit rien de remarquable le 15. nostre Armée fut renforcée de trois Bataillons ; sçavoir, de celuy de Bugey, sorti de Roses, où il a passé l'hiver : & de ceux de la Force & d'Evoly, qui venoient de Cerdagne. Ce dernier est équippé tout de neuf ; ses armes sont neuves, & ses habits sont tres-propres ; ils sont bleus doublez de gris-blanc. L'ancien Colonel, Duc de Castel-d'Airola, de la Maison de Caraccioli, s'est retiré à Naples ; & c'est la plus petite perte que pouvoit faire le

Roy d'Espagne. Le Comte d'Evoli qui est à la teste de ce Regiment, est bien un autre homme.

Le 17. *Mr le Duc renvoya à Perpignan un détachement de Canonniers & de Mineurs pour travailler à l'Artillerie, & pour mettre en estat les chemins de la Montagne depuis Ceret jusqu'à Prat de Moüillloux, où l'on fait de grands Magasins.*

Le 18. *il arriva à Roses un Convoy de neuf Tartanes parti du Port de Vendre, sous l'escorte de la petite Fregate l'*Abel-Isac, *commandée par Mr de Ruthie, neveu de Mr l'Evêque de Rieux.*

Elles

Elles apporterent 4. pieces de canon de 24. deux de 16. & quanticé de munitions de guerre. Ce même jour Mr de Lessart alla reconnoistre au Bord de la Fluvia le Camp de S. Michel.

Le 19. le Marquis de Lucigny Maréchal de Camp, qui avoit échoüé au Port Mahon, en passant d'Italie à Barcelone, & que le Gouverneur du Port Mahon avoit envoyé à Collioure, d'où on l'avoit conduit à Perpignan, partit du Camp où Mr le Duc l'avoit appellé pour l'entretenir, & il luy permet d'aller passer un mois à Barcelonne.

Le 22. on quitta le Camp de Figueres. L'agrément que l'Armée y avois trouvé est que graces à la vigilance de nostre General & aux bons ordres qu'il avoit donnez les Miquelets ennemis depuis qu'on les avoit chaſſez du Pont de Moulins, ne parurent plus en aucun endroit ; les chemins des Perpignan à Figuieres furent auſſi libres qu'en pleine Paix, ce qui contribua à faire avoir tous les beſoins abondamment. Auſſi Mr le Duc avoit-il fait poſter ſur la route differentes eſcadres de Payſans, (c'eſt le terme dont on ſe ſert icy, pour marquer une Troupe) qui

gardoient depuis un endroit jusqu'à l'autre & il les avoit rendus responsables des moindres desordres qui arriveroient sur le chemin, leur promettant que si les Miquelets paroissoient pour les inquieter, dés qu'il en auroit avis, il les feroit secourir. Au sortir de Figueres on se rendit à S. Michel de la Fluvia. Mr le Duc s'estant mis à la teste du Piquet & des Grenadiers, les alla poster luy-même au de-là de la riviere à Camallera, *& il revint ensuite au* Camp.

Le 23. on arriva à Servia sur les bords du Ter. La droite fut

placée au deſſous du Village & la gauche fut étenduë juſqu'à Saint George; on mit une garniſon à Madiña & l'on ſe ſaiſit du petit Poſte nommé Saint Julien de Ramis. *Mr le Duc s'avança le même jour juſqu'à la Coſte rouge, d'où il découvrit le Camp des ennemis au de-là du Ter; ſçavoir, l'Infanterie la gauche au Pont Major, & la droite appuyée aux Montagnes qui regnent des deux coſtez du Ter; & la Cavalerie à la petite Plaine de Camp-Doras, vis-à-vis la Coſte-rouge. On reconnut qu'ils avoient retranché le Gué de la Riviere, & l'on ap-*

perçut une eſpece de Fort en étoile qu'ils avoient élevé à l'endroit où ce Gué eſt plus facile. On ſçut auſſi qu'ils avoient mis deux cens hommes de garniſon au Poſte de Foxa ; & que toute leur attention eſtoit de couvrir Gironne, à quoy Mr le Duc ne ſongeoit pas pour le preſent, ſe contentant de manger une Plaine tres-abondante, qui eſtoit l'unique objet qu'il s'eſtoit propoſé.

Le 24. on alla encore reconnoître la Cavalerie ennemie, & auſſitoſt qu'ils apperçurent nos Troupes ils plierent les Tentes & formerent quatre petits Eſcadrons qui

ne parurent pas faire plus de huit cens chevaux. Mr de Guerchy qui commandoit les Piquets, descendit jusqu'au bas de la Coste rouge, & il escarmoucha avec les Gardes avancées, & quelques partis de Miquelets, qui se retirerent bien viste. Il y reçut un coup d'une balle morte, qui estant tombée sur son poulce, dans le temps qu'il avoit sa main étenduë sur son ventre, luy fit une legere contusion. Mr de Compans Capitaine des Grenadiers d'Artois y fut aussi blessé legerement, aussi bien que deux Fuseliers des Montagnes. Ce jour-là il nous vint

beaucoup de Cavaliers deſerteurs avec leurs armes.

Le 28. Mr le Duc ſortit du Camp à la pointe du jour avec deux mille quatre cens hommes d'Infanterie tirez des trois Brigades de ſon Armée & mille chevaux, & il monta ſur la Coſte rouge avec dix pieces de canon, pour réveiller les ennemis & leur ſouhaitter le bon jour. La ſalve dura une grande heure. On croyoit qu'elle les obligeroit à décamper en deſordre & que l'on pourroit alors tomber ſur eux. Mais ils firent bonne contenance ; & une partie de leur Cavalerie quittant ſes ten-

tes, alla en bon ordre ſe mettre derriere une Montagne à l'abry de la canonnade; de maniere qu'ils ne perdirent qu'environ cinquante hommes dans le Camp: les Ennemis vinrent honneſtement cinq ou ſix heures aprés nous rendre la viſite, & le terrein leur permit de s'approcher plus que nos gens n'avoient fait. Ils s'attacherent au Poſte de Saint Julien, où eſtoient vingt-cinq de nos Fuſeliers de Montagnes, commandez par un de leurs Officiers. Ceux-cy ſe defendirent en braves gens & ne ſe rendirent priſonniers de guerre qu'au bout d'une heure. Les En-

nemis s'estoient jettez en même temps sur le poste avancé de Mariñan. Mais Mr de Guerchy y estant arrivé avec les Piquets & & un Corps de Troupes, il les repoussa; mais ils se retirerent pourtant en bon ordre, ayant eu quatre à cinq hommes tuez. On remplaça le Poste de Saint Julien. Ce même jour le Chevalier Rous, homme de qualité du Roussillon, Chevalier de Malte, & Aide de Camp de Mr le Duc de Noailles, allant porter un ordre à nos partis avancez, s'égara & tomba entre les mains des ennemis croyant avoir rencontré nos gens. Il fut

*conduit à Gironne. Noſtre General le reclama, & le Prince d'Armſtad répondit qu'*il croyoit pouvoir le luy renvoyer dans cinq ou ſix jours ; *mais il fut plus genereux, & il le renvoya dés le* 30.

Le 29. Mr le Duc eut nouvelles de l'arrivée à Roſes d'un Convoy de huit Tartanes chargées de trois mille ſacs de farine, de quantité de bœufs, & d'autres proviſions pour ſon Armée, que Mr Beliard Commiſſaire de la Marine à Collioure, homme de valeur, zelé pour le ſervice & tres-entreprenant, s'eſtoit chargé de con-

duire luy-même ſans autre eſcorte que d'une Tartane qu'il montoit, & qu'il avoit garnie de quatorze pierriers & de vingt-huit Fuſeliers. Il arriva le 30. au Camp pour conferer avec noſtre General, qui le reçut auſſi gracieuſement que le ſervice qu'il venoit de luy rendre le meritoit.

Je n'ay pas reçu la ſuite de ce Journal ; mais j'ay ſeulement appris par pluſieurs autres Lettres, que le 2e de ce mois, Mr de Quinçon eſtoit party aprés midy de Perpignan pour Collioure, où Mr le Comte d'Al-

baret Intendant du Rouſſillon, s'étoit rendu dés le matin pour donner le mouvement à la marche d'un grand Convoy pour l'Armée, parmy lequel étoient neuf charges d'argent; & que comme il n'y a pas de ſeureté d'aller par Mer, on le fit défiler par terre par le Col de Bagnols; que pluſieurs Officiers qui n'avoient pas encore pû joindre, ſe ſervirent de cette occaſion pour paſſer; que l'on commanda environ 600. Sommettans pour ſervir d'Eſcorte à ce Convoy, & pour ce garentir des incurſions des Mi-

quelets, & que c'estoit tout ce que l'on avoit à craindre parce que le Prince de Darmstat ne pouvoit faire couler des Troupes reglées jusques là. Mr de Malartie Brigadier & Lieutenant de Roy de Perpignan, commandoit cette Escorte. Ceux qui vinrent le même jour du Camp de Servia raporterent que l'on y avoit abondamment toutes les choses dont on avoit besoin, par la prudence de Mr le Duc de Noailles, qui vivoit aux dépens des Ennemis, & qu'il conservoit toute la recolte qui estoit en-

tre luy & Perpignan, pour y avoir recours dans la ſuite.

On apprit auſſi à Perpignan, le dix que l'Armée de Mr le Duc de Noailles, eſtoit toujours dans ſon Camp de Servia ſur le Ter.

Je paſſe à ce qui regarde l'Armée de S. A. R. Monſieur le Duc d'Orleans, dont je vous envoye l'Ordre de Bataille.

ORDRE DE BATAILLE de l'Armée commandée par Son Alteſſe Royale Monſieur le Duc d'Orleans.

SON ALTESSE ROYALE.

LIEUTENANT GENERAL.
Mr de Heſſy.
MARECHAL DE CAMP.
Mr de Maulevrier.

OFFICIERS GENERAUX DE LA DROITE.

LIEUTENANS GENERAUX.
Meſſieurs,
De Labadie,
D'eſtain,

& de Bezons.

MARECHAUX DE CAMP.

Messieurs,

De Bligny.
De Kercado,
& le Duc de Sarno.

OFFICIERS GENERAUX DE LA GAUCHE.

LIEUTENANT GENERAL.

Mr d'Avaray.

MARECHAUX DE CAMP.

Messieurs,

De Silly,
& de Choiseul.

PREMIERE LIGNE.

Mr de Boucauve, *Brigadier.*

CAVALERIE.

Les Gardes, 4. esc.

4.

Mr de Rousfo, *Brigadier.*

Milan, 3. esc.

3.

Mr de Lançarote, *Brigadier.*

Lançarotte, 3. esc.

3.

Mr de Carillo, B*rigadier.*

Asturias. 4. esc.

4.

Mr de Gline, B*rigadier.*

INFANTERIE.

Les Gardes, 6. bat.

6.

Mr de Carolles, *Brigadier.*

Orleans, 2. bat.

Monchan, 2.

Barwick, 2.

6.

Mr Lambert, *Brigadier.*

La Couronne,	2. bat.
Medoc,	1.
Perigord,	1.
Blaisois,	2.
	6.

C. Oteterre, *Brigadier.*

Du Fort,	2. bat.
Angoumois,	1.
Normandie,	3.
	6.

Mr de Parabere, *Brigadier.*

CAVALERIE.

Vigneau,	2. esc.
Parabere,	2.
	4.

Mr de Sandricour, *Brigadier.*

Germinon,	2. esc.
Berry,	3.
	5.

OFFICIERS GENERAUX du Centre de la ſeconde Ligne.

LIEUTENANT GENERAL.
Mr le Duc d'Avré.

MARECHAL DE CAMP.
Mr de la Vayre.

OFFICIERS GENERAUX DE LA DROITE.

LIEUTENANS GENERAUX.
Meſſieurs,
D'Arene,
& de Joffreville.

MARECHAUX DE CAMP.
Meſſieurs,
De Ceillo,
& de Medenilla.

OFFICIERS GENERAUX DE LA GAUCHE.

LIEUTENANT GENERAL.

Mr de Gaetano.

MARECHAL DE CAMP.

Mr de Pons.

SECONDE LIGNE.

Mr de Crevecœur, *Brigadier.*

CAVALERIE.

La Reine, 4. esc.

4.

Mr d'Amezaga, *Brigadier.*

Amezaga, 3. esc.

3.

Mr de Cordua, *Brigadier.*

Roussillon Viejo, 3. esc.

3.

Mr de Puerto, *Brigadier.*

INFANTERIE.

Asturias,	1. bat.

1.

Mr de Damas, B*rigadier.*

Auvergne,	2. bat.
Haynaut,	2.
Damas,	1.
Bankeley,	1.

6.

Mr de Valouze, B*rigadier.*

Bresse,	1. bat.
L'Isle de France.	1.
La Sarre,	1.
Le Maine.	2.

5.

Mr de Simianes, B*rigadier.*

CAVALERIE.

La Feronaye,	2. esc.
Simianes,	2.

4.

Mr de Fleche, *Brigadier.*

Valgran,	2. esc.
Fleche,	3.
	5.

DRAGONS.

Picalquiez,	3. esc.
Marimon,	3.
Grafton,	4.
Bozelly,	2.
	12.

Les quatre mille hommes commandez par Mr d'Asfeld, ne sont point compris dans cet Ordre de Bataille, non plus que quelques autres Corps, & si l'on y joint l'Armée de Mr le Duc de Noailles, dont je vous

ay envoyé l'Ordre de Bataille dés le mois passé, on trouvera que les ennemis auront bien de la peine à resister à tant de Troupes, commandées par de si bons Generaux.

Rien n'est plus curieux, plus exact, & mieux circonstancié que les deux Extraits de Lettres que vous allez lire, & ils doivent plutost passer pour des morceaux d'Histoire, que pour des Relations faites sur le champ pendant le cours d'une Campagne.

EXTRAIT

D'une Lettre écrite de Lerida, en Langue Castillane, le 12. May 1708. & traduit en François.

Une partie de nostre Armée est déja entrée dans la Catalogne, & suivant les apparences elle prend la route de Tortose, marchant des deux costez de l'Ebre, sur lequel on voiture les munitions de guerre & de bouche, les Canons & les Mortiers.

Le 1^r May Mr le Comte d'Esteing campa prés de Monçon avec

avec ſon Corps de Troupes compoſé de ſix Regimens de Cavalerie, & de quatre de Dragons.

Le 2. il fit deux détachemens, l'un pour brûler le Pont de Blancafort, *ce qui fut executé; & l'autre pour rompre le Pont de Trago, ce qui ne reüſſit pas, parce que nos gens furent chargez par plus de cinq cens Miqueleſs commandez par Japot. Nous eûmes quarante hommes tant tuez que bleſſez. Noſtre Mineur qui eſtoit attaché à ſon travail du Pont, y fut auſſi tué dans le temps qu'il alloit mettre le feu à ſon fourneau. Nos Troupes furent obligées de ſe reti-*

rer le terrein eſtant trop ſcabreux *pour y reſter.*

Le 4. *on fit un autre détachement d'environ cinq cens Fantaſſins, & d'un Regiment de Cavalerie, commandé par Mr de Fonboiſard, Maréchal de Camp, pour s'emparer du Pont de* Monteña-na. *Ce qu'il ne put faire faute de canon, & parce que les ennemis s'y eſtoient fortifiez par un bon foſſé au devant du Pont, bien paliſſadé, & garni du Regiment Allemand de* Scover. *Tous ces détachemens ſe rejoignirent ſous les ordres de Mr de Fonboiſart aux environs de Monçon & de Graus,*

pour empêcher les courſes de Miquelets dans l'Arragon; Il eſt reſté à Monçon quatre cens hommes d'Infanterie, & dans Balbaſtro un Regiment auſſi d'Infanterie, le tout aux ordres de Mr de Fonboiſard.

Le 6. Mr le Comte d'Eſtein campa à Almeñar, Albeden, Tamarit, San-Eſtevan, & Caſtillon de Farfaña.

Le 7. il marcha à Balaguer, d'où il retira les Troupes qui y eſtoient, & les munitions de guerre & de bouche, qu'il envoya à Lerida. Il renverſa auſſi tous les travaux qu'avoit fait cet hyver Mr

de Bouville, qui en estoit Gouverneur. On mit aussi le feu aux palissades, aux barrieres, & aux portes, & Mr le Comte d'Esteing renforcé de cette garnison, qui estoit de mille Fantassins & de de deux cens Chevaux, alla camper au Village de Termens & à Villanova de la Marca.

Le 8. il alla camper le matin à la vûë de Lerida, où il entra pour en voir les travaux, & le soir il se rendit avec toute sa troupe à la Tour de Segre & aux environs. Peu de jours auparavant on avoit fait sortir de Lerida dix pieces de canon de 24. & huit

mortiers, qui joint avec ceux qui viennent de la Valence, feront plus de vingt pièces de batterie, ſans compter celles de campagne. Le même jour 8. on travailla à dreſſer un Pont à la vûë de la Granja, mais parce que les eaux s'y trouverent trop groſſes, on fut obligé de l'approcher de Mequinença, où il fut bientoſt achevé, les ouvriers y travaillant en toute ſeureté.

Le 9. le Regiment de Dragons de Buſerin, & le Regiment Royal des Aſturies de cinq cens fantaſſins commandé par le Colonel & Brigadier Vicomte del Puerto, paſſe-

rent ſur ce nouveau Pont pour ſe joindre à Mr le Comte d'Eſteing. Le Regiment de Houſſards reſta dans Lerida où il eſtoit venu le 7. On croit qu'il y ſera en garniſon & que les deux cens chevaux Eſpagnols qui y ſont, iront joindre leurs Regimens. On apprit que la veille les Miquelets avoient occupé Balaguer avec le Regiment Catalan de Sobias, & qu'ils avoient ſacagé la ville & tous les environs.

Le 10. ſur l'avis qu'on reçut que le Comte Guy de Staremberg avoit mangé à Tarrega, & qu'il alloit reconnoiſtre le terrain avec une partie de ſa Cavalerie, on dé-

tacha de Lerida un parti de trente Chevaux & Houſſards, qui allerent battre l'eſtrade prés de Tarrega & s'en retournerent ſans avoir rien trouvé. Le même jour 10. Monſieur le Duc d'Orleans qui eſtoit parti de Sarragoſſe le 7. & qui le 9. avoit joint à Torrenté le Corps d'Armée commandé par Mr de Bezons, arriva à Fraga ſur le midi.

S. A. R. en partit le 12 au matin avec toute ſa Cour pour ſe rendre à Lerida, dont elle viſita d'abord les Fortifications, & Elle en parut tres-ſatisfaite. Ce Prince fut receu au bruit d'une ſalve Royale

du canon, & on luy fit tous les honneurs que la pauvreté de la Ville permit de luy rendre. Les eaux des rivieres groſſiſſant tous les jours, & n'y ayant point de ſeureté à paſſer ſur des Ponts faits ſeulement avec des Outres, Son Alteſſe Royale manda à toute ſon Armée de venir paſſer à Lerida, elle devoit camper le 12. *à Alcaras, & traverſer le* 13. *Lerida, pour ſe joindre au Camp de Torre-de-Segre, & pour partir enſuite de là avec vingt-cinq Bataillons & de la Cavalerie à proportion. On tient pour ſûr qu'elle marchera par le plus court che-*

min, qui eſt celuy de Llar de cans, Nayals, mas de Flix, & Garcia, *& l'on eſpere qu'avant le* 20. *toute l'Armée ſera devant Tortoſe pour en faire le Siege & qu'elle ſera alors de quarante Bataillons & de trente Eſcadrons, le reſte des Troupes devant paſſer par la Valence & par la Chaſtellenie d'Amposta, où on laiſſera dequoy garder la Frontiere. Mr de Durban eſt parti de Lerida avec ſon Regiment pour Fraga, où il reſtera en garniſon.*

Extrait d'une Lettre de Lerida du 19. May.

Le 12. au ſoir Mr le Duc d'Orleans alla camper à une lieuë de Lerida, dans un lieu nommé Alcaras avec les Troupes qui avoient paſſé la Segre ſous la conduite de Mrs de Bezons, d'Avaray, de Labadie, & de Medenilla.

Le 13. à ſix heures du matin le reſte des Troupes commença à paſſer ſur le Pont de Lerida avec les équipages, proviſions, vivres, &c. ce qui continua juſqu'à trois

heures aprés midy. Son Alteſſe Royale les joignit avec ſa Cour & les deux Bataillons des Gardes, & alla coucher au Village de Suñer. Le détachement de Mr le Comte d'Eſteing s'avança ce jour-là juſqu'à Llar de cans. Le même jour on détacha ſix-vingt chevaux Eſpagnols ſous la conduite de Dom Joſeph d'Allejo. Il prit le chemin de la gauche de la Plaine d'Urgel, & fit halte à las Borjas.

Le 14. ce détachement ayant paſſé par le Village de Vinaixa, deſcendant du coſté du Barbera juſqu'à Poblet. Tous les lieux des environs ſe ſoûmirent ſans faire

la moindre resistance. Les gens d
pays croyent que nostre Armée des
cendra du costé de Montblanc
Collado, *&* Cabra, *jusqu'à la*
Plaine de Tarragone. Ce même
jour l'Avantgarde de Mr le Com-
te d'Esteing s'avança jusqu'au
Mas de Flix, *& Son Altesse*
Royale campa avec toute son
Armée à Llar de cans *ou dix à*
douze Miquelets de la Compa-
gnie d'Adam & Bayle, vin-
rent se rendre ; quelques-uns
estoient à cheval. Le détachement
de Dom Joseph d'Allejo aprés
avoir esté du costé de la Monta-
gne de Prades jusqu'à Ulde-

molins vint rejoindre à l'Armée.

Le 15. le Regiment de Cavalerie de Simianes sortit de Lerida pour mieux couvrir l'Arriere-garde de l'Armée pendant sa marche & garantir les Bagages & les Equipages des incursions des Miquelets. Mr le Comte de Louvignies Gouverneur de Lerida fit aussi fermer les passages du Pont pour prévenir tous les desseins des Miquelets qui depuis l'éloignement de l'Armée pourroient avoir dessein de nous visiter, & il envoya dire à un Convoy de vivres de trois cens Mulets de repasser au

Pont de Fraga, & de joindre le Corps de Troupes qui descend sous les ordres de Mr d'Arennes, par Caspé, Mequinença, & la Châtellenie d'Amposta, le long de la Riviere d'Ebre. S. A. R. reçoit avec une bonté singuliere les peuples qui rentrent dans leur devoir & elle a deffendu sous de grandes peines aux Soldats de faire le moindre desordre, ayant même fait punir severement quelques-uns qui avoient contrevenu à ses ordres.

Le 16. on eut avis que le Comte de Starremberg estoit allé visiter les Villes de Tarragone & de Tortose, & que le 15. il estoit

encore à Cervera, d'où il avoit donné ordre pour rassembler les Troupes qui avoient esté en quartier dans la Sagarra, & aux environs d'Urgel, afin qu'elles pussent marcher au premier jour. On donna aussi avis que la garnison de Tarragone n'estoit que de cinq cens Anglois, avec vingt-deux pieces de canon, (on verra pourtant cy-aprés que le 6. on comptoit cette garnison de deux mille Anglois.) S. A. R. campa à Flix & le Comte d'Esteing à Ginesta. On faisoit toûjours venir par l'Ebre, soixante-quinze Barques, pour construire des Ponts & voiturer les vivres.

Le 17. on ſçut que les ennemi ayant ramaſſé toutes les Troupes qui avoient eſté en quartier à Agramunt, *à* Tarrega, *& le long de la Riviere de Sio, eſtoient décampées de Cervera, pour ſe rendre à* Verdu.

Le 18. on eut confirmation de cette nouvelle & l'on aſſura qu'ils eſtoient deſcendus du coſté de Barbera juſqu'à Montblanc, ne pouvant reſter plus haut faute de Magazins, ny ayant en tout à Cervera que trois cens charges de farine; ainſi ils ſe preſſoient d'arriver à la Plaine de Tarragone dans l'eſperance de tirer de cette Ville

quelques provisions de guerre & de bouche. On apprit aussi ce jour-là que Mr le Duc de Noailles estoit entré dans le Lampourdan, & qu'il campoit à Figuieres; ce qui réjoüit fort nostre Armée.

Le 19. les avis des jours precedens furent confirmez & l'on sceut que du Camp de Verdu les ennemis estoient venus entre la Expliega de Francoli, *& Montblanc, & qu'ils n'avoient laissé que quelques Houssarts, & quelques Compagnies du Regiment de Sobias à* Pons, à Agramant, & à Belpuig, *tres-mal équipées & hors d'estat de servir en Campa-*

gne. Noſtre Armée continuant ſa marche le long de l'Ebre, a dû arriver le 19. à la vûë de Tortoſe ſans le moindre obſtacle de la part des ennemis.

Mr d'Asfeld eſtoit parti le 13. de Valence avec les Troupes qu'il conduit au Siege de Tortoſe, ſeize canons & quatre mortiers. on fait auſſi marcher le Pont de Barques que nous prîmes l'année derniere aux Portugais aprés la Bataille d'Almanza. On a laiſſé à Valence ſept Regimens d'Infanterie, & quatre de Cavalerie.

On a auſſi laiſſé du coſté de Monçon quatre Bataillons d'in-

fanterie & cinq cens chevaux, qui suffisent pour empêcher les Miquelets de courir la Frontiere.

L'Armée de S. A. R. devant Tortose sera de 21000. fantassins & de 9000. chevaux.

On a vû passer à Pampelune 14. canons de batterie tous neufs, venant de France, avec quantité de provisions de guerre de toutes especes. Les chemins depuis cette Ville-là jusqu'à Lerida sont remplis des voitures qui conduisent ces provisions, aussi-bien que des Recruës qui viennent encore pour les Troupes Françoises.

L'on travaille à Pampelune à

*une augmentation du Pont d'*Ou-
tres *qui fut fait l'année derniere en cette Ville-là, & dont Mr le Duc d'Orleans se servit utilement comme il a commencé à faire cette année-cy.*

S. A. R. a receu les avis suivans d'un Gentilhomme Catalan de la Plaine de Tarragone qui s'est retiré de ce costé-cy, dont le Memoire est du 6. May. Il contenoit en substance.

Que l'Infanterie Hollandoise au nombre de mille hommes marchoit à Tortose ; *que* tous les Regimens d'Infanterie venus d'Italie & qui ne

ſont pas plus de 4000. hommes eſtoient campez ſur les bords de l'Ebre ; *qu'*il y avoit à Falſeté & à Garcia, deux Regimens compoſez de differentes Nations qui furent levez en Catalogne le Printemps de l'année derniere à la ſolde de la Reine Anne, & qui parce qu'ils avoient eſté mal payez, ne montoient pas enſemble à ſix cens hommes ; *que* les deux Regimens de Cavalerie de Cordouë & de Moras qui ne ſont pas plus de quatre cens hommes, eſtoient arrivez aux environs de Tarragone ; *que* le

bruit eſtoit (c'eſt le 6. de May
que l'on parloit) *qu'*il y avoit
dans cette Place deux mille
hommes d'Infanterie Angloi-
ſe qui eſt tout ce qu'il y a de
cette Nation dans le Pays ;
*mais qu'*il n'y avoit qu'une
mediocre quantité de bled ;
que toutes les autres proviſions
de bouche y manquoient ; *qu'*il
y avoit ordre de travailler
promptement aux Fortifica-
tions qui eſtoient commencées
depuis la Porte de Noſtre Da-
me du Roſaire juſqu'à celle de
Saint Antoine : & de refaire
toutes les paliſſades depuis la-

dite Porte du Roſaire juſqu'au Port, n'y en ayant aucune en eſtat juſqu'au parapet du chemin couvert, *& qu'ils n'ont* que vingt à vingt-deux pieces de canon de bronze la pluſpart pieces de campagne, qu'ils tiennent preſtes pour pouvoir les conduire où ils en auront le plus de beſoin ; *qu'*il y a encore dans la Plaine de Tarragone 4. Regimens de Dragons, & un de Cavalerie Angloiſe qui y ſont aſſemblez, & qui ne font en tout que douze cent chevaux, qui n'eſtant point payez ſont hors d'eſtat de ſe

mettre en campagne ; *que* tout
leur esperance roule sur l'ar
gent qu'ils comptent leur de-
voir estre apporté par la Flotte
d'Angleterre ; *& que* c'est auss
là-dessus qu'ils remettent le
payement des choses que le
Payſan est forcé de leur four-
nir ; *qu'*ils se sont fortifiez au
Col de Cabra, qui est la gran-
de entrée pour venir de la Plai-
ne d'Urgel à celle de Tarrago-
ne, avec des lignes garnies de
palissades & de fascines de la
hauteur & de la largeur d'en-
viron six pieds ; *que* comme il
court au milieu de ce Col un
petit

tit ruiſſeau, ils ont élevé ces lignes ſur le milieu juſqu'à quinze pieds de haut & il leur en ont donné neuf de large; ayant ſeulement laiſſé un paſſage fermé par une barriere; & du côté de la montagne où paſſe le chemin, ils ont fait une eſpece de Plate-forme qui borde le chemin, laquelle a dix pas de large, & *que* comme de ce côté-là la montagne eſt plus eſcarpée, on y a dreſſé trois Tourelles plus élevées les unes que les autres, ſur chacune deſquelles les ennemis prétendent mettre une piece de canon

(*mais tout cela ne peut nous fermer l'entrée de cette Plaine, puiſque les Bataillons peuvent marcher tous formez ſur la montagne du coſté du Levant ſans aucune difficulté, à moins qu'ils ne conduiſent leurs lignes juſqu'au ſommet de cette Montagne, ou tout au moins à plus de la moitié.*)

Que juſqu'au 6. May on n'avoit tiré de Barcelone aucune piece de canon, ny aucun mortier ; *qu'*il n'y avoit pas alors dans cette Ville plus de quatre à cinq mille charges de bled & une mediocre proviſion de biſcuit ; *que* du reſte ſelon le bruit

commun on y estoit dépourvû des autres choses necessaires ; *que* les Anglois depuis l'arrivée du Comte de Starremberg refusoient de luy obéïr, disant *que* la Reine Anne est assez grande Princesse pour leur donner un General de leur Nation ; *qu'*ainsi l'on croit que le Comte de Belcastel arrivé avec le Comte de Starremberg les commandera ; *& qu'*enfin les ennemis, selon la plus commune opinion, n'ont en Catalogne que cinq mille hommes de Cavalerie, dix à onze mille hommes d'infanterie, & trois

à quatre Eſcadres de Miquelets, gens tous propres à prendre la fuite dés que l'on marchera à eux le ſabre à la main.

C'eſt là ce que contenoit le Memoire preſenté à Son Alteſſe Royale, en datte du 6. May.

Vous apprendrez dans les trois Lettres qui ſuivent, la ſuite de ce que vous venez de lire, & vous y remarquerez l'attention & la vivacité de S. A. R. pour tout ce qui regarde la gloire & le ſervice des deux Couronnes.

Au Camp de Vin-Ebre, le 19. May 1705.

L'Armée partit d'Alcara le 13. & passa la Segre à Lerida, ou S. A. R. estoit venuë coucher la veille, & vint camper vis-à-vis d'Alcara, à un Village appellé Fuñes; *M^r d'Esteing avoit aussi marché ce jour-là, & il estoit campé à trois lieuës de* Llar de cans.

Le 14. à la pointe du jour nous marchâmes sur trois Colonnes, & vinsmes camper à Llar de cans, d'où Mr d'Esteing estoit parti le même jour.

Nous ſejournâmes le 15. Le 16. on défila par des Montagnes couvertes de bois & de roches, & nous vinſmes camper ſur le bord de l'Ebre, vis-à-vis de Flix. Mr d'Eſtain avoit quitté ce Camp le matin, & il eſtoit campé vis-à-vis de nous au-deſſous de la Riviere, qui fait en cet endroit-là un eſpece de fer à cheval, au milieu duquel le Village de Flix eſt ſitué. Mr d'Arrennes y eſtoit campé avec toutes ſes Troupes, qui ſont plus nombreuſes que les noſtres, & celles de Mr d'Eſtain. Demie-heure aprés noſtre arrivée, tous les bat-

teaux arriverent, & on les vit descendre, vis-à-vis le Camp de de Mr d'Estain, pour y construire le Pont.

Le 17. nous sejournâmes. Il fit ce jour-là un si gros vent, & la Riviere estoit si rapide à cause d'un orage qui l'avoit grossie, qu'on ne put travailler au Pont, ny faire passer le pain aux Troupes qui estoient à Flix, & que nous ne reçûmes que le soir.

Le 18. nous partîmes pour venir icy. S. A. R. passa au Camp de Mr d'Estain pour y voir travailler au Pont, où il y avoit déja huit Batteaux de placez dans le

plus rapide, & on croit qu'il sera fini aujourd'huy, l'Infanterie de Mr d'Estain, vint avec nous. On a laissé seulement quelques Grenadiers pour garder la teste du Pont; La Cavalerie à qui on n'avoit pû délivrer le pain, viendra aujourd'huy, ou suivant toute apparence, nous attendrons Mr d'Arennes. Nous sommes à six lieuës de Tortose; d'où nous apprenons qu'on fortifie la teste du Pont, & qu'on travaille à une Tenaille de ce costé-cy; il y a sous le canon quatre Regimens d'infanterie, campez avec le Regiment de Cavalerie d'Aragon, & aux environs deux Regimens Allemans, un de Religionnaires, & un Anglois; ils ne s'attendent pas d'estre si-tost assiegez: par les mouvemens

que Mr Langot se donne, rien ne nous manque.

Au Camp de Gineſtar, le 25. May 1708.

Le 19. du courant dans le temps que nous croyons devoir finir le Pont qui estoit commencé devant Flix il survint une cruë d'eau, qui jointe au mauvais fonds de la riviere fit chaſſer les ancres des Batteaux; de maniere que nous perdimes toute esperance d'y pouvoir réüſſir, & comme nous estions fort prés des ennemis. S. A. R. prit le parti de faire paſſer dans des bateaux pluſieurs Bataillons de l'Armée de Mr d'Arennes, qui demeurerent ſur le bord de la riviere ſans bagage, le 20. & le 21. pendant qu'on faiſoit l'épreuve

d'un Pont ſans ancres, qui paroi
ſoit bien reüſſir.

Le 22. une partie de nos Troupe
paſſa les défilez qui eſtoient devan
nous, & vint nous joindre à Vin.
Ebre.

Le 23. nous partimes, & tous le
Batteaux deſcendirent juſqu'au deſ-
ſous de Mora, où l'on a deſſein de
faire le Pont, & nous campâmes vis-
à-vis de cette Place, la riviere en-
tre-deux, où nous ſejournâmes le 24.
& pendant ce temps, on fit paſſer
dans de grands batteaux les quatre
Eſcadrons des Gardes du Corps, &
deux Regimens de Cavalerie, avec
les Gardes Walonnes, qui paſſe-
rent à la gauche de noſtre Camp,
pour ne pas perdre de temps à la
conſtruction du Pont qui ſe faiſoit à
la droite. Nous ſommes partis le

matin de ce lieu avec trente-neuf Bataillons & presqu'autant d'Escadrons pour venir camper icy, dans un tres-beau Pays où il y a abondance de fourages; Mr *d'*Arennes *est aussi venu camper de l'autre costé de l'Ebre, à un Village nommé* Berizanel. *Je crois que nous attendrons icy que nostre* Artillerie *soit passée sur le Pont, qui suivant toute apparence sera fini demain, & en estat de passer toute la* Cavalerie *de* Mr *d'*Arennes; *quant au canon, nous l'attendrons encore plusieurs jours. Je ne vous parleray point de plusieurs détachemens, qui se sont faits de devant Mora pour aller chaßer les ennemis de divers* Postes; *car ils se sont toûjours retirez devant nos Troupes, sans nous laißer le temps de les joindre. Mr de Zerezeda s'avança*

jusques sur le chemin de Tortose à Tarragone, & il dégagea soixante cinq Prisonniers qu'on conduisoit à cette derniere Place, & dont la Compagnie de Grenadiers de Charollois faisoit partie ; il prit trente hommes des ennemis qui les conduisoient.

A Lerida le 26. May.

Le 21. nous apprîmes que l'on avoit dressé un Pont de Barques sur lequel les Troupes qui marchoient de l'autre costé avoient passé pour se joindre à S. A. R. & marcher de concert avec son Armée le long de cette riviere.

Le 22. deux habitans de Reols & de la Selva dans la Plaine de Tarragone, vinrent assurer que quelque

envie qu'eut le Comte de Starrem-
berg de se mettre en Campagne, il
ne pouvoit en venir à bout tout luy
manquant pour cela. Ses Troupes
restent toûjours dans leurs Quartiers
aux environs de Barbera & dans la
Plaine de Terragone, où elles vi-
vent aux dépens des Payſans, qui
ont eu le malheur de porter tout le
fardeau de la guerre. Les Troupes
les plus mal entretenuës sont les Pa-
latines arrivées par le dernier dé-
barquement. Les ennemis prepa-
roient un détachement de quatre
hommes choisis par Compagnie, au
nombre en tout de huit cens hommes,
avec une partie de leur Cavalerie,
pour reconnoître les environs de Tor-
toſe, & essayer d'y jetter un Convoy
de vivres, & sur tout de bled &
de farine, dont il y a grande di-

ſette dans la Place.

Le 23. on aſſura que les ennem
n'avoient fait aucun mouvement
que le Comte de Staremberg eſtoi
toûjours dans ſon quartier à Mont
blanc, & qu'il y avoit rappellé le
Troupes qui eſtoient à Monçon ;
ainſi Mr de Fontboiſard n'aura pas
grande occupation de ce coſté-là.

Le 24. nous ſçûmes que le quar-
tier General de S. A. R. eſtoit à
Ruina, & que Mr le Comte d'Eſ-
tain avec ſon détachement eſtoit ar-
rivé à la vûë de Tortoſe, & qu'il
s'eſtoit ſaiſi des avenuës. Que toutes
les Villes & les Villages revenoient
avec empreſſement & avec joye à
l'obeiſſance du Roy; que ceux de Fal-
ceté s'eſtoient diſtinguez par un pre-
ſent de cinquante charges de vin &
autant de pain, qui avoient eſté

distribuées aux Soldats par ordre de S. A. R.

Le même jour dans la nuit on sçut que le Comte de Staremberg estoit parti en diligence pour Barcelonne, & que ses troupes estoient toûjours dans leurs quartiers, sans sçavoir ce qu'elles deviendroient. On sçut aussi que la Flotte ennemie qui avoit touché à Barcelone n'y avoit débarqué aucunes Troupes ; mais seulement quelque peu de bled, qui ne peut suffire pour ravitailler cette Place.

Toutes ces nouvelles ont esté confirmées aujourd'huy 26. & l'on a appris avec joye que nos Troupes occupoient si bien toutes les communications & les passages de Tortose à la Plaine de Tarragone, aux Montagnes de Pradas, & sur tout au Village de Perellos, qui est le grand che-

min des Voitures, que les ennem
n'avoient pas osé risquer de fair
entrer dans Tortose le Convoy qu'il
avoient preparé.

Le Journal de la Lettre suivante, commençant au même jour que finit celuy de la Lettre precedente, j'ay crû qu'elle devoit suivre naturellement celles que vous venez de lire.

Au Camp de Ginestar, le premier Juin.

Nous arrivâmes icy le 25. *où nous sommes*, 36. *Bataillons*, 44. *Escadrons de Cavalerie &* 12. *Escadrons de Dragons. Nostre Pont fut achevé Samedy* 26 : *à midy on commença par faire passer dessus les équipages*

de toutes les Troupes qu'on avoit esté obligé de faire traverser dans des Batteaux les jours precedens.

Le 27. une partie de l'Infanterie de Mr d'Arennes, passa ledit Pont pour relever celle que nous y avions laissée pour en garder la Teste, & qui nous vinrent joindre.

Le 28. un de nos Partis détachez pour s'approcher d'un Poste des ennemit, revint avec 14 Soldats qui deserterent dudit Poste, leurs Camarades ayant pris la fuite d'aussi loin qu'ils nous apperçurent.

Le 29. S. A. R. partit dés 4. heures du matin pour aller faire faire un fourrage à deux lieuës d'icy, dans les Montagnes; Mr de la Badie avoit pris les devans à minuit avec 300. chevaux & Dragous, qui découvrirent à la pointe du jour 5. ou

600 hommes tant Miquelets que Troupes reglées qui se retirérent sur des hauteurs à nostre gauche, où ils ne firent pas un long sejour, ayant apperçû 2000 hommes de nostre Infanterie, qui tâchoient à les couper. On pilla le Village à cause qu'on y trouva plusieurs mulles, qui nous avoient esté prises, & on revint du fourage sans avoir perdu personne. Depuis ce temps-là on est occupé à faire un Retranchement sur une hauteur à demie lieuë d'icy, vis-à-vis Miravet, où l'on doit mettre 8. Bataillons & 2. Escadrons que nous attendons de l'Armée de Valence; ils y resteront pour assurer la Navigation de la Riviere sur laquelle on doit embarquer, toutes les munitions pour l'Artillerie & le Canon, dont 12. pieces de 24. venant de Lerida

avec quelques Mortiers, *ſont déja arrivées de l'autre coſté de la* Riviere ; *on aſſure que ce qui vient de* Bayonne, *eſt encore à ſept ou huit journées d'icy, d'où nous faiſons eſtat de partir dans trois ou quatre jours. Il nous eſt venu aujourd'huy quinze ou ſeize* Deſerteurs, *& l'on croit qu'ils ſeront ſuivis par beaucoup d'autres.*

Au Camp de Gineſtar, le 6. Juin 1708.

Le premier du courant S. A. R. *fit diſtribuer du pain pour trois jours a un détachement de Troupes qui devoit aller aux ordres de Mr de Kercado, ſous pretexte de s'emparer du Poſte de la Madeleine du coſté de de Garcia, & de favoriſer la deſ-*

cente des Batteaux chargez de munitions que nous attendions, & que les ennemis vouloient insulter. Pour cet effet ils avoient envoyé à Falceté mille hommes de pied & cent cinquante chevaux commandez par un Colonel Irlandois, qui est au service de l'Electeur Palatin.

Le même jour à six heures du soir on fit un autre détachement d'infanterie & de Cavalerie, sous pretexte d'un fourage, qu'effectivement on devoit faire le 2. du costé de Tibise. Toutes ces Troupes se joignirent à 8. heures du soir, & marcherent toute la nuit, laissant à leur gauche le chemin de Tibise que nos fourageurs devoient prendre pour éviter les Miquelets qui estoient de ce costé-là, & sous la garde desquels les ennemis, qui estoient à Falceté se repo-

ſoient. Ces détachemens, qui faiſoient le nombre de trois mille fantaſſins & de huit cens chevaux, qui eſtoient commandez par Mr Gaëtano, Lieutenant general des Armées d'Eſpagne, qui avoit ſous luy Mr de Ceylo, Maréchal de Camp; Mr le Marquis de Lambert, Brigadier, & Mr le Comte de Gline auſſi Brigadier. Tous nos fourageurs partirent d'icy à deux heures du matin, & prirent la route de Tibiſe. S. A. R. partit d'ici à deux heures & laiſſant Tibiſe à gauche, s'avança du coſté de Falcezé; nos fourageurs trouverent à Tibiſe les Miquelets ſur les Montagnes, qui les voyant ſans eſcorte, les attaquerent & en prirent quelques-uns, & obligerent les plus poltrons à s'en revenir. On crut tout

d'un coup icy que c'estoit une mépriſe, & que l'eſcorte s'eſtoit égarée. On vint chercher du ſecours pour renforcer quelques Dragons, qui ayant eu ordre de porter leurs armes au fourage, repouſſerent de leur mieux les Miquelets ; mais c'eſtoit ſeulement pour les amuſer, puiſqu'à la petite pointe du jour on arriva à Falceté ; on crut tout d'un coup qu'il n'y avoit plus perſonne, n'ayant trouvé aucunes gardes avancées ; mais les ennemis dormoient ſur la garde des Miquelets ; s'imaginant que nous ne pouvions paſſer que par Tibiſe. Sitoſt qu'ils nous apperçurent, ils voulurent gagner en diligence un défilé ; mais il n'y eut que la Cavalerie qui y puſt parvenir, encore n'y arriva-t-elle pas toute ; quant à l'infanterie accompagnée

de quelques Miquelets voyant que la retraite luy estoit coupée, elle chercha à grimper sur une Montagne, où elle fut vivement poursuivie par nos gens, qui l'acculerent contre une Roche, où elle battit la chamade, & mit bas les armes, demandant quartier. On leur tua du moins 400. hommes. On ne fit aucun quartier aux Miquelets, & nous avons pris dans cette occasion un Colonel, un Lieutenant-Colonel, un Major, & environ trente autres Officiers dont douze sont Capitaines, avec cinq cens trente-trois Soldats de diverses Nations; mais la pluspart Palatins, & Troupes venuës d'Italie. On a envoyé tous les Prisonniers en Castille. Nous n'avons perdu que dix-huit à vingt hommes seulement; Mr de Zerezeda, Colonel Espagnol,

eut ſon cheval tué ſous luy dans cette action, qui luy attira des loüanges de Monſieur le Duc d'Orleans. Son Alteſſe Royale arriva à Falceté dans le temps que l'action finiſſoit. On trouva dans ce Village, ſitué à cinq grandes lieuës du Camp, quelques barils de poudre, cinq cens mouſquets, quantité de bales & de bagages, qui furent pillez.

Ce Prince apprit le 4. que Mr de Vallejo qu'il avoit envoyé du coſté de Parello ſur le chemin de Tortoſe à Tarragone, y avoit enlevé mille bœufs ou vaches & ſix mille moutons, qui eſtoient en pâture aux environs, & deſtinez pour la proviſion pendant le ſiege. Il arriva hier icy avec ſon butin, augmenté de cent cinquante chevaux ou mules, aprés avoir défait les Miquelets qu'on

qu'on avoit envoyez pour s'opposer à sa retraite, dont il a seulement amené huit prisonniers. S. A. R. donna ordre qu'on distribuast tout le bétail aux Troupes.

Nos batteaux & nos munitions arriverent hier à Flix. Nous faisons aujourd'huy un fourage general, & nous partirons incessamment pour Tortose.

Du Camp de Ginestar, le 7.

Son Altesse Royale fit défaire le Pont, afin de faire passer les Batteaux d'Artillerie, dont quelques-uns s'assablerent, & l'on fut obligé de les alleger. Mr le Marquis de Bezons *partit d'icy avec trois Brigades d'infanterie, & quatre Regimens de Dragons, pour aller*

camper 2. lieuës en avant ; il nous vint ce jour-là 70 deſerteurs, 25. deſquels eſtoient ſortis d'un poſte de 50. hommes, commandez par un Capitaine, un Lieutenant, & un Enſeigne que Mr de Vallejo enleva enſuite, avec le reſte de leurs Troupes ; on enleva auſſi quelques petits Poſtes, de ſorte que nous eûmes environ 150. priſonniers. Tous les deſerteurs conviennent que les Troupes ennemies ne ſont pas payées, & que depuis qu'elles ont eſté débarquées en venant d'Italie, les Soldats n'avoient reçu qu'un écu chacun. S. A. R. eſt partie cette nuit à deux heures pour aller joindre Mr de Bezons, qui doit aller camper à ſix heures d'icy. Nous devons demain partir avec le reſte de l'Armée pour l'aller joindre. Ce Prince a commandé un grand nom-

bre de Travailleurs pour élargir les chemins.

S. A. R. dont la prévoyance eſt grande en toutes choſes, avoit ordonné avant tous ces heureux avantages, à l'Intendant de Guyenne, de faire acheter quinze cens bœufs, & de les envoyer à ſon Armée ; elle avoit auſſi ordonné à celuy de Montauban de luy envoyer un pareil nombre de bœufs qu'on devoit faire partir du Rouſſillon, & mille pour les Hôpitaux de l'Armée, avec beaucoup de moutons. M. de Meliand Intendant de l'Armée, s'eſt donné tous les ſoins neceſſaires pour l'execution des ordres de S. A. R. & tout ce

bétail ſera arrivé à l'Armée de ce Prince, long-temps avant que vous receviez ma Lettre. On a fait auſſi acheter en Aragon quantité de bled pour la même Armée.

Je ne fermeray pas ma Lettre ſans vous donner encore des nouvelles de l'Armée de Son Alteſſe Royale, & de celle de Mr le Duc de Noailles. Cependant je paſſe à quelques Articles de Morrs.

Dame N... Hennequin d'Hecquevilly, Femme de Mre N... de Gigault Marquis de Bellefonds, Colonel d'un Regiment de Cavalerie, Gouverneur de Vincennes, & Petit-Fils de feu Monſieur le Mare-

chal de Bellefonds, eſt morte en couche, & dans une grande jeuneſſe. Elle étoit Fille de Mre André Hennequin Chevalier, Seigneur Marquis d'Ecquevilly & de Frênes. Seigneur de Balaſtre, de Boüaſſe, de la Müette de Verigny, de Goüillons, de Prêle & autres Lieux, Baron d'Heſt en Artois, & Capitaine General des Toiles de Chaſſe, Tentes & Pavillons du Roy, & de l'Equipage du Sanglier. Il a ſuccedé à feu Mre N... Hennequin Seigneur deſdits Lieux, & qui avoit la même Charge; il en préta Serment à Fontainebleau, entre les mains du Roy, le 27. Juillet 1659. Il eſt d'une Naiſſance tres conſiderable. Mr Hennequin dont le Pere étoit

François, cy-devant Procureur General du Grand Conseil, qui refusa d'estre Premier President de Roüen, lorsque Monsieur de Montholon fut nommé à cette Place, & dont le Fils est Antoine-Joseph Sieur de Charmont, cy-devant aussi Procureur General du Grand Conseil, & auparavant Conseiller au Grand Conseil, Grand Raporteur, & cy-devant Ambassadeur à Venise, & aujourd'huy Secretaire de la Chambre & du Cabinet du Roy, pour le Quartier d'Octobre, sont de la même Maison que Mr. le Marquis d'Ecquevilly Ce nom est fort connu dans la Robbe; la Famille des Hennequins a donné des Evêques à l'Eglise & des Officiers

à toutes les Cours Superieures de cette Ville. Me la Marquise de Bellefonds n'étoit mariée que depuis deux ans à Mr. le Marquis de Bellefonds Capitaine & Gouverneur du Château & Parc de Vincennes, & des Chasses dudit Lieu ; elle laisse un Fils. Je vous ay fait un assez grand détail de la Maison de Bellefonds ; en vous apprenant dans une de mes dernieres Lettres le Mariage de Melle de Bellefonds avec Mr le Marquis de Fervaques.

Sœur Antoine d'Albert-Chaulnes Abbesse du Monastere Royal de S. Pierre de Lyon, est morte dans un âge assez avancé, avec de grands sentimens de pieté, & aprés avoir reçû tous

les ſecours ſpirituels de la main même de Mr l'Archevêque de Lyon, qui l'a viſitée pluſieurs fois, luy a adminiſtré les Sacremens, & donné les dernieres Benedictions. Elle avoit pris l'Habit & fait Profeſſion en l'Abbaye aux Bois de Paris; qui eſt de l'Ordre de Citeaux, & elle obtint enſuite une Diſpenſe ſur la Nomination du Roy, pour eſtre transferée dans l'Ordre de S. Benoiſt, dont eſt l'Abbaye de S. Pierre: Elle y a fait de grands embelliſſemens, & elle y a fait élever les ſuperbes Bâtimens que tous les Etrangers qui paſſent par Lyon, y vont admirer, & qui le diſputent avec les plus beaux de cette eſpece qui ſont en Europe. Elle a gouverné ſa

Communauté avec une grande Sageſſe, mais en même temps avec la ſeveriré que les Abbeſſes doivent avoir, depuis l'an 1672. qu'elle ſucceda à ſa Sœur Anne d'Albert-Chaulnes, qui mourut le 4. Février de la même année, aprés avoir eſté 22. ans Abbeſſe. Elle avoit deux autres Sœurs Religieuſes, ſçavoir Marie-Magdeleine-Urbine-Therese, Coadjutrice, puis Abbeſſe de l'Abbaye aux Bois, morte en 1687. & Charlotte Prieure perpetuelle du Monaſtere Royal de S. Loüis de Poiſſy, depuis 1669. juſqu'à l'année derniere qu'elle mourut. Madame de S. Pierre avoit eu quatre Freres, ſçavoir Henry-Loüis Duc de Chaulnes, Pair de France, &c. Charles I.

Marquis de Raineval; Charles II. Duc de Chaulnes Pair de France, Commandeur des Ordres du Roy, Gouverneur de Bretagne, & enſuite de Guyenne; & enfin, Armand, dit *l'Abbé de Chaulnes*; les Enfans d'Henry Loüis, & de Charles II. ſont parvenus à tous les honneurs que leur grande Naiſſance pouvoit leur faire eſperer. Ils étoient ſortis du Mariage d'Honoré d'Albert Duc de Chaulnes Pair & Marechal de France, Vidame d'Amiens, Seigneur de Pequigny & de Raineval, & qui avoit d'abord porté la qualité de Seigneur de *Cadenet*, petit Fief du Comtat Venaiſſin, & de Charlotte d'Ailly Comteſſe de Chaulnes, Fille unique & heri-

tiere de Philibert Emmanuël d'Ailly Seigneur de Pequigny, de Raineval, Vidame d'Amiens, Chevalier des Ordres du Roy, & de Loüise d'Ognies Comtesse de Chaulnes & Dame de Magny. Monsieur le Marechal de Chaulnes étoit le second Fils d'Honoré d'Albert Sieur de Luines, & Frere Puisné du celebre Connétable de ce nom, qui en s'élevant éleva tous ses Freres. Une Tradition domestique porte, que *la Maison d'Albert étoit établie dans le Comtat Venaissin, sous le Pape Innocent VI.* Mais ce qu'il y a de sûr, c'est qu'elle s'est fort élevée dans le dernier siecle, & qu'il y eut une grande difference entre Honoré d'Albert Sieur de Luines dans ce

Comtat, & ſes trois Fils qu
vinrent en France, & dont l'aîn
porta la qualité de Connétable
de France ; le ſecond celle de
Marechal de Chaulnes ; & le
troiſiéme, d'abord connu ſous
le nom de *Monſieur de* Brantes,
dont Mr. de Baſſompierre parle
dans ſes Memoires, celle de Duc
de Luxembourg, dont il épouſa
l'heritiere. Cet Honoré dont
je viens de parler, ſervit pour-
tant utilement le Roy Henry le
Grand, à ce que diſent quel-
ques Hiſtoriens, & ſes Filles ſe
marierent aſſés avantageuſe-
ment ; Marie épouſa Claude,
dit du Roux, Seigneur de Bon-
neval & de Combalet ; elle fut
Mere d'Anne, mariée à Charles
de Crequy Comte de Canaples :

ntoinette épousa en premieres
lôces le Seigneur du Vernay,
t en secondes, Robert de la
Marck Duc de Boüillon, Comte
e Braine ; elle mourut à Paris
n 1644. Loüise épousa Antoine
e Villeneuve Marquis de
Mons, Baron de Baux & Gou-
erneur de Honfleur en Nor-
mandie, mort âgé de 108. ans,
n 1682. & une Fille qui se fit
Religieuse. Anne de Rodulf fut
Mere de toutes ces Dames.

Quand Madame de Chaulnes
lla prendre possession de l'Ab-
baye de S. Pierre, elle mena avec
lle Me de Chevry, qui avoit
sté aussi Religieuse de l'Ab-
baye aux Bois ; & aprés quel-
ques années elle obtint une dis-
pense pour luy faire changer

d'Ordre, & la fit Grande Prieu re de S. Pierre. Cette Dame dont l'esprit étoit si connu, & qui est morte depuis quelque années, possedoit toute la con fiance de Madame de S. Pierre, & gouvernoit toutes ses affaires; elle étoit de Paris, & parente de Mr le President de Chevry.

Dame Elisabeth d'Hamilton, cy-devant Dame du Palais de la Reine, veuve de feu Mre Philibert Comte de Grammont, Vicomte d'Aster, Seigneur de Semeac, Commandeur des Ordres du Roy, cy devant Gouverneur de la Rochelle & Pays d'Aunis, est morte âgée de 67. ans. Quoique cette Dame ait brillé par sa beauté, elle s'est encore plus fait admirer par sa

vertu & par la solidité de son esprit : aussi étoit-elle considerée de tout ce que la Cour a de plus élevé. Elle avoit toûjours vécu d'une maniere qui devoit empêcher qu'elle apprehendât les approches de la mort : Cependant elle a fait connoître que les plus justes la doivent craindre dans ces terribles momens. Elle étoit d'une des plus illustres Maisons d'Ecosse, puisque les Ducs d'Hamilton & les Ducs d'Athol sont de la premiere Noblesse de ce Royaume. Mr le Duc d'Hamilton aujourd'huy Chef de cette grande Maison en Ecosse, en est un des plus grands Seigneurs. Il s'est trouvé un Milord Hamilton dans les Troupes Angloises qui

ont passé en Catalogne, & l'Ar
chiduc l'a envoyé audevant d
l'Archiducheſſe ſon Epouſe
pour la complimenter de ſa
part, ayant voulu faire choix
pour cette Commiſſion, d'un
Homme des plus qualifiez de
ſa Cour. La Branche aînée de
la Maiſon d'Hamilton s'eſt é-
teinte dans celle de Douglas,
il y a déja du temps; celle de
Douglas eſt auſſi une des plus
illuſtres d'Ecoſſe. La Maiſon
d'Hamilton étoit déja connuë
en ce Royaume-là, ſous le Roy
Robert Bruys, & avant que la
Maiſon Royale de Stuart, avec
laquelle elle s'eſt ſouvent al-
liée, montât ſur le Thrône,
c'eſt-à-dire avant le 14e ſiecle;
& ce n'eſt pas d'aujourd'huy,

qu'elle a essuyé des disgraces & des revolutions. Patricius Hamilton a eu la qualité de Martyr, & fut immolé à la fureur des Rebelles qui inonderent l'Ecosse il y a un grand nombre d'années. Un Jean Hamilton Archevêque en Ecosse, fit beaucoup parler de luy en son temps. Le fameux Cardan fit une ridicule prediction touchant ce Prelat, & qui ne luy convenoit gueres. Mr Bayle a éxaminé la verité de cette horoscope, dans son Dictionaire critique.

Me la Comtesse de Grammont avoit deux Freres, qui sont icy, & qui se sont tous deux distinguez dans le Service, sçavoir le Comte Antoine & le Comte

Richard ; le premier eſt Colonel d'Infanterie, ſon Regiment qui porte le nom de *Medoc* a porté autrefois celuy de *Jerzé* ; c'eſt un Corps tres-conſiderable ; le ſecond joint à une valeur ſouvent éprouvée, ſur tout dans toutes les actions de cette derniere guerre, une grande delicateſſe d'eſprit ; il parut il à quelques années une Lettre en Proſe & en Vers qu'il écrivit à Mr le Comte de Grammont ſon beau frere, ſur les operations de la Campagne, qui luy fit beaucoup d'honneur.

Me la Comteſſe de Grammont a eu deux filles de ſon mariage ; Me la Comteſſe de Staffort & Mᵉ l'Abbeſſe de Pouſſey en Lorraine, connuë auparavant ſous

le nom de Mlle de Semeac. Mr le Comte Staffort, époux de la premiere, fait son sejour à Bruxelles ; il est de l'illustre Maison Howart, l'une des plus grandes d'Angleterre, & qui a produit la branche de Nortfolk, dont estoit Philippe Thomas Howart de Nortfolk, Cardinal du Titre de *Sainte Cecile*, Prelat Assistant de quatre Congregations, & qui aprés estre sorti de l'Ordre des Jacobins, avoit esté premier Aumônier de la feue Reine d'Angleterre. Il estoit fils du celebre Thomas Howart, Duc de Nortfolk, Comte d'Arondel & de Surie, Grand Maréchal d'Angleterre, & Chevalier de l'Ordre de la Jarretiere. Cette premiere bran-

che eſt alliée à la Maiſon du Boſc-Normanville en France, qui a donné un Chancelier à ce Royaume. Le pere de Mr le Comte Staffort perdit la teſte ſur un échafaut dans une perſecution qui s'éleva contre les Catholiques en Angleterre ſous le regne du feu Roy Charles II. On les accuſa d'avoir trempé dans une conjuration contre l'Etat, & le Comte Staffort, leur prétendu Chef, fut la victime de la rage de ſes ennemis. Ce nom n'eſt pas heureux : le celebre Comte Staffort d'où celuy d'aujourd'huy eſt iſſu, fut la premiere victime de la fureur des Rebelles ſous le Roy Charles I. Ce Prince infortuné eut la foibleſſe de conſentir à la

mort de ce fidelle Serviteur, à laquelle les Parlementaires l'obligérent de consentir, en luy faisant insinuer que ce consentement assureroit sa vie ; mais la mort de ce malheureux Comte n'empêcha pas la sienne.

Mr le Comte de Grammont estoit frere du Maréchal Duc de ce nom, oncle de Mr le Duc de Grammont d'aujourd'huy, & grand oncle de Mr le Duc de Guiche. Je ne vous en diray pas davantage, vous ayant amplement parlé de cette Maison dans le temps de la mort de feu Mr le Comte de Grammont.

La Lettre que vous allez lire en renferme une autre de Monsieur, le Duc d'Orleans, qui fait connoistre que ce Prince parle

de ce qui le regarde avec une modeſtie qui doit luy attirer de grandes louanges. On voit auſſi par une autre Lettre de ce Prince, que tout le reſte du détachement dont il a parlé dans ſa premiere Lettre, a eſté entouré & pris.

Du Camp de Monçon, ce 8. Juin 1708.

Nous ſommes icy dans un petit Camp ſeparé de la grande Armée. Rien n'échape à la prévoyance de Monſeigneur le Duc d'Orleans. Il a cru avec beaucoup de raiſon qu'il eſtoit important de laiſſer icy quelques Troupes à la garde du Pont & des Frontieres de l'Arragon. Nous ſommes demeurez icy avec une Bri-

gade de Cavalerie & un bon Corps d'Infanterie, sous les ordres de Mr de Fontboisard, qui est indisposé, & qui est fort soulagé dans toutes nos operations par Mr le Marquis de S. Germain-Beaupré, qui ne s'épargne en rien. La Riviere commence à estre guéable, & cela nous tient en haleine. Nous ne sommes pas sans occupation; & nous voyons tous les jours qu'il n'a pas esté hors de propos de laisser icy quelques Troupes. S. A. R. nous a fait l'honneur de nous écrire, ce qui s'est passé à son Armée. Voicy la copie de la Lettre de ce Prince.

DU CAMP DE GINESTAR, le 3. Juin.

Il s'est passé une petite affai-

de ce coſté-cy. Les Ennemis avoient douze cens hommes dans Falceté avec quatre cens chevaux & douze cens Miquelets répandus aux environs. Je fis avant hier au ſoir, pour couvrir un fourage que je voulois faire de ce coſté-là, un détachement de trois mille hommes de pied & de huit cens chevaux, qui marcha toute la nuit, & arriva à Falceté à la pointe du jour. Les Ennemis voulurent l'abandonner, mais ils ont eſté ſuivis de ſi prés, qu'il y en a eu quatre à cinq cens de tuez, & environ ſix cens faits priſonniers, avec tous les Officiers de leur détachement. Nous n'avons eu qu'un Officier legerement bleſſé; & quinze Soldats tuez ou bleſſez,

leſſez ; & noſtre fourage s'eſt
ait tranquilement & abondam-
ent.

Hier 7. Juin nous reçumes une
utre Lettre de S. A. R. par laquel-
e elle nous fait l'honneur de nous
pprendre que tout le reſte de
'Infanterie reglée avoit eſté
lepuis entourée & priſe avec le
Commandant dudétachement.

L'Armée doit s'eſtre miſe en
rche d'hier 7. Juin, pour al-
er droit à Tortoſe. S. A. R. n'a
differé ce ſiege que dans la neceſſité
d'attendre pour cela un dernier Con-
voy de munitions qui vient ſur l'E-
bre, & qui doit eſtre arrivé le 5.
On n'a rien épargné pour luy faire
faire plus de diligence ; mais il n'a
pas eſté poſſible de le faire arriver

plutoſt. On ne croit pas que les En
nemis veüillent s'obſtiner à deffendr
Tortoſe, & qu'ils veüillent s'expo
ſer à y perdre une partie de leur
Troupes, dont ils auront grand be
ſoin dans la ſuite.

Quoy que l'Article ſuivant ne ſoit pas nouveau, il merite neanmoins, d'avoir place icy, & l'on ne peut trop marquer le zele pour Sa Majeſté de ceux qui le font paroiſtre, ſur tout par des Prieres publiques.

Mrs les Maires, Lieutenant & Pairs de la Ville & Commune de Beauvais, firent chanter un grande Meſſe en Muſique à dix heures du matin, en l'Egliſe de Saint Eſtienne le Mardi premier du mois de May dernier,

pour remercier Dieu de la grace qu'il a plû au Roy d'accorder à cette Ville pour *la Commutation du Taillon en Tarif*. Cette ceremonie fut tres-magnifique ; tous les Corps de la Ville qui y avoient esté invitez, y assisterent ; & la Noblesse du Beauvoisis qui estoit alors à Beauvais s'y trouva aussi, & même les Gentilshommes de la Campagne qui purent y venir, assisterent à cette Messe, à la fin de laquelle on chanta un *Te Deum* en Musique. On tira ensuite plusieurs boëttes, & la Feste finit par un tres-grand repas que donnérent Mrs les Maires & Officiers, où les santez du Roy & de toute la Maison Royale furent buës au bruit

de la Mouſqueterie. La grace que Sa Majeſté vient d'accorder à cette Ville eſt tres-conſiderable, & elle merite bien la reconnoiſſance de ſes Habitans. Ce Prince en l'accordant a dit à Mr le Cardinal de Janſon, qu'"*il eſtoit bien aiſe d'accorder cette grace à une Ville qui luy avoit toujours eſté tres affectionnée.* On y a fait des Prieres pendant pluſieurs jours pour Sa Majeſté à cauſe de cette conceſſion.

Mr de Leſnerac de Meſniville, a été reçu Chevalier de l'Ordre Royal de Noſtre Dame de Mont-Carmel & de Saint Lazare de Jeruſalem, dans l'Egliſe des Carmes des Billettes, par Mr le Marquis de Dangeau, Grand-Maiſtre de cet Ordre.

Le merite de ce Gentilhomme eſt connu. Il a ſervi en qualité d'Aide de Camp dans les Armées de Sa Majeſté. Il a eſté enſuite Commiſſaire & Controlleur de la Marine dans les Ports de Cherbourg & du Havre, où il a ſervi avec beaucoup d'honneur & de diſtinction pendant plus de vingt-quatre années. Les Officiers de cet Ordre & pluſieurs Chevaliers aſſiſterent à la Meſſe & aux Ceremonies qui ſe firent à l'occaſion de ſa reception. L'Aſſemblée fut nombreuſe & choiſie, à cauſe du grand nombre de parens & d'amis de ce Chevalier qui avoient pris ſoin d'en avertir leurs amis qui furent témoins de ſa pieté édifiante. Il a eu l'a-

vantage d'avoir pour témoin de sa conduite & de ses servi ces, Mrs les Maréchaux de Choiseul & de Joyeuse, ainsi que Mr de Canisy, Evêque de Limoges. De pareils témoignages sont des preuves éclatantes du merite de ce nouveau Chevalier.

Je dois ajoûter icy qu'estant Commissaire Ordonnateur de la Marine à Cherbourg, il a eu l'honneur de recevoir chez luy Sa Majesté Britannique; des Maréchaux de France; des Officiers generaux des Armées du Roy; de même que des Intendans de Mer & de Terre; ainsi qu'il est porté par le Certificat de Mr de Beaujeu, aujourd'huy Commandant du Havre, qui

commandoit alors à Cherbourg.

Je ne dis rien des services que Mr le Chevalier de Mesniville a rendus à l'Etat, & à divers Officiers de Marine, dans des occasions fâcheuses & dont le souvenir doit être effacé par les grands avantages que nous avons remportez sur Mer depuis ce temps-là, & par les Batailles Navales que nous avons gagnées.

Je vous envoye la suite du Journal de l'Armée de Monseigneur le Duc de Bourgogne, dans laquelle vous trouverez un nombre infini de particularitez dont toutes les nouvelles publiques qui ont paru depuis le commencement du mois, n'ont point parlé.

Je dois vous avertir que vous trouvez quelques jours sans estre remplis, mon silence ne proviendra que de ce qu'il ne se sera rien passé de considerable ces jours-là.

Le 28^e de May, Mr Pasteur fameux Partisan, & fort craint des Ennemis, n'étant accompagné que de sept hommes, leur en prit trente & un, qui alloient à la paille dans un Village.

Le 29. Monseigneur le Duc de Bourgogne se donna tous les mouvemens que ce Prince se donne ordinairement chaque jour. Il monta à cheval, & donna differens ordres, qui furent éxecutez avec toute la vivacité & toute la ponctualité qu'on éxecute tous ceux que

lonne ce Prince, à qui rien n'échape, & qui fait attention à tout.

Il y eut un grand Fourrage le 31. auprés de l'Abbaye de Cambron. Monſeigneur le Duc de Bourgogne, Monſeigneur le Duc de Berry, & Monſieur le Chevalier de Saint Georges, ſe trouverent à ce Fourage, où Monſieur de Vendôme n'alla pas, parce qu'il eſtoit incommodé.

Le premier de Juin, Monſeigneur le Duc de Bourgogne partit de Soignies à 9. heures du ſoir, pour ſe rendre au Camp de Braine-laleu, où il n'y avoit pas d'apparence que l'Armée pût arriver que le lendemain aprés Midy. Je dois marquer

icy, pour bien faire connoître
la beauté de la Marche hardie
& perilleuſe que ce Prince fit
faire ce jour-là à ſes Troupes ;
que Milord Marlborough avoit
peu de temps auparavant, fait
un mouvement qui leur fermoit
le chemin de Leſſines à la
gauche, & celuy de Nivelles
à la droite. Il avoit mis ſa
droite à Sainte Croix, le Bois de
Trion audevant, & ſa gauche
à Lembeek ſur la Senne, le
centre à S. Ernelle Monſei-
gneur le Duc de Bourgogne
devoit eſtre dans un grand em-
barras ; car s'il marchoit par
la gauche, qui étoit à Cauchie-
Nôtre-Dame, il falloit eſſuyer
un Combat d'Infanterie à Stein-
kerque, qui ne pouvoit eſtre

vantageux ; & s'il marchoit
ar la droite à Naaſt vers Ni-
elles, les Ennemis pouvoient
ttaquer ſon Avant-Garde,
prés avoir paſſé la Senne. Ils
voient le tiers moins de che-
nin à faire que ſes Troupes,
n cas qu'ils n'aimaſſent pas
nieux venir attaquer l'Arriere-
Garde par Braine-le Comte.

Il eſt aiſé de voir que cette
Marche étoit fort dangereuſe ;
cependant Monſeigneur le Duc
de Bourgogne aprés y avoir fait
toute l'attention neceſſaire, &
avoir pris des meſures qu'il crut
juſtes, & qui l'étoient en effet,
reſolut de l'entreprendre puiſ-
qu'il auroit fallu, ſi ce Prince
n'eût pas pris ce party, qu'il fût
rentré dans ſes Lignes avant 15.

jours. Aprés qu'il eût renvoy
les gros Equipages vers Mons
& les menus du côté de Cat
tiaux, l'Armée se mit en mar
che à 8. heures du soir, aprés
la retraite, & dans un fort bon
ordre. Monseigneur le Duc de
Bourgogne étoit à la tête de
l'Infanterie de la premiere Li-
gne, & toutes les Troupes qui
aiment ce Prince, & qui ont
beaucoup de confiance en luy,
le suivirent avec joye. Il leur
avoit fait distribuer du pain
pour quatre jours. La marche
se fit par Naast, par les Escauf-
fines d'Enghien, & par Felluy,
& l'Armée passa la Senne à Ar-
quenne & à Nôtre-Dame de
Bon-Conseil, pour aller se met-
tre en Bataille à la hauteur de

Nivelles, aprés avoir passé le Ruisseau.

La marche qui avoit commencé le premier, ainsi que vous venez de voir, continua le 2. jusques bien avant dans la journée ; & comme rien ne pouvoit faire connoître que les Ennemis vouluſſent traverſer la marche de l'Armée, on s'avança, & on ſe campa, la droite à Genape, & la gauche à Braine-Laleu.

On doit remarquer que cette marche n'eſt pas ſans un grand merite, & qu'elle donne beaucoup de gloire à Monſeigneur le Duc de Bourgogne, puiſque les Ennemis, s'ils fuſſent venus paſſer à Braine-le-Château, auroient eu beau-

coup moins de chemin à fair
que l'Armée, quoiqu'il n'y eû
que trois petites lieuës d'u
Camp à l'autre.

Milord Marlborough, qu
avoit mandé en Holande qu'i
attaqueroit les François au pre-
mier mouvement qu'ils feroient,
fit tout le contraire, puisqu'-
aussitost qu'il eut appris qu'ils
s'estoient mis en marche, il de-
campa avec une precipitation
qui fatigua extrêmement ses
Troupes pendant une pluye
continuelle, & lors qu'il eut ap-
pris que 6000. Grenadiers s'é-
toient approchez d'Ath, com-
me s'ils eussent voulu l'investir,
il crut que l'on vouloit assieger
cette Place, de maniere que l'on
peut dire qu'il fut surpris deux

fois, l'une par le décampement de Monſeigneur le Duc de Bourgogne, dont il n'avoit pas pris d'aſſez juſtes meſures pour eſtre averty, & l'autre par la feinte que fit ce Prince d'aller du côté d'Ath. Lorſque ce Milord décampa, la plus grande partie de ſa Cavalerie étoit au fourage, & éloignée de 4. ou 5. lieuës, de maniere que cette Cavalerie n'ayant pu entendre les ſignaux, il fut obligé de l'envoyer avertir de ſuivre l'Armée; & la crainte qu'elle eut d'eſtre chargée par les 6000. Grenaniers, l'obligea de quitter le fourage avec tant de precipitation, que les Cavaliers laiſſerent dans la campagne plus de 18000. trouſſes qu'ils ne pû-

rent emporter. Cette retraite pendant laquelle les Ennemis perdirent environ 2000. Chevaux, ſans compter un grand nombre de Soldats qui deſerterent, ſe fit avec tant de confuſion, qu'elle reſſembla beaucoup plus à une fuite qu'à une retraite; de ſorte que tout fut en alarme dans Louvain & aux environs. Les Ennemis allerent camper à Anderlecht, & le lendemain à Roſcapel, entre Bruxelles & Louvain, où Marlborough parut bien chagrin de s'eſtre laiſſé prendre pour dupe. En effet, il avoit lieu de l'eſtre, puiſque nous étions dans un Camp où l'on pouvoit vivre à ſouhait, d'où l'on pouvoit tirer des vivres de tous côtez, & d'où

nos partis pouvoient fort incommoder ſes Troupes par la Foreſt de Soignies.

Le 3 on travailla à ſe bien établir dans le Camp.

Monſeigneur le Duc de Bourgogne alla le 4. viſiter les Troupes de la Gauche & des Reſerves. Le même jour ce Prince fit fourager en arriere vers le Bois de Nivelles, & il alla voir la Chapelle de Vaterloo, qui eſt ſur le bord des Bois de Soignies.

Le 5. Monſeigneur le Duc de Bourgogne monta à cheval pour faire faire des communications à la droite, afin de la mettre tout-à-fait à Genape, où ce Prince fit camper quelques Regimens d'Infanterie:

cependant il laiſſa toûjours la gauche à Braine-Laleu, qui eſt entre les deux Lignes.

Le matin du 6. on fit ſortir un détachement de 5. à 600. Chevaux & de 200. Fantaſſins: ce détachement marcha vers Niel-Saint-Vincent, ſur Corbais pour reconnoître. Monſeigneur le Duc de Bourgogne & Mr de Vendôme allerent juſqu'à Hulpes, & ces Princes impatiens d'entreprendre quelque choſe, & voulant tout voir par eux-mêmes, eſtoient ſouvent en mouvement depuis leur arrivée dans ce Camp, & alloient ſur les Hauteurs & ſur les Epinates d'où ils découvroient Bruxelles & ſes environs.

Le 7. jour de la Feſte de Dieu

Monſeigneur le Duc de Bourgogne fit faire la proceſſion dans la place de Braine-Laleu, où ce Prince aſſiſta aprés avoir fait ſes devotions, & il monta à cheval aprés ſon dîné. Le matin du même jour, Milord Malborough accompagné de pluſieurs autres Officiers Generaux, & eſcorté par 500. Chevaux du Piquet, alla reconnoiſtre les paſſages & le terrein le long de la Dyle.

Le 8. Monſeigneur le Duc de Bourgogne fit la revuë d'une partie de l'Armée. Ce Prince vit la premiere ligne & une partie de la ſeconde de la droite, & de la reſerve de la droite.

Le 9. Monſeigneur le Duc de Bourgogne paſſa le reſte de l'Armée en revuë, & comme il fit

ces revuës avec une tres-gran
de attention, & qu'il examin
les Troupes presque homme pa
homme, il les trouva tres belles
& même au dessus de son atten
te & de ceux qui l'accompa-
gnoient. Ce Prince toûjours at-
tentif à tout ce qui regarde
l'employ d'un grand General,
fit border le bois de Bossut par
de l'Infanterie, afin d'asseurer
les Convois qui venoient de
Charleroy. Un de nos partis
enleva ce jour-là 56. chevaux
du Regiment de Grovenstein
qui y estoit allé fourager avec
d'autres. Les Partis des Alliez
n'avoient pas la méme facilité,
à cause que les François pou-
voient fourager derriere eux &
autour de leur Camp.

Monſeigneur le Duc de Bourgogne reçut le 10. à ſon coucher un paquet de Mr de Saillant Commandant de Namur : il mandoit à ce Prince *qu'il avoit envoyé en party* 70. *Maîtres avec Mr du Moulin, pour apprendre des nouvelles des Ennemis ; qu'il eſtoit arrivé à 5. heures du ſoir avec* 92. *chevaux*, 40. *Cavaliers & un Cornette qu'il leur avoit pris*; que *Malborough avoit envoyé un détachement de* 1500. *chevaux afin de le joindre* ; mais qu'*il leur avoit fait prendre le change en paſſant le Demer à Zichem, & en le repaſſant enſuite au deſſus de Dieſt*, & que *les Ennemis ne ſongeoient pas à décamper.*

Le 11. Monſeigneur le Duc de Bourgogne monta à cheval

à 8. heures du matin pour al
ler au fourage qu'il avoit or
donné pour la droite de son Ar
mée.

Les Ennemis formerent le 12
à Deinſe un Camp de 5 à 6000
hommes pour obſerver Mr de
la Motte dont le Camp ſepare
leur donnoit de l'inquiétude.
Les rendus continuerent d'aſ-
ſeurer que les Ennemis man-
quoient de fourage, ce qui eſ-
toit cauſe qu'ils perdoient beau-
coup de chevaux.

Le 13. Monſeigneur le Duc de Bourgogne qui ne laiſſoit paſſer aucun jour ſans ſe donner quelques mouvemens, monta à cheval, & alla à la droite du centre.

Ce Prince fit faire le 14. la

procession dans la place de Braine-Laleu, & il entendit la grande Messe.

Le 15. il alla à Nivelles.

Il ordonna le 16. un fourage à la droite où il se trouva, en continuant toûjours d'observer les Lieux, & en donnant de nouveaux ordres pour estre informé de tout ce que faisoient les Ennemis.

Le Dimanche 17. ce Prince fit ses devotions & édifia toute l'Armée par sa pieté.

Le 18. il alla à la premiere ligne du centre, de maniere que toute l'Armée avoit souvent le plaisir de le voir, puisqu'il en visitoit presque tous les jours quelque partie.

Ce Prince ordonna le 19. un

fourage pour la gauche, & con
tinua de s'y trouver comme i
faiſoit preſque à tous les four
rages.

Quoique j'aye compoſé ce
Journal ſur pluſieurs lettres di-
ferentes, il peut neanmoins eſ-
tre échapé beaucoup de choſes
à ceux dont j'ay vû les lettres,
& comme la plus part de ceux
qui écrivent ſe cotentent de
datter leurs lettres ſans marquer
les jours des actions dont ils
parlent, en voici deux dont je
n'ay pû trouver les dattes.

Un party ſorti de Tournay a
ramené 30. hommes, & un autre
ſorti de Mons en a ramené 25.

Pluſieurs Lettres venuës de
l'Armée depuis un mois, ont
rapporté que Monſeigneur le
Duc

Duc de Bourgogne ſe faiſoit adorer des Troupes, s'il m'eſt permis de parler ainſi; que ſa bonté, ſa politeſſe, ſon exactitude & ſon affabilité les charmoient, & que ſa preſence & la confiance qu'elles avoient en luy les animoit tellement qu'elles ne reſpiroient que le combat, qu'elles demandoient haument.

D'autres Lettres ajoûtoient que ce Prince travailloit avec beaucoup d'application à établir une bonne diſcipline dans l'Armée & parmi les Officiers; qu'il fait camper tous les Colonels à la teſte du Camp, & qu'il fait éloigner de l'Armée toutes les Berlines & les Chaiſes de Poſte.

Je ne dis rien dune infinite d'autres Reglemens. J'ajoûterai ſeulement que ce Prince monte tous les jours à Cheval ; ce qui ne l'empêche pas d'employer ſouvent beaucoup de temps à écrire, & de tenir Conſeil avec les Generaux.

Pluſieurs Lettres rapportent auſſi que Monſeigneur le Duc de Berry paroiſt fort attentif à tout ce qui peut ſervir à luy apprendre le métier de la Guerre, & que ce Prince eſt toûjours preſt de monter à Cheval dans l'eſperance de trouver quelque occaſion de ſe ſignaler, ce qu'il ſouhaite avec toute l'ardeur imaginable.

A l'égard de Monſieur le Chevalier de Saint Georges, il ne

ſouhaite pas avec moins d'ardeur de donner des marques de la valeur qui luy eſt hereditaire. Il s'attache avec une application incroyable à examiner tout ce qui regarde la Guerre dont il paroiſt ſe faire un plaiſir. Il eſt affable, il ſe plaiſt à conferer avec tous les Officiers qui ont le plus de reputation, & il mange ſouvent avec eux. Enfin le bruit de ſon merite s'eſtant repandu même parmi les Ennemis, pluſieurs ont deſerté pour venir ſervir auprés de luy, & il y a lieu de croire que la maniere dont il les traite, & ſes liberalitez, en feront deſerter beaucoup d'autres.

Je crois que je ne finirai pas ma Lettre ſans vous envoyer

quelque chose de la suite du Journal que vous venez de lire. Cependant je dois ajouter ici l'Extrait suivant, tiré d'une Lettre de la Haye.

De la Haye le dixiéme Juin

On n'est en aucune maniere satisfait ici des maœuvres du Duc de Malborough, qui fait avancer l'Armée jusqu'a Tubise, promet mons & merveilles, & dépense si peu en Espions, que se trouvant prévenu par les mouvemens des Ennemis, il est obligé de reculer à toute bride, & de fatiguer les Troupes presqu'autant qu'il fit l'année derniere. La Cavalerie surtout a extremement souffert, quoiqu'elle se fust soulagée en laissant derriere elle la plusspart des fourrages

qu'elle avoit déja ramaſſez En un mot tout le monde convient que cette retraite precipitée nous cauſe une grande perte d'hommes & de chevaux, & que l'Armée Ennemie tenant la noſtre en échec, la reſſerre dans un coin où elle ne pourra ſubſiſter long-temps faute de fourrages.

Quoique l'on ait vû pluſieurs grandes Relations touchant le Convoy enlevé prés de Tortoſe par Mr de Valejo, & quoique je vous en aye moy-même parlé fort amplement dans pluſieurs endroits de ma Lettre, toutes ces Relations n'ont point neanmoins encore fait voir la veritable maniere dont l'affaire s'eſt paſſée; je vous en envoye une qui vous la fera connoiſtre: vous y

trouverez un portrait tres cour
de cette action ; mais ſi reſſem
blant que l'on peut dire qu'il eſ
peint par la verité même.

Le quatrième de Juin au point du
jour, Dom Joſeph de Valejo ſortit du
Camp de S. A. R. avec un Déta-
chement de Cavalerie. Il arriva à
la vûë de Toriose, & ayant mis ſa
troupe en embuſcade, il s'approcha
ſeul de la Place à la portée du fuſil,
& aprés l'avoir reconnuë pendant
une heure, en ſe promenant auprés de
la Paliſſade qui eſt au dehors, ſans
eſtre reconnu ni avoir paru ſuſpect, il
retourna joindre ſa Troupe, &
l'ayant menée prés de la Paliſſade
où il avoit remarqué un tres grand
nombre de Beſtiaux qui eſtoient en
pâture, il enleva 1000 *Vaches,* 100

Veaux, 6000 Moutons & 150 Mulets & Mules que l'on rassembloit la nuit en cet endroit pour y estre en seureté. La Garnison s'en estant apperçûë, on envoya aprés luy 400 fantassins, 50 Chevaux & un grand nombre de Miquelets qui le suivirent pendant deux heures, & qui l'incommoderent beaucoup ; mais enfin ayant vû qu'ils estoient fort éloignez de la place il rebrousſa sur eux avec tant de valeur, qu'il en tua plusieurs, en prit quelques-uns, mit le reste en fuite, & il rentra dans le Camp le cinq assez tard avec toute sa prise, que S. A. R. a fait distribuer à l'Armée.

Extrait d'une Lettre écrite par un Officier de l'Armée de Monsieur le Duc d'Orleans.

Le 8 nous fismes un détachement de quatre cens cinquante hommes des Gardes du Roy & d'autres Regimens sous les ordres du Brigadier Trincherie, Catalan, pour reconnoistre & déboucher le chemin de Tortose; & afin que ce détachement ne fust arresté par aucun obstacle, on le fit suivre de prés par un autre plus considerable. Il rencontra une garde avancée de vingt hommes commandez par un Lieutenant, qui l'ayant apperçu vinrent se rendre à luy comme Deserteurs avec leur Chef. Il trouva plus avant une garde de cinquante hom-

mes commandez par un Capitaine & un Lieutenant, qui n'ayant pas eſté avertis par la premiere, furent ſurpris & ſe rendirent ſans aucune reſiſtance ; & ayant appris de ceux-cy que Mr de Saint-Amant, qu'on mande eſtre Hollandois, & que nous croyons eſtre un Religionnaire François, eſtoit à un autre Poſte avec trois cens hommes, il reſolut d'abord de l'aller inveſtir, & l'ayant enfermé des deux coſtez il le contraignit auſſi à ſe rendre priſonnier de guerre. Tous ces Priſonniers & les Deſerteurs qui entrerent ce jour-là dans noſtre Camp, ſe montoient à plus de cinq cens hommes.

Le ſecond détachement auquel le premier ſervoit d'Avantgarde conſiſtoit en douze Bataillons & ſeize Eſcadrons commandez par Mr de

Bezons, & quatre Lieutenans generaux, & le tout estoit destiné pour blocquer Tortose.

L'Armée de S. A. R. décampa le 10. *pour se rendre devant cette Place; l'Artillerie a esté embarquée sur l'Ebro jusques à la Nasse de Chesta, qui est à demi-lieuë au-dessu de Tortose, d'où on la conduira par terre jusqu'à ce Camp, le chemin estant commode à la gauche de ce Fleuve.*

Mr d'Asfeld jette un Pont tout auprés de la Place.

Si l'on considere que les Ennemis n'ont que tres-peu de Troupes reglées, & ce qu'ils ont perdu à l'affaire de Falceté, & dans les autres affaires qui ont precedé & suivi cet avanta-

ge, & que l'on joigne à tout cela les cinq cens hommes dont ils viennent d'eſtre affoiblis, ſuivant ce que vous venez de lire; & ſi l'on examine auſſi que Mr le Duc de Noailles, pendant toute la marche qu'il a faite en avançant toûjours dans le Pays, les a fort incommodez, & qu'ils n'ont pas toûjours reculé ſans faire quelques pertes. Si l'on conſidere, dis-je, toutes ces choſes, on trouvera qu'il ne doit plus guere reſter de Troupes reglées aux Alliez, & qu'ils doivent avoir un extrême beſoin de celles que l'Amiral Leake leur doit amener.

Enfin le livre intitulé, *Vaſconiana*, ou *Recueil des Bons mots*,

des penſees les plus plaiſantes, & des rencontres les plus vives des Gaſcons, a été mis en vente au commencement de ce mois, & il a ſi pleinement ſatisfait l'attente du public qu'il a témoigné beaucoup d'empreſſement pourenacheter, de maniere qu'il y a lieu de croire que l'on pourra en faire une ſeconde édition. Ce prompt debit fait beaucoup d'honneur aux Gaſcons, puiſqu'il n'a pû provenir que de ce que l'on a cru que les ſaillies de leur eſprit ne pouvoient eſtre que tres-vives, ſpirituelles, & remplies de ſel, & je puis même ajoûter qu'il y en a beaucoup remplies d'erudition & même d'onction, & que ce qui ſemble n'eſtre donné au public que comme jeux de

mots, & ce que l'on appelle *Pointes*, renferme souvent beaucoup de morale pour ceux qui les regarderont d'nn certain costé, & l'on peut dire que la prudence a beaucoup de part dans plusieurs pensées de ce Livre, & qu'en s'y divertissant on y peut apprendre beaucoup de choses qu'il est necessaire de sçavoir, lorsque l'on est un peu répandu dans le monde, & dont les Lecteurs doivent profiter pour peu qu'ils ayent de penetration. Je ne prétens pas que toutes les reparties, les pensées, & les rencontres qui se trouvent dans ce Livre, soient d'une égale force, ce qui vrai-semblablement ne peut estre, puisqu'il y en a deux à trois mille. Ainsi la

lecture de ce Livre, ne peut manquer de bien divertir, puisque dans trois mille articles ou environ, on peut trouver beaucoup de penſées, qui doivent faire plaiſir. J'entens dans les moins brillans articles de cet ouvrage, car il y en a qui enlevent, & qui obligent de ceſſer la lecture, ſoit pour admirer, ſoit pour rire, ce qui n'eſt pas inutile à la ſanté des Melancholiques

Je dois ajoûter à toutes ces choſes que tous les articles de ce Livre divertiſſant, ſont écrits d'un ſtile ſi ſerré, que les penſées n'eſtant point enbaraſſées dans un amas de paroles inutiles qui ne diſent rien, & qui ne ſont que du verbiage, frap-

pent d'abord l'imagination, & que de cette maniere elle est toûjours remplie de pensées pleines d'esprit ou de vives reparties. C'est pourquoy tout ce que l'on peut dire contre ce Livre est qu'il est trop rempli de choses attachantes, & qu'il occupe trop l'esprit auquel il ne donne point de relâche ; mais si c'est un deffaut, il seroit à souhaiter pour le public que plusieurs Auteurs eussent le même deffaut ; mais par malheur pour ce même public, il s'en trouve beaucoup qui sont bien éloignez de l'avoir.

Ce Livre se vend 45. sols, chez le sieur Brunet, dans la grande Salle du Palais, à l'Enseigne du Mercure galant.

Mre N... d'Alonville, Marquis ce Louville, cy-devant Gentilhomme de la Manche de Monſeigneur le Duc d'Anjou, a épouſé N... Bechameil de Nointel, fille de Mre Louis Bechameil, Marquis de Nointel, Conſeiller d'Etat, & ci devant Intendant en Bretagne, & petite fille de Mre Louis de Bechameil, Marquis de Nointel, Secretaire du Conſeil des Finances de S. M. & Surintendant de la Maiſon de S. A. R. Monſieur le Duc d'Orleans & de Madame, & de Dame Marie Colbert, ſœur de feu Mr l'Abbé de Prémontré General de cet Ordre, & de feuë Me Pelot premiere Preſidente du Parlement de Rouen. La nouvelle épouſe eſt

niece de Me Desmaretz & de Me la Duchesse de Brissac qui sont toutes deux sœurs de Mr de Nointel. Ainsi cette Dame est alliée à la Maison de Colbert de deux costez ; sçavoir, par sa grand'mere qui en estoit sortie, & par Me sa tante qui a épousé Mr Desmaretz, neveu de feu Mr Colbert.

Mr Desmaretz fit les honneurs de la Noce, & Mr de Bercy son Gendre donna aux nouveaux Epoux, le lendemain une magnifique Feste à Bercy.

En 1701. S. M. C. fit Mr le Marquis de Louville, Chef de sa Maison Françoise. En 1702. en allant en Italie, pour y servir auprés de ce Monarque,

il le fit Gentilhomme de ſa Chambre, & luy donna la Clef d'Or. Il ſervit ce Prince en qualité d'Aide de Camp pendant la Campagne, & il commanda le Regiment de Lombardie, & S. M. C. luy donna le Gouvernement de Courtray, au retour.

Mr le Marquis de Louville eſt d'une des plus anciennes familles de la Beauſſe dont il eſt originaire; il y a plus de trois cens ans que ſa famille poſſede la Terre de Louville de pere en fils. Pierre d'Alonville ayant épouſé l'heritiere de Louville en 1403. qui eſtoit de l'ancienne Maiſon des Chenards, dont Louville porte encore le nom. Jean d'Alonville, fils de Pierre

d'Alonville, estoit Chambellan du Roy Louis XI. son fils Edme d'Alonville commanda toute la Noblesse du Pays Chartrain, de l'Orleanois & du Blesois, & il eut pour fils Jean d'Alonville, Chevalier de l'Ordre, qui eut pour fils Esprit d'Alonville aussi Chevalier de l'Ordre, qui épousa Susanne de Laval. La genealogie de la Maison d'Alonville se trouve dans Duchesne & dans l'Addition aux Memoires de Castelnau, dans les Articles qui regardent les Maisons de Montmorency & de Rochehoüart, ausquelles il est allié.

On peut juger de l'estime que le Roy fait de Mr le Marquis de Louville par les emplois de

confiance dont il a esté honoré. Il a beaucoup d'esprit, & il joint à une valeur connuë, une grande lecture, & une connoissance exacte des Auteurs anciens & modernes, sur lesquels il s'est formé le gouſt.

Il s'est fait un autre grand mariage qui a esté applaudy de tout le monde, & qui a esté conclu & consommé en 4 jours. Mr le Marquis de Courcillon a épousé Mlle de Pompadour. J'ay parlé plusieurs fois de la grandeur de ces deux Maisons, c'est pourquoy je vous diray seulement que les jeunes époux ont toutes les graces de la jeunesse, & qu'ils donnent lieu de croire qu'ils auront un jour toutes les vertus d'un âge plus avancé.

Mr le Marquis de Courcillon fils unique de Philippe de Courcillon, Marquis de Dangeau, Chevalier d'Honneur de Madame la Ducheſſe de Bourgogne & Grand-Maiſtre de l'Ordre de S. Lazare, & de Sophie de Baviere de Leveſtein premiere Dame du Palais de Madame la Ducheſſe de Bourgogne, n'a que vingt-un an ; il a déja fait ſix Campagnes. Au commencement de l'année 1704. le Roy luy donna le Regiment de Cavalerie de Mr le Cardinal de Furſtemberg oncle de Me de Dangeau, & ce Regiment aprés la mort de ce Cardinal prit le nom de *Courcillon* par ordre du Roy, qui le conſerva ſur le pied Allemand. Vous ſça-

vez, Madame, que ces Regimens ne ſont jamais commandez que par des Officiers de la Nation; mais ce jeune Colonel tient de ſi prés à pluſieurs grandes Maiſons d'Allemagne, qu'il a plus de facilité qu'un autre à attirer dans ſon Regiment des Officiers & des Cavaliers Allemans, & même des plus diſtinguez. Auſſi ont-ils toûjours donné des preuves de leur valeur dans toutes les occaſions où ce Regiment s'eſt trouvé, & particulierement à la Bataille de Ramillies, où ce jeune Seigneur, quoy qu'il euſt reçû un grand coup de Sabre ſur la teſte, ne laiſſa pas de mener à la charge ſes deux eſcadrons & de renverſer pluſieurs eſcadrons en-

nemis, malgré le desordre presque general où estoit l'aîle dans laquelle il combatoit. Tous les Officiers qui l'ont vû dans l'action, ont rendu ce témoignage.

Mlle de Pompadour est fille de Mr le Marquis de Pompadour, & de la 3e fille de feu Mr le Maréchal Duc de Navailles. Vous sçavez que l'aînée des trois sœurs est Me la Duchesse d'Elbeuf, mere de Me la Duchesse de Mantoüe. Mr le Marquis de Pompadour est fils d'une sœur de Mr le Duc de Montauzier, & petit-fils de Jean de Pompadour, Marquis de Lauriere, frere cadet de Philbert de Pompadour, Chevalier des Ordres du Roy. Il a quitté le nom de Marquis de Lauriere, pour

prendre celuy de *Marquis de Pompadour*, depuis qu'il eſt devenu l'aîné de ſa Maiſon, par l'extinction des mâles de la branche aînée.

Le Roy a donné en cette occaſion aux Parties intereſſées, des marques de ſa bonté, en conſentant que Mr le Marquis de Dangeau cedaſt à Mr le Marquis de Pompadour, ſa place de Menin de Monſeigneur, & que Me de Dangeau cedaſt à ſa belle-fille ſa place de Dame du Palais. Sa Majeſté a donné en même temps à Me de Dangeau une penſion de deux mille écus.

La jeune épouſe n'a que treize ans ; mais on peut dire que l'excellente éducation qu'elle

a reçuë de Me ſa mere, jointe aux graces du corps & de l'eſprit, que la nature luy a prodiguées, la rendent preſque parfaite.

La Ceremonie du mariage ſe fit à Saint Sulpice, Paroiſſe de Mlle de Pompadour, le Dimanche dix-ſeptiéme Juin à midi, par Mr de la Chetardie, Curé de cette Paroiſſe. Vous connoiſſez ſa pieté, qui éclata il y a quelques années par le refus qu'il fit de l'Evêché de Poitiers, & ſa doctrine par les belles Homelies, qu'il a données au public. Me la Ducheſſe d'Elbeuf, Me la Ducheſſe de Montfort, Mr l'Abbé d'Auvergne, Mr le Duc de Luines, Mrs les Abbez de Pompadour

& de Dangeau, & un grand nombre de perſonnesde la premiere qualité, tous parens des Mariez, ſe trouverent à cette ceremonie. Mr le Marquis de Dangeau donna un grand dîné à tous les parens de ces deux illuſtres Maiſons, & la noce ſe fit le ſoir chez Me la Ducheſſe d'Elbeuf, avec une magnificence extraordinaire.

Mr le Marquis de Courcillon partit deux jours aprés pour retourner à l'Armée, Me ſa femme alla à Fontainebleau, pour faire les fonctions de ſa nouvelle Charge. Le Roy luy a fait donner un Appartement dans le Chaſteau.

Pendant que ces nouveaux époux vont joüir du Printemps

Iris m'avoit promis que la saison nouvelle La ramène-roit dans nos champs, Cepan-

dant voici le beau tems Et l'on ne voit point cette bel-le. Iris m'avoit pro-mis. Ah! ie crains

bien que le printems Ne revienne souvent sans el-le, Ah! ie crains bien que le printems Ne re-

vienne souvent sans el-le.

e leurs belles années, je passe
une Chanson, faite à l'occa-
ion du dernier Printemps, &
dont les paroles ont esté mises
n Air par Mr de Montailly.

AIR NOUVEAU.

Iris m'avoit promis que la Saison nouvelle
La rameneroit dans nos champs;
Cependant voicy le beau temps
Et l'on ne voit point cette Belle;
Ah! je crains bien que le Prin-temps
Ne revienne souvent sans elle.

Le Printemps & l'Esté n'étant pas moins les Saisons de la Guerre que celles des Amours, voyons ce que S. A. R. qui les

a quittées pour faire unique
ment sa Cour à Mars, continu
de faire pour sa gloire & pou
celle de deux grands Monar
ques.

Du Camp devant Tortose,
le 16. Juin.

S. A R. qui étoit partie le 9. de Ginestar avec peu de suite, joignit ce jour-là Mr de Bezons à Tibintze.

Le 10 *le reste de l'Armée sous les ordres de* Mr *d'Abaret, partit de Ginestar sur deux colonnes; la Cavalerie, les Grenadiers & les bagages, marchoient à la droite, sur le bord de la Riviere. L'Infanterie grimpa sur les Montagnes, & on marcha ensuite sur trois Lignes sur l'Ebre, dans le même temps que*

tous les bateaux chargez de toutes les choses necessaires pour l'Artillerie & pour la construction des Ponts, s'avançoient, & que le Regiment de Souches & quelques autres Troupes marchoient de l'autre côté ; l'Infanterie & les bagages coucherent à Beinfaillete ; la Cavalerie les Gre-nadiers & les bateaux pousserent jusqu'à Tibintze. S. A. R. détacha ce jour-là Mr d'Estain avec 15. Escadrons, pour occuper la Plaine, qui est entre Tortose & la Mer. Les Miquelets firent ce qu'ils pûrent avec la Garnison, pour l'inquieter dans les Montagnes où il étoit obligé de passer ; mais il ne s'arresta point, & il gagna le terrain qu'il avoit dessein d'occuper.

Le 11. S. A. R. luy envoya 12. Bataillons pour empêcher les Enne-

mis de couper la communication d
la Mer & de Tarragone, & dé
campa de Tibinize, pour venir
une petite lieuë de Tortose, qu'il re
connut ce jour là du côté du Saut d
la Riviere. On laissa aux Retran-
chemens de Ginestar, & à Miran
quelques Troupes pour assurer les
Convois qui venoient par eau.

Le 12. toute l'Armée marcha,
& investit la Place de toutes parts,
de si près que personne n'en pouvoit
sortir; la Cavalerie est campée sur
le bord de la Riviere au dessus &
au dessous de la Place, où il y a des
especes de plaines, qui sont de deux
pieces de mousquet de large; le cen-
tre est occupé par l'Infanterie, dans
un terrain si coupé de ravins & de
montagnes, que les Ennemis l'au-
roient pû défendre plus facilement

qu'ils ne feront Tortose. Le même jour que la Place fut investie, Mr d'Asfeldt arriva au bout du Pont, qu'il investit avec 12. *Bataillons &* 18. *Escadrons. Il fit paßer dans des barques* 15. *pieces de Canon de* 16. *&* 24. *livres de bales, avec des munitions à proportion. On pretend qu'il y a* 4000. *hommes de troupes reglées dans la Place, & qu'on a forcé les Bourgeois & les Payſans de prendre les armes. On laiſſera pluſieurs ouvrages qui ſont du côté du haut Ebre, & on attaquera la Ville du côté de la Riviere, où S. A. R. a pris ſon quartier. On a fait un Pont de bateaux ſur le haut Ebre, vis-à-vis du Quartier de S. A. R. ſur des Bateaux de cuivre, que Mr d'Asfeld avoit fait partir avec luy. On a pris aux Ennemis pluſieurs*

Chaloupes du côté de la Mer, & 4. Barques sur lesquelles il y avoit 6000. saignenes de bled; ces grains étoient destinez pour Tortose. On s'est d'abord servy de ces chaloupes pour faire passer sept pieces de Canon de 16. & on a travaillé à faire passer le reste. On s'est approché de la Place, à couvert du côté où l'on a dessein d'ouvrir la Tranchée à demi-portée de mousquet, & l'on prit le poste des Capucins le même jour que la Place fut investie : 120 hommes furent pris dans ce Poste; on eut seulement trois Soldats tuez & un Officier de blessé. On établit l'Hôpital, & la nuit du 13. au 14. on travailla à faire une Redoute, pour assûrer ce Poste : les Ennemis firent pendant toute la nuit un feu de canon & de mousqueterie, qui ne bles-

ſa qu'un Soldat. Ils crurent que c'étoit l'ouverture de la Tranchée, & en effet elle ſe doit faire de ce côté-là; mais ce ne ſera qu'aprés y avoir dreſſé une batterie, pour raſer le Convent des Carmes, qui eſt au milieu du Baſtion, que l'on doit attaquer, & qui incommoderoit les travailleurs. Il vient tous les jours des deſerteurs de la Place, entre laquelle & Tarragone, on a encore pris 5. à 600. Bœufs & vaches, qu'on a diſtribuez aux Soldats. On ne croit pas qu'on ouvre la Tranchée avant le 20.

* *S. A. R. fit partir le 14. ſept Eſcadrons de Dragons, pour aller joindre Mr de Fonitboiſard, qui étoit reſté du côté de Balaguer, afin d'empêcher les Ennemis de rentrer dans l'Arragon.*

Le 15. S. A. R. alla reconnoître la Place, & Elle en fit tout le tour. Elle eut soin aussitôt après son arrivée, de faire retrancher sept Bataillons pour faciliter les Convois.

Vous n'avez point vû de Relation plus ample ny plus circonstanciée de tout ce qu'a fait S. A. R. depuis le 9. de ce mois jusqu'au 15. Aussi, cette Relation est-elle tirée de plusieurs autres, dont il s'en trouve une qui fait monter la nouvelle prise des bœufs ou vaches, à neuf cens, & celle des moutons ou chévres à quatre mille. Je ne puis vous rien dire là-dessus, si ce n'est que toutes les Relations sur lesquelles j'ay travaillé, viennent de bon lieu.

Lors que je croyois n'avoir plus rien à vous dire de nouveau touchant ce qui regarde la Relation que vous venez de lire, il en eſt tombé une entre mes mains, qui, quoy que de peu d'étenduë, contient neanmoins pluſieurs faits nouveaux. Je vous l'envoye en original.

Au Camp devant Tortoſe, le 16. Juin.

S. A. R. partit le 9. de Gineſtar, & nous en décampâmes le 10. *Depuis ce temps-là il ne s'eſt rien paſſé. Nous arrivâmes le* 12. *& le même jour un Lieutenant de Dragons du Regiment de Picalqués avec quinze Dragons, arriſta à l'embouchure de l'Ebre, 4. Barques chargées de*

viande sallée, & de bled; & la nuit du 12. au 13. le Regiment d'Auvergne & celuy d'Orleans attaquerent le Poste des Capucins, & s'en rendirent les maistres. Nous y perdîmes trois Soldats, & il y eut un Officier d'Auvergne blessé à la main. Les Capucins ont reçû ordre d'aller à Barcelonne. Hier matin on prit un Espion qui fut pendu hier au soir, & qui fut mis à la porte du haut-Ebre par où il estoit sorti. Avanthier Son Alteſſe Royale apprit que les Ennemis avoient détaché vingt Escadrons du costé de Caspé, & hier matin on détacha de nôtre Armée les Regimens de Fléche, d'Astourto & de Paneton, pour arrester leur course. La garnison est composée de huit Bataillons, de deux mille Miquelets, & de trois cens chevaux.

chevaux. Les Regimens sont le General Fuisen, Hollandois, Saint-Amant, & Neuvendail, tous deux aussi Hollandois ; General Ephre, Venten, & Barbaut, Allemans, & la Reine Anne, François Religionnaires. La Ville a sur le haut-Ebre, un Chasteau soûtenu par un Ouvrage à corne, où les ennemis commencerent à travailler l'année deniere & qu'ils ont perfectionné depuis un mois, & elle a sur le bas-Ebre, le Convent des Carmes tres-bien fortifié. On assure que le 19. *on ouvrira la Tranchée ; que nostre canon pourra tirer à la fin du mois, & que le* 25. *du mois prochain nous pourrons chanter le* Te Deum.

La France vient de perdre une femme dont la naissance estoit

des plus illuſtres ; mais beaucoup au deſſous de ſon merite. Elle avoit une devotion ſans hypocriſie ; une vertu ſans faſte ; un cœur ſincere & penetré de l'Amour divin ; une humilité Chreſtienne ; une ardente charité ; une pieté ſincere ; une douceur Angelique, & une modeſtie charmante. C'eſtoit une épouſe qui n'avoit point ou peu de pareilles ; une femme ſans volonté, ſans ambition, ſans enteſtement, qui pouvoit ſervir d'exemple à toutes les perſonnes de ſon ſexe ; qui eſtoit eſtimée & honorée par tout ; & qui avoit enfin une patience & une reſignation aux volontez de Dieu peu communes.

Quand apres cette peinture qui pourroit passer pour l'idée d'une femme qui ne se trouve point, & qui s'est pourtant trouvée, je ne nommerois pas Me la Comtesse de Pontchartrain, tous ceux qui ont eu l'avantage de la connoistre, ou qui en ont entendu parler, la nommeroient aussi tost, puisque le bruit de toutes les vertus qu'elle possedoit dans le plus haut degré, & dont aucune ne luy estoit disputée, l'avoient fait connoistre même de tous ceux qui n'avoient pas l'avantage de l'approcher, & que son nom estoit tous les jours dans la bouche de tout le monde, & sur tout dans celle des Pauvres qu'elle a regardez pendant tou-

te ſa vie commes ſes enfans. Toutes les choſes, & tout l'argent dont il luy eſtoit permis de diſpoſer, eſtoient à eux ; elle entretenoit un grand nombre de familles ; quelques gens même de diſtinction que la fortune avoit mal-traitez, particulierement ceux qui eſtoient dans le ſervice, recevoient ſelon les occaſions des marques de ſes liberalitez ; mais ſans ſçavoir de quelles mains elles leur venoient, puiſqu'elle vouloit ne ſe pas ſouvenir elle-même du bien qu'elle faiſoit, & qu'elle vouloit que ſa main gauche ignoraſt ce que faiſoit ſa droite. Vous jugez bien qu'une femme de ce caractere, & qui paroiſſoit ſanctifiée dés ce monde, a ſouf-

fert avec autant de resignation que de patience, toutes les douleurs d'une longue maladie, pendant laquelle elle a esté assistée par le Pere de la Tour, General des Prestres de l'Oratoire qui ne l'a point abandonnée. Son appartement estoit tous les jours rempli d'un fort grand nombre de Duchesses, & l'on ne doit pas s'en étonner, puisqu'elle en pouvoit compter beaucoup dans sa famille. Tout ce que la Cour a de plus illustre, s'y rendoit souvent aussi, & l'empressement de sçavoir des nouvelles d'une santé qui estoit si chere à tout le monde, & qui devoit estre bien prétieuse à tous ceux qu'elle avoit obligez, faisoit que son appartement

estoit presque toûjours remplî d'un grand nombre de personnes de la plus haute distinction, & de beaucoup d'autres moins qualifiées, de maniere que selon les bruits qui s'y répandoient qu'elle se portoit un peu mieux ou qu'elle estoit plus mal, on voyoit regner la joye ou la douleur dans cette grande assemblée ; & si la mort de cette Comtesse l'a fait cesser, elle ne la pas fait oublier, puisque son souvenir demeurera long-temps gravé dans les cœurs de tous ceux qui la connoissoient, ou qui ont ouï faire le portrait de ses vertus. Je pourrois ajoûter icy que ceux qui entendront un jour parler d'elle, pourront bien la regarder comme une

Sainte, puiſqu'elle paſſe pour telle aujourd'huy, dans l'eſprit de beaucoup de gens: Elle eſt morte comme elle avoit vêcu avec une entiere foumiſſion aux volontez de Dieu; quoy qu'elle ſe fuſt depuis long-temps familiariſée avec la mort, elle n'a pas laiſſé de dire qu'elle n'avoit pas crû la devoir apprehender comme elle faiſoit dans le temps qu'elle la voyoit approcher. Bel exemple pour tous ceux qui ne menent pas une vie auſſi reguliere, & auſſi ſainte, car tous ceux qui vivent bien peuvent compter ſur la miſericorde Dieu, quand ils ne ſeroient pas parvenus à la perfection des Saints. Me de Ponchartrain ne demanda que deux

choſes en mourant ; mais elle les recommanda fortement ; ſçavoir, que ſon Convoy ſe fiſt le plus ſimplement qu'il ſeroit poſſible ; & que l'on eut ſoins de ſes Domeſtiques.

A peine eut-elle rendu les derniers ſoupirs que ſon époux penetré de la plus vive douleur, partit auſſi toſt avec le Pere de la Tour, dont je viens de parler, & le Pere Simon de la même Congregation, pour ſe rendre à Pontchartrain, afin d'y pleurer, éloigné de la foule qui n'auroit pas manqué de l'accabler, une épouſe dont il avoit toûjours eſté tendrement aimé, & qu'il avoit aimée de même. En effet, jamais époux n'a fait voir plus d'amour & plus d'at-

tachement pour une femme, & n'en avoit eu plus de soin. Il passoit les jours & les nuits auprés d'elle, le temps dont ses grands emplois luy permettoient de joüir. Il estoit témoin de tout ce qu'elle prenoit, & il le luy faisoit souvent prendre luy-même. Enfin, jamais époux n'ont eu plus d'attachement l'un pour l'autre, & jamais union pareille n'a attiré plus de loüanges aux époux que l'on a donnez pour exemples de l'amour conjugal.

Ce triste époux fut à peine arrivé à Pontchartrain, que presque tous les parens de son illustre épouse s'y rendirent plutost pour estre témoins de sa douleur, que pour le conso-

ler, puiſqu'ils avoient beſoin d'eſtre conſolez eux-mêmes; mais ils devoient cette reconnoiſſance à la maniere dont Mr le Comte de Pontchartrain en avoit toûjours uſé avec une parente qui eſtoit digne de l'hommage de toute la terre.

Ceux qui connoiſſent la bonté du cœur de Monſieur le Chancelier, dont je voudrois qu'il me fuſt permis de vous faire icy l'éloge, peuvent juger de la douleur dont ce Chef de la Juſtice fut penetré lorſqu'il apprit la mort d'une perſonne pour qui ſes vertus ne luy avoient pas donné moins de veneration que la grandeur de ſa naiſſance. Il en apprit la mort au Roy, & il ſupplia en méme

temps Sa Majesté de le dispenser de se trouver au Conseil qui se devoit tenir le lendemain ; ce que ce Prince luy accorda.

Me de Pontchartrain laisse trois Garçons ; Elle n'avoit que vingt-huit ans, & onze ans de Mariage. Elle étoit Fille de feu Mre Frederic Charles, Comte de Roye & de Roucy, Lieutenant General des Armées du Roy, qui fut demandé en 1683. par le Roy de Dannemarc, pour estre Generalissime de ses armées, qu'il alla commander avec la permission du Roy ; & de Dame Isabelle Fille de Guy Aldonce de Durfort Comte de Duras, & de Charlotte de la Tour d'Auvergne, & Sœur des feus Ducs de Duras & de Lor-

ge, & de Milord Feversham :
Cette Dame eſt en Angleterre, où Mr le Comte de Roucy ſe retira dés l'an 1687. & y mourut aux Eaux de Bath en 1690. aprés avoir eſté fait Pair d'Irlande par le feu Roy Jacques II. Me la Comteſſe de Pontchartrain étoit Sœur de Dlle Charlotte de Roucy, qui demeure en Angleterre avec Me ſa Mere, & qui n'a point voulu ſe marier ; de François Comte de Roucy, Lieutenant General des armées du Roy, Capitaine Lieutenant des Gendarmes Ecoſſois, & Commandant de la Gendarmerie, qui épouſa en 1689. Catherine Françoiſe d'Arpajon, Fille de Loüis Duc d'Arpajon Pair de France, Chevalier

lier des Ordres du Roy, Lieutenant General & son Ambassadeur Extraordinaire en Pologne, & de Catherine Henriette d'Harcour, Dame d'honneur de Madame la Dauphine. Me la Comtesse de Pontchartrain étoit aussi Sœur de Guy Vidame de Laonnois, tué au Siege de Luxembourg en 1684. d'Henriette veuve du Comte de Staffort, qu'elle avoit épousé en Angleterre; de Charles Comte de Blanes, & Lieutenant General des Armées du Roy, qui a épousé Henriette d'Allongny veuve de Mr le Marquis de Nangis, dont elle a eu Mr le Marquis de Nangis, qui vient d'estre fait Maréchal de Camp, & fille de Louis d'Allongny Comte de

Rochefort Marechal de France, Capitaine des Gardes du Corps, Gouverneur de Lorraine & du Barrois, & de Madeleine de Laval, Dame d'Atour de Madame la Dauphine, & Dame d'honneur de Madame la Ducheſſe de Chartres ; enfin Madame de Pontchartrain étoit Sœur de Guillaume Comte de Marthon, Pair d'Irlande, ſous le nom de Milord *Lesfart* ; de Loüis, cy-devant Chevalier de Roucy, & aujourd'huy Marquis de Roucy & Lieutenant General des Galeres de France, qui épouſa en 1704. N... Ducaſſe fille de Mr Ducaſſe, Chef d'Eſcadre des Armées Navales, & d'Iſabelle & Marie de Roucy Religieuſes à nô-

tre-Dame de Soiſſons. Me la Comteſſe de Pontchartrain, dont je vous aprens la mort, étoit la plus jeune de cette nombreuſe Famille.

Feu Mr le Comte de Roucy étoit Fils de François II. Comte de Roye & de Roucy, mort en 1680. & de Julienne Catherine de la Tour d'Auvergne, fille de Henry Duc de Boüillon, Prince de Sedan & de Raucour, Pair & Marechal de France; & d'Eliſabeth de Naſſau. Ainſi il y a eu deux Alliances entre la

* Branche de Roucy & la Maiſon de Boüillon, ſans compter celles que la Maiſon de la Rochefoucauld avoit déja priſes avec la derniere de ces maiſons; & il étoit frere aîné de Henry Vi-

dame de Laonnois, tué au Siege de Mouzon. Charles II. du nom, mort en 1607. qui a fait la Branche de Roucy, & Claude de Gontaud fille d'Armand de Gontaud de Biron Marechal de France, & de Jeanne d'Ornezon étoient Pere & Mere de François II. dont je viens de parler; & Charles étoit fils de François III. du nom, Comte de la Rochefoucaud, & qui devint Comte de Roye & de Roucy, par ſon mariage avec Charlote heritiere de cette Maiſon, qu'il épouſa en premieres Nôces. Charlotte étoit Sœur d'Eleonor de Roye, mariée en 1551. à Loüis de Bourbon I. du nom, Prince de Condé, & marié en 1564. de ſorte que la Triſayeule

de Monſieur le Prince, & la Triſayeule de Me la Comteſſe de Pontchartrain étoient ſœurs. La Maiſon de Roucy eſt originaire de Champagne, & l'une des plus nobles & des plus anciennes du Royaume. Renaud Comte de Rheims & de Roucy épouſa Albrade fille de Loüis IV. Roy de France, & de Gerberde de Saxe, Sœur de l'Empereur Othon I. Il mourut en 973. Mais comme Me de Pontchartrain n'en deſcendoit que du côté maternel, je n'en diray pas davantage ; François III. Comte de la Rochefoucauld, Prince de Marſillac, Chevalier des Ordres du Roy, & dont le ſecond mariage avec l'heritiere de Condé, donna naiſſance à la

Branche de Roucy-Rochefou-
cauld, fut un des grands Ca-
pitaines de ſon temps. Il fut tué
à la Saint Barthelemy en 1572.
Galliot Pic Prince de la Mi-
rande & d'Hyppolite de Gon-
zague dont il eut François IV.
Comte de la Rochefoucauld,
qui continua la Ligne directe.
Mr le Comte de Pontchartrain
a eu trois Fils de Me la Com-
teſſe de Pontchartrain ; ce
Comte eſt le huitiéme Se-
cretaire d'Etat de ſa maiſon ;
Raymont Phelipeaux Seigneur
d'Herbaut né à Blois en 1560.
fut le premier. Paul Phelipeaux
Seigneur de Pontchartrain qui
forma la branche de Pontchar-
train, & qui eſt le Biſayeul du
Comte de ce nom fut pourvû

par Henry IIII. de la Charge de Secretaire d'Etat à la place de Mr Forget du Fresne. A quelques années prés, cette Charge est toûjours restée dans sa branche; il estoit le quatriéme fils de Loüis Phelipeaux Seigneur de la Vrilliere & de Radegonde Garraut.

Vous avez paru si contente du Journal que je vous envoye tous les ans du voyage de Fontainebleau, que je crois devoir continuer de vous en envoyer un cette année; cependant il sera moins remply que ceux des années precedentes, puisque les divertissemens que l'on prend pendant les grandes chaleurs de l'Esté, sont moins considerables que ceux que l'Autonne fournit.

Le 15 de ce mois Monſeigneu
le Dauphin, qui eſtoit alors
Meudon, en partit le matin ave
Madame la Princeſſe de Cont
Douairiere, & paſſa à Petit-
Bourg qui appartient à Mr le
Marquis d'Antin, pour ſe ren-
dre à Fontainebleau.

Ce Prince, depuis le jour de
ſon arrivée juſqu'au 18. a eu deux
fois à la chaſſe du cerf & au-
tant à celle du loup.

Le 18. le Roy partit de Ver-
ſailles entre 11. heures & midy:
il avoit dans ſon caroſſe Mada-
me la Ducheſſe de Bourgogne,
Me la Ducheſſe de Brancas, &
Me la Marêchale d'Etrées. Sa
Majeſté arriva ſur les quatre
heures à Petit-Bourg; elle ſe
promena dans les Jardins où el-

olle ne pût demeurer long-temps
s à cauſe de la pluye ; les Dames
oi joüerent à differens jeux ; Mr
l le Marquis d'Antin fit ſervir
q pluſieurs tables pour tous ceux
p qui voulurent manger en arri-
v vant, & il fit fournir à toutes
l les ſuites toutes les choſes dont
elles pouvoient avoir beſoin ; de
maniere qu'il ſe fit une conti-
nuelle diſtribution de toutes
choſes, depuis l'arrivée de la
Cour juſqu'à l'heure du ſouper.
Les Gardes du Corps, les Cent-
Suiſſes & les Gardes Françoi-
ſes & Suiſſes furent traitées com-
me elles l'avoient eſté dans les
precedens paſſages de S. M.

Le 19. il y eut une excellente
Muſique à la meſſe du Roy. S.
M. ſe promena encore le ma-

tin, & vit les nouveaux ouvra-
ges qui ſe font dans les Jardins.
Il y avoit une augmentation de
Bâtiment pour les Officiers du
Gobelet, ainſi que l'on en
avoit fait une l'année prece-
dente pour ceux de la bouche.
S. M. partit à l'iſſuë du dîné
pour ſe rendre à Fontainebleau
où elle arriva ſur les cinq heu-
res. Mr de ſaint Heran Gouver-
neur & Capitaine du Chaſteau
ſe trouva à l'entrée de la Foreſt
avec tous les Officiers & les
Gardes des plaiſirs; les Officiers
des Eaux & Foreſts parurent
avec leurs Gardes une demi-
lieuë au delà, & à une demi-
lieuë de Fontainebleau, on trou-
va les Officiers de Juſtice & les
principaux habitans qui témoi-

gnerent à S. M. la joye qu'ils
reſſentoient de la voir arriver.
Monſeigneur le Dauphin reçut
le Roy à la deſcente du caroſſe,
& toutes les Princeſſes le ſa-
luerent dans le grand cabinet.
S. M. paſſa le reſte du jour avec
ſes Miniſtres.

Le 20. ce Prince, aprés avoir donné à ſon lever ſes ordres pour ce qu'il vouloit faire pendant la journée, alla à la Meſſe & enſuite au Conſeil à la ſortie duquel S. M. dîna, ce qu'elle fait tous les jours de même. A l'iſſuë de ſon dîné elle alla tirer dans les Parquets, & Monſeigneur alla à la chaſſe du loup; Madame la Ducheſſe de Bourgogne & les Dames ſe promenerent en caroſſe dans les rou-

tes de la Foreſt, & elles joüe
rent au retour juſqu'à l'heure
du ſouper, le Roy travailla à l'or
dinaire dans ſon cabinet. Sa
Majeſté dit le même jour qu'el-
le avoit fait une promotion
d'Officiers Generaux, dont voi-
cy la liſte.

LIEUTENANS GENERAUX.

Mr le Marquis de Puiguyon; Mr le Marquis de Kercado; Mr le Marquis de Bouſols; Mr le Comte de Villars, & Mr le Comte d'Evreux.

MARECHAUX DE CAMP.

Mr le Vidame d'Amiens, & Mr le Marquis de Nangis.

BRIGADIERS.

BRIGADIERS.

Mr le Marquis de Mirabault ; Mr le Marquis d'Epinay Colonel de Charolois ; Mr le Marquis d'Angennes ; Mr le Marquis de Leuville ; Mr le Chevalier de Croüy ; Mr le Marquis de Charoſt ; Mr le Duc de Mortemart ; Mr le Marquis de Seignelay ; Mr le Prince de Montbazon ; Mr Hoüet Capitaine au Regiment des Gardes Françoiſes ; Mr de Brilhac Capitaine au même Regiment, & Mr de Contade Major du même Corps.

Je vous parleray le mois prochain de tous ces Mrs ; cependant ſi leurs amis ſçavent quel-

que chose de particulier de leurs actions, ils peuvent en envoyer des Memoires.

Le 21. le Roy, Monseigneur, Madame la Duchesse de Bourgogne & ses Dames coururent le Cerf l'aprés-dinée, & elles le prirent aprés l'avoir couru pendant 5. heures. Mr le Marquis de Langeron prit congé pour se rendre à Toulon.

Le 22. le Roy, avec la même Compagnie, chassa le Cerf avec la Meutte de Mr le Comte, & Mr le Duc du Maine chassa en même temps avec la sienne, dans un autre endroit de la Foreſt.

Comme j'ay mille fois verifié que de vingt relations touchant une même affaire, il n'y en a

pas une seule qui ne raporte
p quelques faits qui ne se trou-
v vent point dans les autres, vous
n ne devez pas estre surprise, si
s aprés vous avoir amplement
q parlé de tout ce qui s'est fait
b dans la derniere Marche de
M Monsieur le Duc d'Orleans,
I pour investir Tortose; & si aprés
v vous en avoir mis dans ma Let-
t tre plus d'une Relation, j'y ajoû-
t te encore l'Extrait suivant d'une
I Lettre qui raporte les circon-
t tances d'un fait singulier, dont
i il n'y a que deux lignes dans les
s autres Relations.

Le 13. il arriva une chose memo-
R *rable; un Party de 15 Dragons*
A *Espagnols, commandez par un Lieu-*
S *tenant, courant le long de la Mer,*

rencontra cinq Barques des Ennemis chargées de grains qui voguoient le long de la terre. Il commanda à ces Barques d'aborder, & voyant qu'elles se mocquoient de cet ordre, ces Dragons à cheval se jetterent dans la mer le pistolet à la main, aborderent les Barques à la nage, & les contraignirent de venir à terre; & comme à leur approche la plus-part des Matelots s'estoient jettez eux-mêmes dans la mer pour se sauver à la nage, & qu'ainsi nos Dragons n'avoient pas de gens capables de mener ces Barques en lieu de seureté, ils détacherent quelqu'un d'entreux vers Monsieur le Duc d'Orleans pour luy dire la chose; mais S. A. R. ne pouvoit croire ce qu'elle entendoit, & comme on luy eut assuré que l'action estoit veritable, &

qu'il n'y avoit qu'à pourvoir à ce que les Barques fussent menées où elle souhaiteroit, elle parut ravie de cette action, & en se récriant qu'il estoit inoüi & sans exemple que la Cavalerie eust jamais fait de prises sur Mer, *Elle écrivit de sa main, un ordre pour assurer cette Prise.*

J'ay fini le Journal de Flandre au 19. de ce mois, en voicy la suite; mais au lieu que ce que je vous ay envoyé estoit tiré des Lettres du Camp de l'Armée de Monseigneur le Duc de Bourgogne; cette suite est tirée d'une Lettre venuë du Camp des Ennemis.

Extrait d'une Lettre du Camp de Terbank du 19 Juin.

Sur l'avis que Milord Duc eut avanthier que les ennemis abattoient leurs Tentes, il crut qu'ils alloient décamper, & il donna sur l'heure même, l'ordre de tenir les Troupes prestes à marcher. Il fit aussi tirer trente coups de canon pour avertir celles qui avoient esté détachées le matin pour aller faire un fourage general du costé de Malines, & qui revinrent sans avoir fouragé; mais comme ce n'avoit esté qu'une feinte de la part des ennemis, les deux Armées sont restées dans le Camp où elles sont encore, & selon toutes les aparences nous ne quitterons nostre que lorsqu'il plaira à

Monsieur de Vendosme, caron peut dire qu'il est le Quartier Mestre General des deux Armées, & il semble que ce soit de ce Prince que nous devons recevoir l'ordre ou la permission de décamper. On doit retourner au fourage le 22. mais on ne pourra pas le faire au de-là d'Arschot, à moins de trop risquer, parce que les François se sont en quelque façon rendus les maistres de ceux qui sont entre le Demer & la Dyle, de sorte que ce qu'il nous en reste dans nos derrieres & au deça de Malines, ne pouvant pas durer longtemps, on sera obligé d'aller fourager du costé d'Anvers & de Lier, & dans les Bruyeres qui sont en deçà.

Le mot de l'Enigme du mois

dernier estoit *le Livre*, & il a esté trouvé par Mrs le Comte de Chester ; de Plœlo ; de Lauroüe, ci-devant Capitaine au Regiment de Piemont ; le Blondin, de la ruë sainte Catherine ; Antoine du May ; Nicolas Vaudin ; Estienne Lambert ; Pierre & Jacques Vannereau ; Gertrude & son gros du Bois ; le sage Perrin ; le Tabellion, lassé du divorce ; L. I. du Pont Nôtre-Dame ; l'Ami fidelle du charmant Loulou, de la ruë Coquilliere ; le Solitaire des Angloux & son Ami Darius ; le Forcier du Marais ; le Solitaire du Cul-de-sacq de Saint-Landry, & le Mechanicien de Cour-Cheverny, au Diocese de Blois. Mlles le Roy, de la ruë

Saint Antoine ; de Forteville, du Marais ; le Roux de la ruë Saint Honoré ; la jeune Muſe renaiſſante G. O ; la gracieuſe Me Lobin, de la ruë de Barcy ; l'Ancienne Antagoniſte des plaiſirs permis, du petit Paris ; les deux blondes Locataires du Praxitelle, du même quartier ; le Déeſſe hoſpitaliere, de Poüilly ſur Loire ; l'Inconſtante de Lor ; la Lune ; la Nymphe, les Dieux & les Déeſſes de la Foſſée, quelques fois habitans de Montreüil ; la plus jeune des belles Dames de la ruë des Bernardins ; la Solitaire de la ruë aux Féves ; la Mere du Cul-de-ſac de Saint Landry ; la Solitaire de la Place Maubert ; la Colombe de Merignac ; l'heu-

reux A. C. & Iris, l'ont expliquée en Vers.

Je vous envoye une Enigme nouvelle. Elle est de Mr l'Abbé D. L. M. *****

ENIGME.

J'habite dans des lieux d'un accés difficile,
Et pour m'en faire déloger,
On fait venir un Etranger,
En cela plus qu'un autre habile
Alors le fer en main, & semblable à l'Amour,
Il me coupe; il m'abat, & fier de sa victoire,
Si-tost qu'il voit le jour
Il chante à haute voix ma deffaite & sa gloire.

Suite du Journal de Fontainebleau.

Le 23. Sa Majesté devoit aprés les Conseils du matin & de l'apresdinée aller se promener dans les Jardins & autour du Canal avec Madame la Duchesse de Bourgogne; mais la pluye qui dura pendant tout le jour, empêcha cette promenade. La Cour s'assembla chez Monseigneur, où il y eut jeu.

On apprit ce jour là que Mr de Chamarante estoit en marche pour se rendre à Toulon avec dix bataillons.

Le Roy alla tirer l'apresdinée du 24 nonobstant la pluye qui dura presque pendant toute la

journée. Sa Majeſté envoya un Gentilhomme ordinaire de ſa Maiſon, pour faire compliment à Monſieur le Chancelier ſur la mort de Me de Pontchartrain, & toute la Cour fit paroiſtre qu'elle regrettoit beaucoup cette Comteſſe.

On eut nouvelle le même jour que Mr le Duc de Noailles eſtoit au Camp de Saint Pierre Peſcador, où il eſtoit à portée de profiter des conjonctures favorables qui pouvoient ſe preſenter.

On doit remarquer que l'on tire un grand avantage de ſa petite Armée, puiſqu'elle empêche un gros corps d'Ennemis d'aller joindre les Troupes qui s'oppoſent à celle de Monſieur le Duc d'Orleans, puiſqu'elles ne pourroit

pourroient faire un pas pour les
aller joindre sans estre suivies
par celles de ce Duc.

Le 25. le Roy se purgea par pré-
caution, aprés quoy Monseigneur
alla à la Chasse du Loup. La Me-
decine n'empêcha pas Sa Majes-
té de tenir Conseil l'apresdinée.

Le 26. le Roy aprés avoir oüi
la Messe à l'heure ordinaire, tint
Conseil, & l'apresdinée Sa Ma-
jesté chassa le Cerf avec Mon-
seigneur & Madame la Duchesse
de Bourgogne; & aprés la prise
du Cerf, Sa Majesté en courut
un second qu'Elle prit encore.
Monseigneur donna le retour de
Chasse chez luy, où Madame la
Duchesse de Bourgogne soupa.

Le 27. le Roy alla tirer l'apres-
dinée, & il receut à son retour

des Lettres de Monſieur le Duc d'Orleans, par leſquelles il apprit que ce Prince avoit inveſti le 12. la Ville de Tortoſe, & Mr de Chamillart luy rapporta que *le* 11. *S. A. R. s'eſtoit approchée de la place, à la faveur d'un rideau ou colline, à la portée du fuſil; que le* 12 *Elle l'avoit inveſtie & fait attaquer pluſieurs poſtes avancez, dans leſquels on avoit fait* 300 *priſonniers;* que *des Carabiniers & des Dragons ayant eſté commandez pour deſcendre l'Ebre au deſſous de la place, ils avoient trouvé* 5 *Barques chargées de farine & de chair ſallée que l'on y conduiſoit, ſur leſquelles ils avoient tiré ſi fortement, que les ayant contraintes d'ariver, ils les prirent;* qu'*un autre Détachement envoyé pour découvrir les forces de Mr de Starem-*

berg avoit rapporté qu'il estoit cam-
pé avec 10 *à* 12 *mille hommes prés de*
Tarragone, & que quelques prison-
niers avoient dit que son dessein
estoit de tenter le secours de Tortose.
Ce Détachement prit en reve-
nant 500 Bœufs que les Enne-
mis avoient rassemblez, & il les
amena au Camp. S. A. R. man-
doit que *si Mr de Staremberg se*
mettoit en devoir de secourir Tortose,
ce General seroit obligé de traverser
une Plaine de six lieuës, & qu'en ce
cas sa Cavalerie estant plus nom-
breuse que la sienne, elle luy épargne-
roit la moitié du chemin, & qu'*Elle*
en rendroit bon compte. Jusqu'au dé-
part de la Lettre de S. A. R. le
canon de la place qui avoit beau-
coup tiré, n'avoit tué personne,
les Troupes estant postées dans

des colines, où il ne pouvoit donner.

On reçût ce jour là plusieurs Lettres de Flandre, qui ne parloient que de l'exactitude, avec laquelle Monseigneur le Duc de Bourgogne fait observer la discipline militaire; & qui portoient que *tous les Officiers qui avoient accoûtumé de se loger dans des maisons aux environs du Camp, estoient obligez de coucher sous leurs Tentes à la queuë des Regimens qu'ils commandent, & qu'ils estoient tous obligez de demeurer à leur poste, ce Prince leur ayant declaré qu'il les y envoiroit chercher lorsqu'il auroit des ordres à leur donner.*

Le 28. Madame lut le matin une Lettre de Monsieur le Duc d'Orleans, qui luy mande que les

Carabiniers aprés avoir pris les 25 Barques chargées de farines & de chair sallée, en avoient rencontré cinq autres plus bas, chargées de bled, qui alloient aussi dans la place, & qu'ils les avoient prises, de même que les cinq premieres.

Monseigneur alla le matin du même jour à la Chasse du Loup, & l'apresdinée Sa Majesté chassa le Cerf avec Madame la Duchesse de Bourgogne.

Mes de Pompadour & de Dangeau presenterent ce jour-là * Me la Marquise de Courcillon au Roy, à Monseigneur & aux Princesses, & ensuite elles visitérent plusieurs personnes de consideration. Cette Marquise, qui n'a que 13 ans & demi, est

tres bien faite, ſon air modeſte en relevoit les graces, & elle eſtoit d'ailleurs fort parée de pierreries ; elle fut reçûë avec tout l'agrément imaginable.

On apprit le même jour que le mariage de Mr le Prince Leon avec Mlle de Roquelaure eſtoit arreſté. On leur donne à chacun 12000 livres de rente Mr de Rohan ſubſtitue 50000 écus de rente qu'il a en Bretagne au fils aîné de Mr le Prince Leon, en cas de mort au ſecond, & au troiſieme & à leurs enfans mâles, à condition que lorſqu'il aura un fils agé de 16. ans, on luy créera un Tuteur, entre les mains duquel les revenus demeureront en ſequeſtre juſqu'à ſa majorité, & qu'en attendant cet âge, les re-

q prises de Me de Rohan seront
q prises sur ce revenu, & de plus
l 100000. écus pour Mlle de Ro-
l han, en faveur de laquelle & ses
s ayans cause, la substitution luy
t sera reversible, en cas qu'il n'y
s ait point d'enfans mâles, ou qu'-
t ils vinssent à manquer.

Le 29. le Roy alla tirer l'apres-dinée, & tua beaucoup de Faisans & de Perdrix ; mais il ne tira que des mâles des deux especes, à cause des couvées des Faisandeaux & des Perdreaux. Madame la Duchesse de Bourgogne eut la curiosité de voir un Lion d'une grosseur extraordinaire, que l'on avoit amené depuis deux jours.

Le Roy alla le trentiéme l'apresdinée à la Chasse du Cerf. Il y eut retour de Chasse chez

Monſeigneur, aprés lequel on joua.

Vous attendez ſans doute des nouvelles de ce que Mr le Maréchal de Villars a fait depuis qu'il eſt parti de Paris. Vous avez raiſon, puiſque l'on n'apprend jamais rien que d'agreable des lieux où ce Marêchal commande.

Lorſqu'il approcha de Lyon, la plus grande partie du peuple ne put l'attendre dans la Ville, tant l'empreſſement de le voir eſtoit grand. Les honneurs qu'on luy fit paſſerent ſon attente; mais ils ne pouvoient eſtre que tres-grands, puiſqu'ils eſtoient proportionnez à la joye que tout le peuple reſſentoit.

Celuy de Grenoble ne mer-

rqua pas moins d'empreſſement
de voir ce General qu'il atten-
bdoit avec impatience depuis que
elle Roy l'avoit nommé pour com-
mander en ces quartiers-là.
T Toute la Ville fut illuminée le
ſoir de ſon arrivée, & il reçut
des complimens de la part du
Parlement, de la Nobleſſe, &
de tous les Ordres. Enfin les
peuples qui apprehendoient
quelques jours auparavant les
grandes forces que l'on donnoit
à Monſieur de Savoye, parurent
entierement raſſurez.

* Le 11. ce Maréchal ſortit de Grenoble pour aller viſiter les poſtes des Montagnes, & pour s'avancer ſur ceux des ennemis. Depuis ce temps, ce Maréchal a eſté camper à Exiles, & de là

à Oulx. Monſieur de Savoye s'eſt retiré & ſe retranche. Il n'y a pas lieu de croire que ce Prince puiſſe rien entreprendre, l'Empereur luy ayant retiré une grande partie de ſes troupes, & celles de France eſtant augmentées par 4000 hommes de renfort. De plus Mr de Villars a raſſemblé toutes ſes Troupes en un ſeul Corps, & il a donné la Garde des défilez à des Payſans fort aguerris.

Toutes les fortifications de Toulon ſont preſque achevées, & particulierement celles du Fort Artigues, & du Fort de la Malgue, & Mr de Chamarante, que l'on y attendoit avec dix Bataillons, y doit eſtre preſentement arrivé.

Il a esté tres-difficile jusques
oüicy de vous parler des Armées
bd'Allemagne. Il y a plus de
bdeux mois que Mr le Prince Eu-
ggene & le Duc de Marlboroug,
ocroyant avoir ébauché à la
H Haye un grand projet pour l'ou-
v verture de la Campagne, alle-
rent ensemble dans diverses
) Cours d'Allemagne, pour ache-
v ver de le concerter avec plu-
t sieurs Princes, & pour y mettre
[la derniere main, aprés quoy
[le Prince Eugene retourna à
v Vienne, & le Duc de Marlbo-
x rough en Hollande. On comptoit
[pour l'ouverture de la Campa-
g gne, sur un nombre de Trou-
[pes, & sur une certaine quan-
t tité de munitions & d'argent,
a que toutes les Puissances d'Al-

lemagne qui doivent des con-
tingens, devoient fournir; mais
deux mois s'eſtant écoulez en
mouvemens de la part de l'Em-
pereur, du Duc d'Hanovre &
des Hollandois, & ſur tout en
menaces de S. M. I. pour faire
que toutes ces choſes ſe trou-
vaſſent preſtes dans le temps où
la Campagne auroit dû s'ou-
vrir; il ne s'eſt trouvé qu'une
partie de toutes ces choſes, dans
le temps que les Troupes au-
roient dû commencer d'agir, &
les Alliez fort embaraſſez,
voyant qu'ils ne pouvoient
avoir recours à leurs forces,
eurent recours à l'adreſſe, &
publierent qu'ils alloient faire
paſſer une Armée ſur la Moſel-
le, qui ſeroit commandée par
le

elle Prince Eugene. Les plus intelligens dans le mêtier de la guerre voyoient bien que l'execution d'un pareil projet n'estoit impossible, & que trente mille hommes ne pouvoient subsister dans un Pays où l'on n'avoit point établi de Magasins, & où toutes les munitions manquoient. Les Alliez ne laisserent pas de faire marcher quelques Troupes de ce costé-là, pendant que le Duc d'Hanovre faisoit assembler le reste des Troupes Allemandes pour agir d'un autre costé ; mais l'on peut dire que tous ces mouvemens se faisoient presque sans sçavoir pourquoy, parce que les premiers projets n'ayant pû estre mis en execution, les Al-

liez se donnoient des mouve-
mens sans sçavoir eux-mêmes à
quoy ils aboutiroient, & il estoit
dificile de prendre de justes me-
sures pour rompre leurs desseins,
puisqu'ils n'en avoient point ;
qu'ils vouloient seulement nous
embaraſſer, & qu'ils ne devoient
agir que selon les conjonctures.
Cependant la Campagne ayant
commencé en Flandre, & Mon-
seigneur le Duc de Bourgogne
s'estant avancé à la teste de
plus de cent mille hommes, &
les Hollandois voyant tous les
projets concertez avec les Al-
liez, rompus, proposerent aux
Allemans de se tenir sur la dé-
fensive, & d'envoyer des Trou-
pes pour grossir l'Armée du
Duc de Marlborough, s'ils n'ai-

mmoient mieux envoyer en Flan-
bdre, l'Armée qu'on publioit de-
vvoir agir sur la Moselle & de
slla faire commander par le Prin-
oce Eugene, de maniere qu'il y
oen auroit eu deux; l'une com-
mmandée par ce Prince, & l'au-
ıtre par le Duc de Marlborough,
o car on doit remarquer que les
H Hollandois sacrifieroient tou-
ı tes choses pour empêcher les
H François d'approcher de leur
q pays, qui ne pourroit tenir
l long temps si les Frontieres en
e estoient une fois forcées.

* On ne peut dire au juste pour-
p quoy rien de tout ce qui s'est
q proposé pendant deux mois en-
ı tre les Alliez, n'a réüssi; mais
o cependant il paroist que Mon-
n sieur l'Electeur de Baviere a

pris de ſi juſtes meſures qu'il a empêché les ennemis d'executer aucuns de leurs deſſeins, car dés que les Alliez ont fait marcher des Troupes du coſté de la Moſelle, il en a fait marcher auſſi pour les obſerver, & il s'eſt trouvé que ce Prince avoit des Troupes dans tous les lieux par où les Allemans auroient pû en faire avancer. On doit obſerver que ſi les Troupes que les Alliez avoient commencé à faire marcher ſur la Moſelle, euſſent voulu prendre la route de Flandre, Monſieur l'Electeur de Baviere avoit pris de ſi juſtes meſures, que les renforts qu'il auroit envoyez à Monſeigneur le Duc de Bourgogne, ſeroient arrivez ſix ou

ëept jours avant les Troupes
AAllemandes. Cependant le Prin-
ce Eugene a quitté Vienne, &
l'on a publié qu'il venoit se
mmettre à la teſte d'une Armée
pqui eſtoit en eſtat de faire de
ggrandes choſes ; mais tout cela
nn'a abouti qu'à venir à Franc-
fort où il a demeuré juſqu'au
17. Juin. Voicy ce qui s'eſt
passé depuis ce temps là, con-
tenu dans les Nouvelles arri-
vées dans le temps que j'allois
fermer ma Lettre.

Mr le Duc d'Hanovre étant
arrivé à l'Armée Imperiale, il
en a fait la revûë dans les Li-
gnes d'Etlingen ; il paroiſſoit
qu'il devoit bientoſt ſe mettre
en marche, & l'on croyoit qu'il
devoit paſſer le Rhin.

Dans le temps que l'on croyoit que le Prince Eugene avoit arrêté à Francfort tout ce qu'il devoit faire, & qu'il alloit se mettre à la tête de l'Armée de la Moselle, pour passer en Brabant, il est venu à Schwartsbach, où le Prince Hereditaire de Hesse-Cassel prend les eaux, pour y tenir une nouvelle Conference avec ce Prince, & avec le Baron d'Almeloo, Envoyé Extraordinaire des Etats Generaux, qui s'y est rendu de Coblentz. Si les Ennemis ne font pas de grandes choses cette année, ce ne sera pas manque d'avoir tenu des Conferences, puisque l'on en compte plus de dix, tenuës en divers lieux depuis 2. mois; & comme ils ont ralenty

elles preparatifs qu'ils faiſoient
ur ſur la Moſelle, il y a apparence
upqu'ils ont changé de deſſein.

Monſieur l'Electeur de Ba-
ivviere avoit partagé ſon Armée
nen trois Corps campez en trois
C Camps differens, en tirant vers
K Keyſerlauter, ſoit pour faire
ſubſiſter les Troupes plus aiſe-
ment, ſoit pour les diſpoſer de
maniere à pouvoir s'en ſervir
lq plus utilement. Un de ces
C Corps eſt commandé par Mr
'b d'Hautefort; le ſecond par Mr
ob de Verac; ce ſont les deux plus
ra'avancez; & le troiſiéme qui eſt
so campé à demi-lieuë de Saar-
J Loüis, & qui conſiſte en 17.
sd bataillons & 38. Eſcadrons, eſt
oo commandé par Mr de Saint Fre-
m mont.

On vient d'apprendre icy par d'autres Lettres, que Monsieur de Baviere avec toute sa Cour, ainsi que Mr de Barvick, étoient partis le 23. de Saar-Loüis, & qu'ayant réüni les deux Corps, sous les ordres de Mrs de Hautefort & de Verac, ils étoient allez camper le 24. à Blicastel. Les mêmes Lettres portent que l'on ne sçavoit pas encore si ce mouvement se faisoit pour aller détruire les Magasins que les Ennemis ont fait à Keyserlauter, ou si S. A. E. veut repasser en Alsace, sur le bruit qui s'est répandu que le Prince Eugene voyant ses mesures rompuës du côté de la Moselle, faisoit avancer quelques Troupes vers Landau,

comme s'il vouloit donner de l'inquiétude à celles que Mr le Comte du Bourg commande dans les Lignes de Weissembourg.

Les Lettres de Flandre qui viennent d'arriver, disent que selon quelques avis, le Prince Eugene, aprés avoir quitté le Prince Hereditaire de Hesse-Cassel, avoit marché du côté de Flandre, pour s'aboucher avec le Duc de Marlborough, & qu'il se mettra à portée de l'Armée de Flandre; & d'autres avis assurent qu'il n'entreprendra pas la moindre chose, tant qu'il n'aura pas autant de Troupes qu'il en a besoin, & toutes les choses necessaires, pour ne point risquer sa reputation.

Les mêmes Lettres assurent que tout est encore en Flandre dans la même situation, & que Monseigneur le Duc de Bourgogne faisoit faire des routes sur sa droite, pour pouvoir passer la Dyle; & sur sa gauche, pour monter du côté de Hall.

Il y a des Lettres d'Allemagne, qui disent que le Prince Eugene avoit eu dessein d'Assieger Namur, mais qu'il a trouvé son projet traversé par les mouvemens faits par Monsieur de Baviere.

Le Capitaine l'Aigle, Commandant la Fregate l'Avanturiere de dix-huit canons, a pris un Pinque ou Tartane Mayorquine chargée de bled & de ris, arrivée à Marseille. Il a pris

aussi deux autres Tartanes sur lesquelles il y avoit onze cens barils de poudre, & quatre mille boulets pour Barcelonne, & dix-neuf grosses caisses de meubles de la Princesse de Wolfembutel ; ces dernieres prises sont arrivées à Toulon, où l'on sçu que Mr de Chamarante estoit arrivé, & qu'il faisoit travailler jour & nuit aux Fortifications de la Place.

Les Alliez manquant de fourage en Flandre, sont obligez d'aller fourager par de-là Anvers, ce qui les fatigue beaucoup.

J'apprens en ce moment que Mme la Duchesse de Chastillon est morte de la petite verole.

S'il me restoit plus de temps

& plus de place, je vous ferois une belle peinture de la desola-tion où se trouve le Royaume de Naples, & du desespoir où sont tous les honnêtes Gens de ce Royaume, d'avoir esté contraints de ceder aux Traîtres qui sont cause de la cruelle situation où est cet Etat, que les Allemans ont trouvé moyen d'épuiser en une année. Je m'étendrois aussi sur la vigoureuse defense que le Ferrarois se prepare à faire contre les Allemans. Le Pape n'oublie rien pour avoir de l'argent & des Troupes; & de la maniere dont S. S. s'y prend, il y a beaucoup d'apparence qu'Elle réüssira, & que la diversion qu'Elle fera des Allemans, produira un

bieu

idbien pour l'Italie ; car étant ou-
ıtrée du procedé de l'Empereur,
upqui traite tous ſes Souverains &
otous ſes Peuples en eſclaves, &
ɔne ceſſe point de leur demander,
lil y a apparence que ſi l'Armée
uddu Pape devient conſiderable,
lſelle ſera jointe par les Troupes
ɔlle tant de Puiſſances, que les
Allemans pourroient bien ſe
ɔ'epentir long-temps d'une en-
ɔreprise auſſi injuſte ; & les cho-
ɛës pourroient aller ſi loin, que
ɔe ne dois pas en dire davantage.

Je ne vous diray rien ce mois-
y.y de l'Archiducheſſe, qui n'a
)uuſqu'icy trouvé perſonne qui
ı'air traitée de Reine d'Eſpagne,
l i l'on en excepte les ſujets de
H'Empereur ſon beaufrere.

Il y a plus d'un mois qu'il ar-

riva à la Rochelle une Flote de dix Vaiſſeaux François venant de la Martinique & de Saint Domingue. Ils ſont remplis de pluſieurs ſortes de Marchandiſes, & l'on fait monter leur charge à prés de trois millions. Cette Nouvelle eſt échapée à tous ceux qui travaillent aux Nouvelles publiques.

Il eſt vray que la Flote de Mr le Comte de Forbin n'eſt point encore ſortie de Dunkerque, & il ſeroit à ſouhaiter qu'elle n'en ſortît pas encore ſitoſt, puiſque tant qu'elle ſera gardée par deux Eſcadres; ces Eſcadres qui pourroient eſtre d'une plus grande utilité ailleurs, n'agiront point contre la France.

Les Lettres du 23. de l'Armée

d'Italie, portent que Monsieur le Duc de Savoye se retranchoit du costé de Suze; que nous nous retranchions aussi, & que cependant le 22. Mr le Maréchal de Villars avoit esté reconnoître les ennemis. Les mêmes Lettres ajoûtent que l'on croit que de Maréchal les attaquera au premier jour, & que Mr de Médavy attendoit que les neiges fussent fonduës pour aller du costé du Montcenis par le Col de la Rouë.

Il faut enfin que je ferme ma Lettre : je ne vous en ay point envoyé de si longue depuis 32. ans que je vous écris des Nouvelles; mais les articles de Guerre l'ont tellement remplie, ce mois-cy, qu'il me reste en-

core pour plus d'une Lettre entiere d'articles differens que je suis obligé de remettre au mois prochain, quoiqu'il y en ait beaucoup de considerables, & qui auroient esté de saison ce mois-cy; mais je ne puis faire l'impossible. Je suis, Madame, vôtre, &c.

A Paris, ce 30. Juin 1708.

AVIS.

Le Mercure de Juillet se distribuëra sans faute le Vendredy troisiéme d'Aoust. On doit remarquer qu'il se distribuë toûjours le jour marqué dans les Avis que l'on donne chaque mois, & que ceux qui ont des raisons de publier le contraire, abusent le Public, lorsqu'ils disent autrement.

TABLE.

AP *Anegyrique du Roy fondé par Messieurs de Ville, & prononcé par Mr le Recteur* 5

A *Feste donnée a la Reine Doüairiere d'Espagne au Chasteau neuf de Bayonne* 12

C *Cadavre trouvé entier aprés 500 ans* 17

D *Discours prononcé par Mr l'Abbé de Polignac* 20

T *These de Droit soutenë à Rome* 25

A *Autre These curieuse, soutenuë dans l'Université de Vittemberg* 31

T *Traité des Eunuques* 39

R *Relation tres curieuse d'une Ambassade faite aux Caraïbes de l'Isle de Saint Vincent* 46

P *Premier Article des Morts* 70

D *Discours prononcé par le nouveau*

TABLE.

Doyen de la Faculté de Theologie.

89 (

Bénefices donnez, par le Roy dans la derniere promotion 91 i

Mital, *livre nouveau* 126 à

Galanterie 129 (

Distribution faite a Toulouse, des prix des Jeux floraux 137 \

Mariages 150 (

Ordre de Bataille de l'Armée de Flandre 176

Journal de l'Armée de Mr le Duc de Noailles 201

Ordre de Bataille de l'Armée commandée par S. A. R. Monsieur le Duc d'Orleans 231

Premier article des Nouvelles de l'Armée de S. A. R. dans le quel on trouve un Journal tres curieux. 239

Second Article des Morts 292

TABLE.

Second Article des Nouvelles de l'Armée de S. A. R. 309

Action de Graces renduës a Beauvais, en consideration d'une grace acordée par le Roy 314

Reception de Mr de Lesnerac, dans l'ordre de nôtre Dame de Moncarmel 316

Suite du Journal de l'Armée de Monseigneur le Duc de Bourgogne 319

Troisieme Article des Nouvelles de l'Armée de S. A. R. 341

Vasconiana, ou Recueil des bons Mots, des pensées les plus plaisantes, & des rencontres les plus vives des Gascons. 347

Second Article des Mariages 352

Quatrieme Article des Nouvelles de l'Armée de S. A. R. 364.

Mort de Me de Pontchartrain 373

TABLE.

Journal de Fontainebleau 391
Détail curieux touchant les 5. Barques arrestées par 15. Dragons de l'Armée de Monsieur le Duc d'Orleans 398
Seconde suitte du Journal de Flandre 401
Article des Enigmes 403
Suite du Journal de Fontaine-bleau, qui comprend aussi plusieurs Nouvelles 407
Arrivée de Mr le Maréchal de Villars en Dauphiné, & ce que ce Maréchal a fait depuis 416
Affaires d'Allemagne 419
Nouvelles curieuses venuës de plusieurs endroits. 430
Articles reservez. 431

Avis pour placer les Figures.

L'Air qui commence par, *Qu'on ne m'apporte point*, page 137.

L'Air qui commence par, *Iris*, page 363.

70 – 96

86 – 88

92 – 94

108 – 116

110 – 119

122

122 – 125

139

150 – 172

176 – 292 – 309

406 316 – 318

352 – 362

383 – 391